

CAHIER TECHNIQUE DES ACTIONS

COMMUNE DE PAPAÏCHTON

Convention d'application de la Charte
du Parc amazonien de Guyane
2016-2018



Avant-propos

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte du Parc amazonien de Guyane (PAG) sur le territoire de la commune de Papaïchton, l'équipe municipale et l'équipe du Parc amazonien (représentée localement par la Délégation Territoriale du Maroni) ont fait le choix de concourir au développement local durable et adapté du territoire tout autant qu'à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Les actions choisies et préparées avec l'équipe municipale reflètent cet engagement.

Elles visent en effet d'une part à accompagner le **développement d'activités économiques locales et durables** dans les différentes filières en création, telles qu'autour de la filière agro-alimentaire avec *la création d'un atelier de production d'huile de Maripa*, l'appui à la formation au travers des chantiers du projet de *Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville* ou encore en soutenant le développement de la destination touristique de Papaïchton au travers du *Sentier La Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées dans la commune* et *La valorisation des abattis Cottica et préfiguration d'une démarche de labellisation*. Le soutien à l'activité économique passe également par l'accent mis sur l'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre du projet *Utiliser l'approche genre et développement comme levier du développement de projets économiques, artisanaux, sociaux et solidaires sur la commune de Papaïchton*.

Une autre dimension essentielle de la mission du Parc amazonien réside également dans **son engagement à préserver et valoriser la diversité culturelle et la transmission des savoirs et savoirs faire sur les territoires**. Ainsi, le projet phare *Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville, le diagnostic et plan stratégique artisanal* ou encore le *diagnostic et stratégie de développement et d'animation culturelle* sont autant d'actions visant à favoriser et accompagner des initiatives de réhabilitation et valorisation de la culture et l'artisanat local.

Cet engagement se traduit aussi par le **soutien aux projets liés aux infrastructures, services et équipements**, tels que le projet *Territoire à Energie Positive (TEPOS)* et le travail de *sensibilisation, Réduction, Traitement et Valorisation des déchets*.

Enfin, les actions du Parc amazonien sur la commune de Maripa-Soula reflètent l'importance que prennent dans la Charte les enjeux liés à **la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine naturel** : Les programmes et protocoles de recherche, la co-construction de mesures de gestion durable des ressources comme le projet *Gestion forestière et des espaces forestiers*, l'important travail de police de l'environnement et de participation à la lutte contre l'orpaillage illégal, ainsi que la sensibilisation des publics à l'environnement et au développement durable au travers d'activités d'éducation et ... constituent en effet autant d'actions de mise en œuvre sur le territoire communal des objectifs fixés par la Charte du Parc amazonien de préservation de l'écosystème forestier et des interactions entre l'homme et le milieu naturel.

Afin de permettre au Parc amazonien et à la Mairie d'être en mesure de développer les projets en fonction de leurs capacités, deux types d'actions ont été définies : les actions prioritaires, pouvant et devant être mises en œuvre à la signature de la convention, et les actions à déclenchement ultérieures, qui seront mises en œuvre une fois les capacités du PAG et de la Mairie à mener ces actions réunies et à la suite d'un accord conjoint.

Table des matières

I - Projets prioritaires.....	4
Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville.....	5
Création d'un atelier d'huile de Maripa.....	23
Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune..	40
Utiliser l'approche genre et Développement (...)	56
Gestion des ressources et des espaces forestiers	68
Implication des scolaires dans certains programmes scientifiques (...)	78
Valorisation des abattis Cottica et préfiguration de la démarche de labellisation.....	95
II- Projets à déclenchement ultérieur	107
Diagnostic et plan stratégique artisanal.....	108
Sensibilisation, Réduction, Traitement et Valorisation des déchets	122
Diagnostic et stratégie de développement et d'animation culturelle.....	136
Papaïchton, territoire à Energie Positive (TEPOS).....	149



Projets prioritaires



Réhabilitation du Patrimoine bâti de Loka et Boniville



© PAG-G.Feuillet



Réhabilitation du Patrimoine bâti de Loka et Boniville

Territoire et zones d'interventions	Commune de Papaïchton - villages de Loka et Boniville.
Description synthétique du projet	<p>Le présent projet a émergé d'une demande et d'une volonté locale de protection/valorisation du patrimoine bâti, de la part de la communauté, des anciens, des propriétaires de certaines maisons ; ainsi que des différentes équipes municipales depuis maintenant plus de vingt ans.</p> <p>Objectif général : Favoriser le développement économique et culturel de la commune de Papaïchton, à travers la mise en place d'un projet de restauration du patrimoine bâti dynamisant le tourisme localement.</p> <p>Ce projet vise à la réhabilitation du patrimoine matériel de la communauté Boni : les cases traditionnelles. Il permettra aussi à des jeunes de la communauté de s'approprier un savoir-faire lié au bâti bois.</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Phase 1 : Directs : 12 (propriétaires, apprentis et formateurs) Indirect : 6 000 habitants de Papaïchton</p> <p>Phase 2 : Directs : 26 (propriétaires, apprentis et formateurs) Indirect : 6 000 habitants de Papaïchton</p>
Rôle des différents partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie : La commune porte le projet (pilote). • Direction des Affaires Culturelles (DAC) : partenaire technique et financier. • Parc amazonien : partenaire technique et financier • Fondation du patrimoine et CNES : partenaire financier de la phase 1.
Budget estimatif par sources de financement	<p>Phase 1 : Mairie : 1520 € (et 50022 €, 217 H/J) DAC : 36 071 € Parc amazonien : 12 000 € (et 15 560 €, 110.5 H/J) Fondation du patrimoine : 15 000 € Autres partenaires: 12 000 € TOTAL : 142 173 €</p>
Durée prévue – période d'intervention	2015-2017
Référence Charte	<p>OR II-1-1 Identifier les patrimoines culturels des territoires. OR II-1-2 Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales. OR II-2-2 Proposer des outils de médiation culturelle OR II-3-2 Favoriser les espaces de rencontre et de dialogue des cultures. OR III-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local</p>

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

La commune de Papaïchton, dans le cadre de son schéma de développement touristique durable, a priorisé le projet de sauvegarde du patrimoine bâti de Boniville et Loka. Il s'appuie sur des constructions architecturales traditionnelles et des savoir-faire inhérents à ces constructions en vue de les protéger, de les sauvegarder et de les faire vivre. Il s'agit d'un projet centré sur la réhabilitation et la protection d'un patrimoine architectural, matériel et immatériel exceptionnel pour la commune, ses habitants et les visiteurs extérieurs.

La prise de conscience des risques de disparition du patrimoine bâti sur la commune de Papaïchton a commencé au milieu des années 80. Différents projets de restauration partielle ont ainsi été menés :

- restauration des cases et fresques du vieux Papaïchton en 1985, même si malheureusement, à ce jour, ces cases n'existent plus car l'association n'a pas été en mesure de continuer les restaurations et la gestion du site ;
- restauration des fresques par l'association Kawina, sur les cases de Boniville, Loka et vieux Assissi en 1992.

En 2008, la Mairie de Papaïchton, en lien avec les chefs coutumiers, a initié un projet plus global de recensement du patrimoine bâti des écarts de Boniville et Loka en vue de sa sauvegarde et de sa valorisation. Celle-ci a alors sollicité le soutien du Parc amazonien de Guyane (PAG) et de la Direction des Affaires Culturelles de Guyane (DAC) pour :

- obtenir une expertise technique,
- construire une alliance stratégique solide visant à sauvegarder ce patrimoine avant qu'il ne soit trop tard.

Suite à la présélection de 22 cases traditionnelles sur les écarts de Boniville et Loka par la Mairie de Papaïchton, un architecte (M. Martin) a été missionné en janvier 2013 par la DAC pour réaliser une expertise technique de ces maisons et donner un avis sur leur classement en termes de patrimoine historique Aluku. Ses propositions ont revu les 22 maisons initiales et proposé une sélection de nouvelles maisons. Le travail de l'architecte a permis de :

- valider les maisons présélectionnées ;
- identifier de nouvelles maisons ;
- élaborer des esquisses de chaque case ;
- réaliser un état des lieux des cases.

Ce travail technique a été complété par une mission de médiation culturelle (menée par Mme Dakan) consistant à réaliser une enquête auprès des habitants, des propriétaires des maisons et des autorités coutumières alukus des villages concernés sur la commune de Papaïchton en 2014.

Elle avait pour objectif principal d'appuyer la commune de Papaïchton dans la formulation de ses besoins et de ses attentes au regard de la préservation et la valorisation de son patrimoine culturel, principalement bâti. Le travail de médiation a permis, au travers de plus de 150 entretiens de :

- définir et identifier ce que représente le patrimoine culturel pour la communauté aluku ;
- identifier les besoins et des modalités de protection, de conservation, de restauration et de valorisation ;
- identifier de possibles modalités de transmission du patrimoine culturel et des savoir-faire.

Le résultat de ces deux études a permis aux partenaires de prendre les décisions nécessaires pour passer à la phase de réhabilitation des maisons, objet du présent projet.

2. JUSTIFICATION

Actuellement, des mutations dans les villages de la commune de Papaïchton se produisent de plus en plus vite. Cela est dû à des évolutions socioculturelles, des changements des modes de vie et au début d'urbanisation dans ces villages. Les sociétés bushinengués, plus particulièrement celles qui habitent le long du fleuve Maroni-Lawa (et du Tapanahony), sont absorbées dans une dynamique globalisante très délicate. En effet, actuellement, les cases traditionnelles ne répondent plus au besoin d'un ménage moderne et certains propriétaires ont pensé à de nombreuses reprises à détruire et reconstruire un bâtiment moderne à la place.

De manière résumée, les raisons pour lesquelles le projet a été priorisé par la Mairie de Papaïchton et les propriétaires des maisons traditionnelles sont les suivantes :

- Au vu du risque de disparition des cases, c'est un pan de l'histoire des ancêtres et de l'héritage du passé du marronnage des Bonis qui s'effacerait si ce patrimoine s'éteignait. Plusieurs maisons ont déjà disparu depuis les premières initiatives liées à la restauration de ce patrimoine : soit parce que les propriétaires ont détruit pour construire des bâtiments plus fonctionnels, soit parce qu'elles se sont écroulées du fait de leur ancienneté et mauvaise conservation.
- Au vu des besoins existants en terme de nouveaux logements liés à la croissance démographique, il est nécessaire de protéger ce patrimoine avant que les anciennes maisons soient toutes rasées pour en construire des plus grandes et plus modernes.
- Au vu des objectifs de la commune en ce qui concerne les projets structurants de développement touristique, les actions de réhabilitation du patrimoine bâti sont prioritaires car elles s'inscrivent dans la stratégie de développement touristique de la commune sur le long terme.
- Au vu des risques de disparition des savoir-faire relatifs à la construction traditionnelle noir-marron, il est crucial de pouvoir permettre à certains jeunes de s'approprier des techniques vouées à disparaître si elles ne sont pas transmises et utilisées dans le cadre de la réhabilitation des maisons traditionnelles bushinengues. Ces techniques peuvent aussi être mobilisées pour des constructions contemporaines, en les adaptant si nécessaire aux nouveaux modes d'habiter, afin de favoriser le développement d'activités économiques autour de la construction, notamment pour les hébergements touristiques.

Le projet présenté dans cette fiche constitue la première phase d'un projet plus global qui se décline en 3 phases :

- a. Phase 1 (2015-2016) : phase expérimentale en 2015 basée sur un objectif de restauration de 6 maisons. Cette première étape vise notamment à tester des modalités de chantier. Cette première phase répond à une forte attente des habitants en termes de réalisations concrètes autour de ce projet (dont ils entendent parler depuis très longtemps). Elle fera l'objet d'une animation afin que cette phase puisse servir de support d'échange et de réflexion pour conforter la planification et la mise en œuvre de la phase 2.
- b. Phase 2 (2017-2018) : une phase de mise en œuvre pluriannuelle et à plus large échelle intégrant la restauration de l'ensemble des maisons identifiées dans le cadre du rapport de médiation culturelle (Rapport de Gaelle Dakan, 2014). Cette phase prévoit aussi des actions permettant de faire émerger des activités locales (ou de les renforcer, comme par exemple l'artisanat autour du bois, ou les activités de services aux visiteurs) ainsi que la mise en place d'éléments de valorisation et d'interprétation de ce patrimoine culturel.
- c. Phase 3 (2018-...) : Le procédé établi en phase 1 et affiné en phase 2 permet de valoriser socialement et économiquement les savoir-faire associés au patrimoine bâti. La restauration du bâti ancien s'étend non plus seulement à Loka et Boniville mais à l'ensemble du patrimoine communal et renforce la transmission de ces savoir-faire au

travers d'une valorisation professionnalisante. Ces savoir-faire sont alors intégrés et s'expriment dans l'émergence du patrimoine contemporain.

La première phase, co-construite avec les propriétaires¹ et appuyée par les partenaires, prévoit donc de contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel Aluku au travers de la réhabilitation du patrimoine bâti des villages de Loka et de Boniville. Tout autant d'importance est accordée à la réhabilitation du bâti en soi qu'à la transmission des savoir-faire associés à la construction de ce bâti. Ces savoir-faire concernent à la fois les techniques de construction traditionnelle (architecture, utilisation des bois ronds, menuiserie) et les techniques de construction plus conventionnelles. Les chantiers impliqueront des ouvriers apprentis qui ont la volonté d'apprendre les techniques de construction de ces maisons traditionnelles et des experts encadrants qui sont détenteurs de savoirs et du savoir-faire relatifs à ce type de construction.

Acteur	Avancées sur la thématique, stratégie et documents d'aménagement
Mairie	Stratégie de développement touristique, 2007. Pilote du projet depuis la délibération du 20 septembre 2014.
Parc amazonien	<u>Charte du Parc amazonien de Guyane :</u> OR II-1-1 Identifier les patrimoines culturels des territoires. OR II-1-2 Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales. OR II-2-2 Proposer des outils de médiation culturelle OR II-3-2 Favoriser les espaces de rencontre et de dialogue des cultures. OR III-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local <u>Contrat d'objectifs :</u> Déclinaison 2-3 : Actions de gestion et de restauration de patrimoine culturel et paysager. Déclinaison 3-4 : Soutien à l'activité économique locale, dont valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux.
DAC	Partenaire de la réhabilitation des cases de Loka phase 1 et 2. Co-pilote des études architecturale de 2013 et de médiation culturelle de 2014.
Région (CTG)	Schéma Régional de développement du tourisme et des loisirs, 2013. Soutien le rayonnement des cultures guyanaises (musée des cultures guyanaises, Journées des Peuples Autochtones...)
Fondation patrimoine	Entre autres missions : • Participer à la réalisation de programmes de restauration ; • Favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire.
Ministère des affaires étrangères et du développement international	Stratégie de promotion touristique du territoire français à l'échelle internationale : contrat de destination. La région Guyane a été retenue.

¹ Mission de médiation culturelle, visite et diagnostic collectif des cases avec les propriétaires et les chefs coutumier membres de la commune de Papaïchton, entretien avec chaque propriétaire pour les modalités de restauration.

2. OBJECTIFS

Objectif général : Favoriser le développement économique et culturel de la Commune de Papaïchton, à travers la mise en place d'un projet de restauration du patrimoine bâti dynamisant le tourisme localement.

Objectif(s) spécifique(s) :

OS 1 : Restaurer le patrimoine bâti de la commune de Papaïchton tout en transmettant et valorisant les savoirs et savoir-faire relatifs à ce patrimoine.

OS 2 : Préfigurer la seconde phase du projet de restauration du patrimoine bâti (14 maisons).

OS 3 : Préfigurer une stratégie de valorisation touristique du projet, permettant à terme de créer de l'activité.

3. RESULTATS et PRODUITS

OS1 : Restaurer le patrimoine bâti de la commune de Papaïchton tout en transmettant et valorisant les savoirs et savoir-faire relatifs à ce patrimoine.

1.1 6 maisons (**3 Boniville et 3 Loka**) restaurées et fonctionnelles.

1.2 Savoirs et savoir-faire relatifs aux techniques de construction traditionnelles et contemporaines **transmis à certains jeunes** de la commune de Papaïchton **permettant de valoriser ces savoir-faire en vue de développer des activités économiques locales autour de la construction bois.**

OS 2 : Préfigurer la seconde phase du projet de restauration du patrimoine bâti (14 maisons)².

2.1 Document d'analyse de la première phase élaboré et partagé entre les partenaires (Mairie, DAC, PAG)

2.2 Document de préfiguration de la seconde phase élaboré et partagé avec les partenaires.

OS 3 : Préfigurer une stratégie de valorisation touristique du projet, permettant à terme de créer de l'activité.

3.1 Diagnostic synthétique élaboré.

3.2 Ateliers participatifs pour la mise en place d'une stratégie de valorisation du projet mis en œuvre.

3.3 Document de proposition pour la valorisation touristique du projet.

Synthèse des principaux livrables du projet	
2015	Lieu de stockage des matériaux construit pour les travaux de réhabilitation Acquisition des financements Lancement officiel du projet
2016	Réception des 6 maisons restaurées et inauguration
2017	Document de préfiguration de la phase 2 élaboré et partagé

² Cette réflexion doit être menée en s'appuyant sur les réalisations concrètes de la phase 1, ce qui permet de discuter des volontés (ou non) de développer des compétences sur les métiers du patrimoine et/ou de la construction, à partir de l'expérience à la fois de l'encadrant, des apprentis et de l'expert local pendant la phase 1 et des points de vue des autres habitants.

4. ACTIVITES

OS1 : Restaurer le patrimoine bâti de la commune de Papaïchton

1.1 6 maisons (3 Boniville et 3 Loka) restaurées et fonctionnelles.

- 1.1.1 Définition des modalités de chantiers
- 1.1.2 Dimensionnement des besoins humains et matériels
- 1.1.3 Montage du projet et des dossiers de financement (DAC, région, etc.)
- 1.1.4 Etablir un calendrier prévisionnel des travaux
- 1.1.5 Signature des conventions avec les propriétaires
- 1.1.6 Construction d'un lieu de stockage à Boniville
- 1.1.7 Elaboration de la liste de matériaux et outils nécessaires à la restauration des 6 maisons
- 1.1.8 Identification des fournisseurs potentiels pour les différents matériaux et outils
- 1.1.9 Demande de devis
- 1.1.10 Sélection des fournisseurs
- 1.1.11 Achat des matériaux (bois, autres matériaux et outils)
- 1.1.12 Acheminement, réception des matériaux et transport sur site
- 1.1.13 Demande d'autorisation de travaux
- 1.1.14 Lancement des chantiers
- 1.1.15 Réception des chantiers
- 1.1.16 Inauguration des maisons

1.2 Savoirs et savoirs faire relatifs aux techniques de construction traditionnelles et contemporaines transmis à certains jeunes de la commune de Papaïchton permettant de valoriser ces savoir-faire et en vue de développer des activités économiques locales autour de la construction bois.

- 1.2.1 Elaboration d'un cahier des charges pour la prestation d'encadrement technique (chef de chantier).
- 1.2.2 Elaboration de la fiche de poste de l'expert local.
- 1.2.3 Publication de la fiche de poste.
- 1.2.4 Sélection des encadrants (chef de chantier, sachant construction traditionnelle et tembéman).
- 1.2.5 Sélection des agents de la mairie mis à disposition.
- 1.2.6 Animation des sessions de transmission des savoirs et savoir-faire.
- 1.2.7 Elaboration du document de bilan de l'activité de transmission des savoirs (qui servira aussi de base pour élaborer des outils de communication).
- 1.2.8 Elaboration d'une vidéo et photothèque de l'action.

OS2 : Préfigurer la seconde phase du projet de restauration du patrimoine bâti (14 maisons).

2.1 Document d'analyse de la première phase élaboré et partagé entre les partenaires (Mairie DAC PAG).

- 2.1.1 Entretien avec l'encadrant technique.
- 2.1.2 Entretien avec les agents de la mairie mis à disposition.
- 2.1.3 Entretien avec l'expert local.
- 2.1.4 Echanges avec les habitants, propriétaires et chefs coutumiers.
- 2.1.5 Entretien avec les partenaires.
- 2.1.6 Animation dans les villages sur les perspectives liées à la poursuite du projet (filères, métiers de la construction...).
- 2.1.7 Analyse du document de bilan de l'activité de transmission des savoirs.
- 2.1.8 Réunion pour faire un bilan collectif après les entretiens (partenaires du projet).
- 2.1.9 Elaboration du document.

2.2 Document de préfiguration de la seconde phase élaboré et partagé avec les partenaires sur la base des bilans d'analyse phase 1

- 2.2.1 Réflexion entre les partenaires sur les modalités de chantier et d'organisation du projet possibles en phase 2 au vu de l'analyse des réussites et difficultés de la phase 1.
- 2.2.2 Visite des maisons avec les propriétaires.
- 2.2.3 Dimensionnement des besoins en bois des maisons.
- 2.2.4 Dimensionnement des besoins en matériaux des maisons.
- 2.2.5 Dimensionnement des besoins en ressources humaines.
- 2.2.6 Elaboration du budget prévisionnel.
- 2.2.7 Elaboration d'un document de projet synthétique.
- 2.2.8 Conventionnement avec les propriétaires.
- 2.2.9 Réunions avec les partenaires.
- 2.2.10 Montage des dossiers de financement (DAC, région, etc.)
- 2.2.11 Validation du document par les partenaires.

OS 3 : Préfigurer une stratégie de valorisation touristique du projet, permettant à terme de créer de l'activité.

3.1 Diagnostic synthétique élaboré.

- 3.1.1 Réunion participative permettant de collecter l'avis de l'ensemble de la communauté sur la volonté ou non de recevoir des touristes³.
- 3.1.2 Elaboration d'un document de cadrage méthodologique (pour l'élaboration du diagnostic et du document de proposition pour la valorisation touristique du projet).
- 3.1.3 Présentation et validation du document de cadrage par les partenaires.
- 3.1.4 Elaboration du diagnostic.

3.2 Ateliers participatifs pour la mise en place d'une **stratégie de valorisation du projet** mis en œuvre.

- 3.2.1 Création d'un groupe de travail à Loka et d'un autre à Boniville.
- 3.2.2 Convocation des personnes intégrant les groupes de travail.
- 3.2.3 Selon les éléments identifiés dans le document de cadrage méthodologique, réalisation d'au moins 3 ateliers.
 - 3.2.3.1 Présentation, discussion et validation du diagnostic à Loka et Boniville.
 - 3.2.3.2 Atelier sur les actions de valorisation du projet (axe « interprétation, communication et signalétique »).
 - 3.2.3.3 Atelier sur l'identification de nouvelles activités (axe « activités économiques individuelles et/ou collectives » et « activités associatives » ; ex : services à la personne, guidage, transport, artisanat, etc.).

3.3 Document de proposition pour la valorisation touristique du projet.

- 3.3.1 Réunion avec des spécialistes et partenaires spécialisés.
- 3.3.2 En fonction des résultats du diagnostic et des ateliers, élaboration du document de proposition.

³ C'est une activité importante pour ne pas générer de tension ou une mauvaise compréhension au sein de la communauté. La médiation culturelle a déjà permis d'identifier que la grande majorité des habitants est en faveur de ce type d'activité.

5. PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

Phase 1 :

Direct :

- 6 propriétaires des maisons pilotes. La réalisation de ce projet contribue à l'accompagnement des propriétaires dans un projet personnalisé, selon les souhaits de chacun.
- Environ 4 jeunes formés à la construction traditionnelle.
- 1 emploi créé et 1 prestation de service conventionnée. La création d'emploi ou formation dans le cadre de la transmission des savoirs et savoir-faire permettra l'enseignement des techniques de construction traditionnelle.
- Bonville, village spirituel de la succession des Gran-Man, composition de 7 grandes familles (système traditionnel LO).

Indirect :

- Environ 6000 habitants. Le projet est implanté dans les villages au cœur du pays boni sur la commune de Papaïchton. Les bénéficiaires indirects sont la population, la communauté aluku, les générations futures. Ce projet permettra de retrouver un patrimoine d'antan rénové et de le partager (histoire, savoir-faire, architecture traditionnelle, etc.).
- Les écoles de la commune et leurs élèves. Le projet pourra servir de support à différentes activités dans le cadre scolaire.

Phase 2 :

Directs :

- 14 propriétaires des cases traditionnelles n'ayant pas été intégrées à la phase 1.
- Environ 5 à 10 jeunes formés à la construction traditionnelle.
- 2 emplois créés. La création d'emploi ou formation dans le cadre de la transmission des savoirs et savoir-faire permettra l'enseignement des techniques de construction traditionnelle.
- Bonville, village spirituel de la succession des Gran-Man, composition de 7 grandes familles

Indirect :

- Environ 6000 habitants de la commune.
- L'ensemble de la communauté aluku dans la valorisation de son histoire et culture.

Phase 3 :

Cette partie sera développée une fois terminée les 2 premières phases du projet. A titre d'exemple, les bénéficiaires seront : les jeunes motivés pour développer une activité de service (guidage, services de transport, etc.), les scolaires, l'Office du tourisme et les touristes, etc.

6. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Les changements et améliorations induites par la mise en œuvre du projet, auront un impact sur le long terme. En effet, diverses mutations ont été identifiées, générant des impacts positifs pour la commune et ses habitants à différents niveaux.

Type	Impacts liés au projet
Socio culturels	• Eviter la disparition des cases et de l'histoire liée au passé des communautés locales (architecture, esclavage).

	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter la disparition des savoir-faire liés aux techniques de construction et aux activités artisanales autour des cases traditionnelles (tembés, sculpture, fresques, etc.) • Eviter la disparition des modes de vie familiaux et communautaires. Le fait de conserver les centres historiques des villages permet de maintenir, dans une certaine mesure, l'organisation traditionnelle entre les membres des familles et de la communauté. En effet, si les centres historiques sont profondément modifiés par un « nouveau » système urbain, l'organisation sociale dans les villages changera drastiquement et les modes de vie traditionnels disparaîtront. • Conservation de l'identité des villages autour des centres historiques. • Sensibilisation et appropriation des jeunes à l'histoire de leur propre communauté (cadre scolaire, périscolaire et/ou extrascolaire).
Socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'activités génératrices de revenus autour de la mise en tourisme (guidage, transport, hébergement, services, artisanat, etc.). • Emergence et renforcement d'activités génératrices de revenus autour de la filière bois (depuis la production de bois jusqu'à la construction et artisanat). • Valorisation de l'utilisation du bois dans la construction et contribution à la diversification des essences utilisées pour le bois d'œuvre. • Un nouveau produit touristique pour la commune répondant à son plan stratégique de développement touristique → Amélioration du positionnement de la commune au niveau régional et diversification de l'offre.
De la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la gouvernance locale au travers du dialogue autour de l'activité touristique → création de groupes de travail.

7. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES		
Type de risques	Principales difficultés (risques, contraintes) qui pourraient freiner l'atteinte des objectifs.	Description des réponses prévues pour neutraliser, gérer ou limiter ces difficultés/risques.
Risques liés à la restauration du patrimoine bâti et à la transmission des savoirs et savoir-faire	Difficulté pour le chef de chantier d'assurer le suivi ou l'encadrement des ouvriers (baisse de motivation, incompatibilités de caractères, alcoolémie, retard, ou autre).	S'assurer du recrutement d'ouvriers en fonction de leur projet d'apprentissage et pas seulement de leur statut de public cible pour l'insertion.
	Difficulté pour les entreprises de livrer les commandes à temps (spécifiquement au niveau des fournisseurs de bois).	Anticiper sur les commandes, avec les entreprises de la place. Assurer un suivi régulier des entreprises. Etudier la possibilité d'inclure des pénalités aux contrats avec les entreprises.
	Délais de séchage du bois.	Anticiper les commandes.
	Délais dans l'obtention des	Informations qualifiées sur la

	autorisations de travaux.	procédure à suivre, anticiper les délais et accompagner les dossiers.
	Indisponibilité des propriétaires lors des sollicitations du chef de chantier pour avancer sur la réhabilitation.	Etablir un calendrier des travaux prévisionnel avant le conventionnement avec les propriétaires. Stipuler les rôles et obligations de chacun dans les conventions.
	Disponibilité et capacités pédagogiques des sachants traditionnels (construction et tembé).	Appui de la part des techniciens du projet et de la mairie.
Risques liés à la préfiguration de la deuxième phase	Indisponibilité des propriétaires lors des sollicitations pour élaborer les documents techniques permettant de préfigurer la deuxième phase.	Anticiper, avant la fin de la première phase pour élaborer un calendrier en accord avec les propriétaires.
Risques liés à la préfiguration de la stratégie de valorisation touristique	Volonté, dans les prochaines années, des descendants du propriétaire de détruire la case pour construire une maison moderne.	Convention avec le propriétaire incluant une clause sur la non destruction ou transformation de la maison (Patrimoine communautaire) Déclaration par le Conseil Municipal de « centres historiques protégés ». Proposition d'inscription des maisons protégées dans le Plan Local d'Urbanisme.
	Projection quantitative du nombre de visiteurs dans les prochaines années difficile à élaborer → difficulté pour conseiller/orienter les possibles porteurs de projets.	Création de groupes de travail facilitant le dialogue, la compréhension, la prise de décision consensuelle et un accompagnement de proximité. Réalisation d'échanges avec des porteurs de projets similaires en Guyane.

8. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

Organisation générale :

La structuration du chantier se ferait en deux tranches bien distinctes afin d'éviter un retard du chantier lié à des problèmes d'approvisionnement:

Tranche 1 = Acquisition et stockage des matériaux et outillages

- 1) Achat direct des matériaux par la commune dans un premier temps
- 2) Participation à la collecte du bois ronds par les apprentis ou propriétaire
- 3) Construction d'un lieu de stockage par la commune

Tranche 2 = Chantier de réhabilitation et transmission des savoir-faire.

- **Mairie** : La commune porte le projet :
 - Assure le suivi des financements du projet.
 - Recrute l'encadrant extérieur et le sachant, met à disposition des agents communaux sélectionnés, construit le hangar de stockage, demande des devis, passe les commande des matériels, du bois.

- **PAG** : appui technique et financier. Le Parc amazonien accompagne la mise œuvre du projet:
 - Accompagnement dans l'élaboration des documents techniques (marché public, cahier des charges...).
 - Appui du chargé de projet de la mairie dans le suivi de chantier.
 - Animation des rencontres pendant et suite au premier chantier.
 - Accompagnement dans l'élaboration des documents d'analyse à produire.
- **Fondation du patrimoine** : partenaire financier de la phase 1.
- **DAC** : partenaire technique et financier
- **CNES** : partenaire financier.

Organisation équipe projet :

Institutions	Elus et agents référents
Mairie	Elus : Paul Bakaman, Touine Kouata et Amission Moomou. Agent : Alexis Tiouka et Michel Joachin
DAC	Michel Verrot et Thomas Mouzard
PAG	Agent référent : Touine Kouata Collaborateurs : Fanny Rives, Juliette Frossard, Loïc Massué (phase 3), Claire Couly et Fabien Pons Moreau

Pour coordonner l'action :

- Mise en place d'une personne en mairie chargée de piloter le projet.
- Rédaction des comptes rendu, PV de chantier.
- Envoie des comptes rendu aux partenaires.
- Envoie des convocations.
- Mise place d'un comité de pilotage pour le suivi de l'opération.

9. COMMUNICATION ET DIFFUSION

Les actions de communication/diffusion sur le projet et ses avancées se centreront sur :

- Une communication régulière (au moins trimestrielle) de la part des services communication de la Mairie de Papaïchton et du Parc amazonien sera mise en place. Les outils de communication seront ceux utilisés habituellement par ces services (réseaux sociaux, page internet, communiqués de presse, etc.).
- Elaboration d'une vidéo.
- Elaboration d'une photothèque permettant par la suite d'élaborer des outils de communication.

Selon les disponibilités du service communication du PAG, la réalisation d'une brochure touristique (dont le format sera à définir entre les partenaires) sera prévue lors de la seconde phase du projet

10. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet s'organise autour de 2 actions principales :

- Le COPIL⁴ déjà formé depuis 2013 par la Mairie, la DAC et le PAG continuera à se réunir environ une fois par semestre. Une convocation exceptionnelle pourra avoir lieu si un besoin/problème se présente. Le COPIL suit l'implémentation du projet et donne des

⁴ D'autres possibles partenaires intéressés pour s'intégrer au projet pourront participer à ce COPIL après consultation.

orientations aux techniciens pour une mise en œuvre optimale.

- Le suivi de l'avancée opérationnelle du projet (atteinte des résultats prévus dans les délais) sera à la charge des techniciens de l'équipe projet.

En ce qui concerne l'évaluation, pour cette première phase pilote du projet, un document d'analyse de la première phase sera élaboré par l'équipe projet et partagé avec le COPIL et autres possibles partenaires. Ce document, une fois approuvé et validé par les différents partenaires servira de base pour élaborer la phase 2 du projet de manière participative.

13. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
Objectif général (finalité, objectif global, objectif de DD)	Objectif général : Favoriser le développement économique et culturel de la commune de Papaïchton, au travers la mise en place d'un projet de restauration du patrimoine bâti dynamisant le tourisme localement.	-Nombre de maisons restaurées et valorisées -Nombre de visiteurs -Nombre de personnes dont l'activité dépend du tourisme à Papaïchton
Objectif(s) spécifique(s) (objectifs de développement du projet)	OS 1 : Restaurer le patrimoine bâti de la commune de Papaïchton (phase1) tout en transmettant et valorisant les savoirs et savoir-faire relatifs à ce patrimoine. OS 2 : Préfigurer la seconde phase du projet de restauration du patrimoine bâti (14 maisons). OS 3 : Préfigurer une stratégie de valorisation touristique du projet, permettant à terme de créer de l'activité.	
Résultats (produits)	<p>1 : Restaurer le patrimoine bâti de la commune de Papaïchton (phase1) tout en transmettant et valorisant les savoirs et savoir-faire relatifs à ce patrimoine.</p> <p>1.1 6 maisons (3 Boniville et 3 Loka) restaurées et fonctionnelles, permettant de favoriser le développement d'activités économiques locales autour de la construction bois.</p> <p>1.2 Savoirs et savoirs faire relatifs aux techniques de construction traditionnelles transmis à certains jeunes de la Commune de Papaïchton.</p> <p>2 : Préfigurer la seconde phase du projet de restauration du patrimoine bâti (14 maisons).</p> <p>2.1 Document d'analyse de la première phase élaboré et partagé entre les partenaires (Mairie DAC PAG)</p> <p>2.2 Document de préfiguration de la seconde phase élaboré et partagé avec les partenaires.</p> <p>3 : Préfigurer une stratégie de valorisation touristique du projet, permettant à terme de créer de l'activité.</p> <p>3.1 Diagnostic synthétique élaboré.</p> <p>3.2 Ateliers participatifs pour la mise en place d'une stratégie de valorisation du projet mis en œuvre.</p> <p>3.3 Document de proposition pour la valorisation touristique du projet.</p>	<p>- Nombre de maisons restaurées et fonctionnelles</p> <p>- Nombre de jeunes ayant participé à la construction et la transmission de savoir-faire (objectif : 4)</p> <p>- Nombre d'emplois créés ou associés au bâti traditionnel</p> <p>- Nombre d'entretiens réalisés pour permettre l'analyse</p> <p>- Document d'analyse et de préfiguration produits et partagés avec les partenaires</p> <p>- Degré de réalisation du diagnostic</p> <p>- Nombre d'ateliers participatifs réalisés et nombre de participants</p> <p>- Tenue de la réunion et document de proposition réalisé</p>

CREATION D'UN ATELIER DE PRODUCTION D'HUILE DE MARIPA



Création d'un atelier de production d'huile de Maripa

Territoire et zone d'intervention	Commune de Papaïchton et ses écarts.
Description synthétique du projet	<p>Objectif général du projet : Accompagner la sauvegarde, le développement et la mise en valeur de la production d'huile de Maripa.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>OS 1 : Equiper l'association pour diminuer la pénibilité du travail et augmenter la production.</p> <p>OS 2 : Améliorer les capacités de production et de commercialisation de l'association pour développer, à terme, une activité génératrice de revenu.</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Directs : 50 productrices</p> <p>Indirects : population aluku du Haut Maroni</p>
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Association des producteurs : choix matériel – organisation de l'association et de l'atelier - sensibilisation des non-adhérentes - organisation (et participation) à des évènements.</p> <p>PAG : aide au choix du matériel - achat de matériel - Appui à la formation - co-animation de l'association et des rencontres - aide à la mise en place d'évènements.</p> <p>Mairie : partenaire financier.</p> <p>Collectivité territoriale de Guyane : partenaire financier</p> <p>GADEPAM ou autre partenaire : Organisation, financements et réalisation du voyage d'étude.</p> <p>Autres partenaires techniques : à identifier et mobiliser</p>
Budget estimatif par sources de financement	<p>PAG : 24 539 € (et 32 010€ en H/J)</p> <p>Association : 3 140€ (et 24 966€ en H/J)</p> <p>Mairie : 14 952€</p> <p>Autres partenaires (dont leader) : 72 708€</p> <p>Total : 115 339€ hors frais de personnel.</p>
Durée prévue – période d'intervention	2016-2018
Référence Charte	<p>OR I.1.1 Connaître les ressources, les pratiques humaines et leurs interactions.</p> <p>OR II.1.3 Protéger de manière adéquate les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles</p> <p>OR III.2.3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local.</p> <p>OR III.2.4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité.</p> <p>OR III.2.5 Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes.</p> <p>OR III.2.6 Accompagner les porteurs de projets économiques.</p>

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

L'huile de Maripa est une huile traditionnellement confectionnée chez les Noirs Marrons de Guyane française et du Surinam. Elle est tirée de la noix d'un palmier amazonien : le Maripa (*Attalea Maripa*), très fréquent en Guyane.

Actuellement l'huile est rarement utilisée à des fins domestiques, souvent remplacée par l'huile d'arachide. Pourtant, cette huile est très valorisée chez les Alukus qui l'utilisent lors des préparatifs des fêtes de deuil, dans les offrandes et dans la préparation de certains plats traditionnels.

Les femmes sont de moins en moins nombreuses à confectionner l'huile, à tel point qu'il leur arrive d'en acheter aux Noirs Marrons voisins du Surinam, pour satisfaire leurs besoins.

Fort de ce constat, l'idée a été émise de mettre en place une unité de transformation collective de l'huile de Maripa. En effet, la confection de l'huile est longue et difficile. La mise en place d'infrastructures et d'équipements mécaniques peut faciliter différentes étapes de la transformation et inciter/encourager les femmes à poursuivre cette agro-transformation. De plus, par la mécanisation et la modernisation du travail, cela permet de produire davantage et de diminuer la pénibilité de la tâche. Certaines productrices d'huile de Maripa de Papaïchton se sont regroupées en association en juillet 2012 afin de permettre la transmission de ce savoir-faire ainsi que la valorisation de cette production. Cela passe par la rénovation d'un carbet pouvant devenir atelier de transformation, l'acquisition de machines et l'organisation de la vie de l'atelier autour de l'association.

Entre 2013 et 2016, deux phases ont été finalisées avec l'appui de divers partenaires:

- Phase 1- rénovation du carbet se trouvant sur le terrain : fermeture du carbet, bétonnage d'une dalle, raccordement au réseau d'eau et d'électricité.

- Phase 2- aménagement intérieur du bâtiment : installation d'établis, d'étagères, et création de petites zones de stockage.

Une troisième phase visera à installer les machines nécessaires, à renforcer l'association, à dynamiser l'accès à la salle à d'autres productrices et à donner une meilleure visibilité du produit permettant ainsi de dynamiser la commercialisation.

2. JUSTIFICATION

La préparation d'huile de Maripa est une activité traditionnelle de la communauté aluku. Une utilisation domestique et cérémonielle s'est faite jusque dans les années 60. Aujourd'hui, son utilisation domestique se fait de plus en plus rare car le procédé de fabrication est fastidieux. Jusqu'à la mise en place de cette unité de transformation collective de l'huile de Maripa, il y avait un **risque réel de voir ce savoir-faire traditionnel se perdre.**

Le Maripa ainsi que l'huile que ce palmier permet de produire revêtent une **importance patrimoniale non négligeable**. En effet, ce palmier fait l'objet de nombreux usages, tant alimentaires qu'artisanaux. Chez les alukus, ce palmier a une haute valeur culturelle. C'est le seul palmier que l'on préserve lorsqu'on brûle les abattis, alors que tous les arbres sont coupés. Le Maripa demande une dizaine d'années avant de donner des fruits, et son usage lui confère un statut particulier chez les Noirs marrons. L'huile extraite des graines est utilisée de manière rituelle dans toutes les fêtes de deuil, qui sont de véritables conservatoires des traditions, remémorant l'époque du marronnage.

L'histoire de cette pratique remonte à l'Afrique, où l'on confectionne de l'huile à partir des fruits et noix de palmier à huile africain. Lorsque les Africains sont arrivés en Guyane, ils ont transféré ce savoir aux palmiers amazoniens dont le Maripa lui accordant une importance particulière, comme à

d'autres plantes liées à une culture alimentaire ouest africaine. Cette huile constituait la principale source de matière grasse végétale, durant la période du marronnage et on lui attribue toutes sortes de qualités, tant organoleptiques que nutritives.

Les Anciens disent que du temps où l'on consommait l'huile de Maripa, « on ne voyait pas toutes ces maladies comme l'hypertension et le diabète ! ».

L'huile de Maripa représente donc un véritable produit patrimonial pour les populations bushinenge du Maroni et peut s'avérer être une source d'alimentation bénéfique pour l'ensemble de la population en terme de santé publique. Il reste à souligner que c'est un produit extrêmement rare, le seul autre pays où l'on a relevé sa fabrication étant la Colombie.

De plus, ce projet prévoit le **renforcement de l'association** pour que les productrices puissent gagner en autonomie et en compétences techniques (développement de l'activité, organisation interne de l'association, organisation de l'unité de production, etc.).

Le projet aura aussi un impact positif au niveau de l'**amélioration de la production en quantité et en qualité** grâce à l'équipement de l'unité de production et à des formations spécifiques permettant aux productrices d'acquérir de bonnes pratiques dans la transformation d'huile pour différents usages (par exemple alimentaire, cosmétique). Un travail important sera réalisé pour améliorer la commercialisation de la production que ce soit en interne à l'association (création d'une marque, d'un logo, positionnement) ou en externe (développement de canaux de commercialisation locaux, puis régionaux) ainsi que sur l'exploration de voies de diversification de la production. Tout cela permettra à court terme de créer les conditions minimales permettant aux productrices d'**améliorer les revenus provenant de la vente d'huile** et, à terme, de développer une activité pérenne favorisant la structuration du tissu économique local tout en préservant la diversité bio-culturelle.

Enfin, le projet permettra d'**intégrer et de mettre en valeur les femmes** au travers du renforcement d'une activité économique, répondant ainsi aux besoins de :

- Diversification des sources de revenus et amélioration des conditions de vies familiales
- Autonomisation et revalorisation de la place et du rôle de la femme dans la société.

Pour cela, la mise en place d'une unité collective de fabrication d'huile de Maripa (phase 1 : infrastructure) ne représente qu'une première étape. Le projet vu dans son ensemble se décompose de la façon suivante :

ANNEES/ phases	1. Structure
	2. Renforcement, formation, équipement, début de la commercialisation
	3. Stratégie de commercialisation, amélioration de la qualité, augmentation des volumes, diversification de la production, etc.
	4. Association indépendante dotée d'un « chargé de mission » permettant de continuer à dynamiser l'action de l'association

Lors du montage du projet initial (phase 1 : infrastructure), une concertation avec les productrices

d'huile de Maripa sur Maripasoula et Papaïchton a été réalisée. L'intérêt s'étant fait sentir plus important sur Papaïchton⁵, c'est cette commune qui a été choisie pour mettre en place l'unité pilote de transformation d'huile de Maripa. Une fois finalisée la phase une, l'association de productrice a repris contact avec le PAG et la Mairie de Papaïchton pour donner continuité au projet. Des techniciens de ces 3 structures ont donc collaboré pour élaborer un nouveau projet de manière consensuelle, c'est-à-dire de manière à répondre aux attentes et priorités de chacun.

Acteur	Priorités sur la thématique (agriculture, agro transformation, savoir-faire traditionnel, femmes)
Mairie	Commission des femmes créée en 2015.
Ministère de l'agriculture	Second Pilier de la Politique Agricole Commune: Politique de Développement Rural
Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt.	Assurer au consommateur une alimentation sûre, accessible et diversifiée et accompagner la profession agricole et agroalimentaire à relever le défi du développement endogène et durable.
Chambre d'agriculture	Représenter les intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. Contribuer aussi, par leurs services de proximité, au développement des territoires ruraux et des entreprises agricoles, dont l'accompagnement à l'installation.
Région (Collectivité Territoriale de Guyane)	<i>Programme de Développement Rural de la Guyane 2014-2020 :</i> Priorité 1 : favoriser transfert de connaissance dans le secteur de l'agriculture et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales. Priorité 3 : Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, dont la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Priorité 6 : promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté, et le développement économique.
Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale	Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle, économique, sociale et politique.
Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais	Projet de stratégie économique (2014). Développement rural : pôle d'agro-transformation de l'ouest guyanais.
PAG	Charte : OR I.1.1 Connaître les ressources, les pratiques humaines et leurs interactions. OR II.1.3 Protéger de manière adéquate les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles OR III.2.3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local. OR III.2.4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité. OR III.2.5 Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes. OR III.2.6 Accompagner les porteurs de projets économiques. <u>Contrat d'objectifs :</u> Déclinaison 3-1 : Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et filière bois. Déclinaison 3-4 : Soutien à l'activité économique locale dont valorisation des patrimoines culturels et savoir-faire artisanaux.

3. OBJECTIFS

⁵ Car l'accès à la matière première se fait plus facilement sur Papaïchton et qu'un groupe de femme souhaitant se constituer en association a émergé sur cette commune.

Objectif général : Accompagner la sauvegarde, le développement et la mise en valeur de la production d'huile de Maripa.

Objectif(s) spécifique(s) :

OS 1 : Renforcer la gestion, l'organisation et la gouvernance de l'association

OS 2 : Equiper l'association pour diminuer la pénibilité du travail et augmenter la production.

OS 3: Améliorer les capacités de production et de commercialisation de l'association pour développer, à terme, une activité génératrice de revenu.

4. RESULTATS et PRODUITS

OS 1 : Renforcer la gestion, l'organisation et la gouvernance de l'association

1.1 Association renforcée au niveau organisationnel au travers de la coopération transfrontalière avec des groupes de productrices déjà bien structurés.

1.2 Capacités de gestion de l'association améliorées

OS 2 : Equiper l'Association pour diminuer la pénibilité du travail et augmenter la production.

1.1 Machines pour la production d'huile de maripa pré-identifiées

1.2 Local de production équipé et fonctionnel

1.3 Capacités techniques de production augmentées

OS 3 : Améliorer les capacités de production et de commercialisation de l'association pour développer, à terme, une activité génératrice de revenu.

b. Qualité et quantité d'huile de Maripa produites améliorées

c. Salle de transformation utilisée par de plus en plus de productrices et producteurs

d. Opportunités de commercialisation d'huile de Maripa analysées (et améliorées)

e. Autorisation de mise en marché du produit

f. Proposition de diversification de la production élaborée

Synthèse des principaux livrables du projet

2016	Local (infrastructure extérieure et intérieure) terminé et prêt à recevoir le matériel d'agro transformation. Voyage d'étude préfiguré
2017	Voyage d'étude possiblement réalisé (→ choix des machines). Local de production équipé et fonctionnel (achat et installation des machines)→ Inauguration Règlement intérieur pour l'utilisation du local élaboré de manière participative et mis en œuvre. Cartographie de la ressource (palmiers <i>Attalea maripa</i>). Productrices formées aux règles « d'hygiène/normes/sécurité » spécifiques.
2018	Planification des besoins sur les 3 prochaines années. Moyens de transport acquis pour l'association. Plan d'action pour accompagner l'amélioration de la qualité de l'huile. Commercialisation dans au moins un point de vente.

5. ACTIVITES

OS 1 : Renforcer l'organisation et la gouvernance de l'association

1.1 Association renforcée au niveau organisationnel au travers de la coopération transfrontalière avec des groupes de productrices déjà bien structurés.

- 1.1.1 Identification de divers groupements de productrices ayant une expérience pouvant présenter des bonnes pratiques pour l'association de PPI⁶
- 1.1.2 Organisation du voyage et identification des accompagnateurs
- 1.1.3 Achats et réservations
- 1.1.4 Voyage → échange sur les modes d'organisation des différentes coopératives et associations de producteurs, échange sur les modes/procédures de gouvernance et de prise de décision, échanges sur les processus de commercialisation des produits (méthode, évolution dans le temps, etc.).
- 1.1.5 Rapport (contenant une description des activités réalisées et des préconisations pour l'achat des machines ainsi que pour dynamiser la démarche collective).
- 1.1.6 Réunion de travail de l'association permettant d'améliorer les modes organisationnels et de gouvernance.

1.2 Capacités de gestion de la salle de l'association améliorées.

- 1.2.1 Organisation et réalisation d'une formation « démarche collective »
- 1.2.2 Identification des différents éléments à intégrer dans le règlement interne, selon la méthode de production traditionnelle (procédés à respecter, utilisation des outils et machines pour respecter le cahier des charges et la qualité du produit, etc.)
- 1.2.3 Réunions collectives pour élaborer le règlement interne et définir le mode de fonctionnement
- 1.2.4 Signature du règlement et mode de fonctionnement
- 1.2.5 Inauguration
- 1.2.6 Valoriser et augmenter la visibilité du travail de l'association (rencontres, participation à des évènements, échantillons)

OS 2 : Equiper l'Association pour diminuer la pénibilité du travail et augmenter la production.

Activité préliminaire : Evaluer la possibilité de recruter (et recruter si possible) un contrat aidé permettant de dynamiser la mise en œuvre du projet au sein de l'association.

2.1 Machines pour la production d'huile de maripa pré-identifiées lors du voyage organisé dans le cadre de la coopération transfrontalière

- 2.1.1 Visite des ateliers de production des différentes coopératives/associations de producteurs (lors du voyage)
- 2.1.2 Analyse du processus de production et des machines/outils utilisés (rapport du voyage)
- 2.1.3 Première prise de contact avec les fournisseurs

2.2 Local de production équipé et fonctionnel

- 2.2.1 Document détaillant les process traditionnels de transformation afin de constituer une base documentaire et chiffrée de la transformation traditionnelle par rapport à ce qui sera fait avec les

⁶ Certains groupements ont déjà été identifiés lors d'activités préliminaires de l'association, notamment au Brésil une association bien structurée d'huile babasou.

machines et les matériels utilisés

2.2.2 Plan théorique d'aménagement du bâtiment, prenant en compte les infrastructures, les questions d'ergonomie et de confort (en lien avec la diminution de la pénibilité) et les exigences de normes sanitaires et d'hygiène, à modifier et adapter au cours du projet si nécessaire (notamment compte tenu de la taille des machines)

2.2.3 Reprise de contact avec les fournisseurs déjà contactés, ceux rencontrés en voyage d'études et d'éventuels nouveaux fournisseurs et test sur le concassage

2.2.4 Demande de devis contenant la mise aux normes UE de certaines machines

2.2.5 Validation des machines/outils nécessaires et choix sur la base de la satisfaction des productrices sur les rendus et une analyse coût/avantage

2.2.6 Achats des machines et du groupe électrogène

2.2.7 Identification et invitation d'une personne référente pouvant former les productrices (formateur)

2.2.8 Achats des ustensiles de transformation

2.2.9 Achat des équipements pour le bureau

2.2.10 Acheminement

2.2.11 Installation sur place et travaux (possible renforcement de la dalle, adaptation système électrique, etc.)

2.2.12 Mise en route des machines (et formation des membres du bureau de l'association à leur utilisation par un formateur).

2.2.13 Entretien par les productrices et mise en place d'un contrat de maintenance régulier

2.3 Capacités techniques de production augmentées

2.3.1 Formation des membres de l'association à l'utilisation des machines (en interne)

2.3.2 Formation aux règles « d'hygiène/normes/sécurité » spécifiques en lien avec le procès de transformation en huile

OS 3 : Améliorer les capacités de production et de commercialisation de l'association pour développer, à terme, une activité génératrice de revenu.

3.1 Qualité et quantité d'huile de Maripa produites améliorées (CIRAD et/ou IRD)

3.1.1 Elaboration d'une cartographie de la ressource connue

3.1.2 Réflexion et mise en place d'un système interne à l'association pour la collecte.

3.1.3 Achat de 2 congélateurs pour stocker et conserver les amandes des graines et le beurre

3.1.4 Planification des besoins sur les 3 prochaines années (matière première)

3.1.5 Réflexion et proposition pour augmenter la production sur les prochaines années

3.1.6 Réflexion avec des spécialistes et les formatrices pour analyser la possibilité de mettre en place une pépinière et des plantations.

3.1.7 Identification des missions attendues du technicien (fiche de poste) et des attentes de l'association sur la qualité

3.1.8 Identification de techniciens spécialistes dans l'amélioration/adaptation du procès d'agro transformation (s'il dispose d'une expérience dans la production d'huiles artisanales, ce serait un atout)

3.1.9 Sélection d'un technicien pour l'accompagnement.

3.1.10 Analyse des étapes, procès et conditions de productions actuelles (traditionnelles, comme définies dans le règlement).

3.1.11 Elaboration d'un document de recommandations (plan d'action) pour accompagner l'amélioration de la qualité de l'huile et diriger le processus d'amélioration continu nécessaire à la demande de mise en marché (CODEX alimentaire)

3.1.12 Rapprochement avec différentes structures référentes en qualité afin de croiser les points de vue sur le document (PAOG, IRC Montpellier, UMR, Université de Guyane, etc.) sous

forme d'échanges e-mail et rencontres si nécessaire

3.1.13 Réflexion sur les éléments d'améliorations détectés dans le plan d'action.

3.1.14 Deux actions pilotes mises en œuvre (ex : achat de conditionnement de manière collective et conservation).

3.2 Salle de transformation utilisée par de plus en plus de productrices et producteurs

3.2.1 Présentation auprès des productrices non-adhérentes et sensibilisation à rejoindre l'association et l'atelier

3.2.2 Visite de la salle avec les acteurs de Loka et Boniville intéressés.

3.3 Opportunités de commercialisation d'huile de maripa analysées (et améliorées) en fonction des quantités produites

3.3.1 Document d'identification des possibles débouchés (canaux de commercialisation)

3.3.2 Mise en place d'un point de vente au local

Si des volumes suffisants sont produits, d'autres activités pourront être mises en œuvre. Cette partie sera à développer, si besoin selon les avancées du projet.

3.3.3 Mise en place d'au moins un autre canal de commercialisation localement

3.3.4 Document d'identification des différents labels possibles (dont les labels locaux) et réflexion en lien avec la marque Parc

3.3.5 Création d'une marque et d'un logo

3.3.6 Dépôt de brevet.

3.3.7 Labellisation(s).

3.4 Préfiguration de la mise en marché du produit

3.4.1 Identification de la procédure à suivre (codex etc...)

3.4.2 Elaborer un document de synthèse d'orientation méthodologique et financière

3.4.3 Choisir une stratégie de mise en marché

3.5 Proposition de diversification de la production.

3.5.1 Mise en place d'une réflexion collective (au moins 3 réunions).

3.5.2 Elaboration d'un document de proposition pour la diversification de la production et des usages de la salle (en préparation d'une phase suivante du projet)

6. PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

Directs :

Production

- Les membres actuels de l'association (environ 4 femmes et un homme)
- Les autres productrices de la zone (Papaïchton, Loka, Boniville) non-membres de l'association, pouvant bénéficier de la structure (environ 50 personnes)

Consommation

- Les consommateurs « alimentaires » locaux d'huile de Maripa (6000 personnes)
- Les consommateurs « traditionnels/rituels » locaux d'huile de Maripa (environ 2 fois par an pour de grandes cérémonies regroupant environ 2000 personnes par cérémonie)
- Les touristes

Indirects :

- La famille des productrices (environ 385 personnes)
- La population en général
- Les restaurateurs

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Impact

Description

Patrimonial	Valorisation et transmission de savoir-faire et de la tradition ; pérennisation de ce patrimoine immatériel par la valorisation économique.
Social	Diminution de la pénibilité et du temps de travail, valorisation du rôle de la femme dans la société par la création d'activité économique, rôle de représentation de la femme par rapport à la culture.
Economique / création de revenus et d'emploi	Commercialisation sur différents points de vente, amélioration des revenus familiaux, création d'emploi sur le long terme. Projet en lien avec la stratégie artisanale et le développement touristique sur la commune.
Amélioration des capacités et des connaissances	Gestion associative, suivi et mise en œuvre de projet, techniques machine, hygiène et sécurité alimentaire, connaissance sur la ressource et le territoire, amélioration de la qualité de production.

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES		
Principaux aspects présentant un risque/une difficulté qui pourrait freiner l'atteinte des objectifs.	Description du risque/de la difficulté	Réponses prévues pour neutraliser, gérer ou limiter ces difficultés/risques.
Financement voyage d'étude et disponibilité des membres de l'association.	Trouver une source de financement fiable	Sensibilisation des partenaires et des membres de l'association; prendre contact avec la DJSCS et d'autres partenaires pour voir la possibilité de cofinancement.
Adéquation des machines au type de production ; adaptation des machines à la matière première (graine de Maripa)	Les machines identifiées lors de l'étude et qui servent pour la transformation d'autres types de graines que le Maripa préliminaire ne sont pas produites localement. Les machines sont produites au Brésil (donc possibles problèmes d'adaptation aux normes UE ou au traitement de ces graines) et en Belgique.	Voyage d'étude pour tester les machines sur place (Brésil ou Belgique). Envoi d'échantillon aux différents producteurs pour tester l'adéquation des machines au type de graines et à la qualité de production souhaitée. Vérifier les normes en vigueur et la possibilité des entreprises d'adapter leurs machines aux normes UE (normes machine et normes sécurité alimentaire).
Coût des machines et de leur acheminement (achat et mise aux normes européenne)	Difficulté à anticiper le cout exact des machines et les frais de mise à la norme, frais d'acheminement, frais de dédouanement, etc.	Voyage d'étude permettant de dimensionner correctement les besoins en machines. Etablir une fourchette basse et haute par rapport au cout des machines et prévoir les lignes budgétaires entre les différents financeurs et partenaires en conséquence.

Délais de mise en œuvre du programme LEADER.	Prise de retard par rapport au calendrier.	Préparer le dossier LEADER au plus vite et chercher d'autres sources de financements.
Démobilisation des membres de l'association suite au changement de bureau qui doit intervenir courant 2016.	Risque lié à la méconnaissance des nouveaux membres du bureau par rapport à la gestion (associative et de projet), de baisse d'activité qui aura un impact négatif sur l'avancement du projet.	Animation forte des partenaires auprès des membres de l'association. Formation-action par les membres du bureau sur l'organisation, la gestion et le fonctionnement de l'association
Rédaction du règlement intérieur	Difficulté à s'accorder sur le fonctionnement interne (utilisation des machines, participation membres et non-adhérents, etc.)	Définition de règles du jeu avant l'élaboration du règlement intérieur en cas de difficulté de prise de décision sur un point du règlement Gouvernance qui prend en compte un processus de décision participatif
Adéquation entre les objectifs de cartographie et les moyens disponibles	La ressource est disséminée sur l'ensemble de la commune et donc difficile à cartographier en cas de manque de moyens technique pour la cartographie et l'accès à la ressource.	Voir moyens cartographiques avec le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) Anticiper la planification de manière annuelle sur le temps des agents (DTM et Service SIG)
Eligibilité des financements pour les moyens de transport	Existence ou non de lignes de financements sur ce type d'équipement	Identifier et prévoir les lignes budgétaires entre les différents financeurs et partenaires
Ressources humaines dédiées au projet (accompagnement de l'association)	Disponibilité des agents des différents partenaires du projet pour assurer un suivi optimal	Bien définir la charge de travail (dans le cadre de ce projet et sur l'ensemble des projets de la convention d'application) des équipes en place. Selon la charge de travail identifiée voir si nécessaire d'embaucher un chargé de mission dédié.

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

Association des producteurs : choix matériel – organisation de l’association et de l’atelier - sensibilisation des non-adhérentes - organisation (et participation) à des évènements.

PAG : aide au choix du matériel - achat de matériel - Appui à la formation - co-animation de l’association et des rencontres - aide à la mise en place d’évènements.

Mairie : partenaire financier.

Collectivité territoriale de Guyane : partenaire financier

GADEPAM ou autre partenaire: Organisation, financements et réalisation du voyage d’étude.

Pour coordonner les différents partenaires :

- Organisation d’une réunion mensuelle et CR de la réunion.
- 2 réunions annuelles associant l’ensemble des partenaires.

Acteur	Elus/agents référents
PAG	Agent référent : Touine Kouata Collaborateurs : Sarah Ayangma, Juliette Frossard, Fabien Pons-Moreau
Mairie	Elu référent : Alain Djani Agent référent : à définir
Association	Membre du bureau (Présidente, secrétaire et trésorière de l’association)

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

Les moyens de communication suivant seront utilisés pendant le suivi du projet :

- Moyens de communication de la Mairie, Région et PAG (site internet, facebook...)
- Participation à des évènements (fête des palmiers, salon de l’agriculture..)
- Publication d’articles de presse (contact guyaweb et autres)

Ensuite lors de la mise en route de l’atelier :

- Inauguration et presse
- Radio locale et presse régionale
- A long terme, création d’un site internet avec vente en ligne

11. SUIVI ET EVALUATION

Suivi et évaluation interne :

- Compte rendu des réunions.
- Établir des rapports semestriels sur l’état d’avancement matériel et financier du projet.
- Analyse des problèmes émergents et recherche de solutions conjointes entre les différents partenaires.
- Analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet (FFOM), de ses composantes, de ses mécanismes internes de fonctionnement, et des organismes de mise en œuvre.
- Evaluation en fonction des indicateurs spécifiques à la charte.

Suivi et évaluation externe :

- Établir un rapport d’activités et financier pour les différents partenaires en fonction de leurs attentes spécifiques.
- Rendre compte selon les procédures des différents financeurs

13. CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								
PAG		Association		Mairie		LEADER/SGE et autres partenaires à mobiliser		TOTAL sans les charges de personnel(€)
Contribution en personnel	Contribution numéraire*	Contribution en personnel	Contribution numéraire*	Contribution en personnel	Contribution numéraire*	Contribution en personnel	Contribution numéraire*	(€)
(H/J et estimation €)	(€)	(H/J et estimation €)	(€)	(H/J et estimation €)	(€)	(H/J et estimation €)	(€)	
32 010,00 €	24 539,00 €	24 966,00 €	3 140,00 €		14 952,00 €		72 708,00 €	115 339,00 €
208,5 H/J Dont : • 60% Pilote • 40% Equipe appui	<ul style="list-style-type: none"> • Communication • Transport/fret • Achat de petit matériel • Frais de déplacements • Cartographie de la ressource • Prestation service extérieur - communication 	219 H/J	<ul style="list-style-type: none"> • Fournitures (entretien) • Frais inauguration • Prestation service extérieur - communication 		<ul style="list-style-type: none"> • Contrat aidé associatif 		<ul style="list-style-type: none"> • Voyage étude / frais de déplacement • Plan théorique d'aménagement du bâtiment • Achat des machines • Achat de petit matériel • Formation • Moyens de transport et fret° • Etude amélioration qualité 	

*Incluant les efforts logistiques

*Financement non directement obligatoires pour atteindre les objectifs du projet (30 000 Euros pour les moyens de transport et 5000 Euros de fret)

14. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
Objectif général (<i>finalité, objectif global, objectif de DD</i>)	Accompagner la sauvegarde, le développement et la mise en valeur de la production d'huile de Maripa.	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité d'huile produite/personne et temps moyen de production d'un litre - Degré de satisfaction des producteurs/rices Si commercialisation - Revenu généré par la commercialisation/personne
Objectif(s) spécifique(s) (<i>objectifs de développement du projet</i>)	<p>OS 1 : Renforcer la gestion, l'organisation et la gouvernance de l'association</p> <p>OS 2 : Equiper l'association pour diminuer la pénibilité du travail et augmenter la production.</p> <p>OS 3: Améliorer les capacités de production et de commercialisation de l'association pour développer, à terme, une activité génératrice de revenu.</p>	<p>OS1 et OS2:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participantes au voyage d'études - Nombre et coût des équipements mis en place sur le local - Nombre d'heures de formation et personnes formées (notamment en gestion et en hygiène/Sécurité et animation collective) - Existence d'un règlement interne - Nombre de participantes et produits présents aux évènements de valorisation <p>OS3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différence de quantité d'huile produite par rapport à la situation initiale/personne - Réalisation du plan d'action d'amélioration qualité - Nombre d'actions d'amélioration mises en œuvre - Degré de satisfaction des producteurs/rices sur la qualité - Nombre de visite du local ou nombre de journées porte ouverte organisées - Nombre d'utilisateurs(rices) du local de production
Résultats (<i>produits</i>)	<p>OS 1 : Renforcer la gestion, l'organisation et la gouvernance de l'association</p> <p>1.1 Association renforcée au niveau organisationnel au travers de la coopération transfrontalière avec des groupes de productrices déjà bien structurés.</p> <p>1.2 Capacités de gestion de l'association améliorées</p> <p>OS 2 : Equiper l'Association pour diminuer la pénibilité du travail et augmenter la production.</p> <p>2.1 Machines pour la production d'huile de maripa pré-identifiées</p> <p>2.2 Local de production équipé et fonctionnel</p> <p>2.3 Capacités techniques de production augmentées</p> <p>OS 3 : Améliorer les capacités de production et de commercialisation de l'association pour développer, à terme, une activité génératrice de revenu.</p> <p>3.1 Qualité et quantité d'huile de Maripa produites améliorées</p> <p>3.2 Salle de transformation utilisée par de plus en plus de productrices et producteurs</p> <p>3.3 Opportunités de commercialisation d'huile de Maripa analysées (et améliorées)</p> <p>3.4 Autorisation de mise en marché du produit</p> <p>3.5 Proposition de diversification de la production élaborée</p>	



Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune



Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune

Territoire et zones d'intervention	Commune de Papaïchton et ses écarts.
Description synthétique du projet	<p>Objectif général du projet : Développer l'offre d'activité de découverte nature /culture de la commune, tant pour les visiteurs que pour les habitants.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>OS1 : Finaliser les aménagements et assurer le fonctionnement pérenne de la première tranche du sentier la Source.</p> <p>OS2 : Développer un parcours thématique sur le sentier La Source mettant en valeur la culture boni.</p> <p>OS3 : Elaborer une base de proposition de développement de l'offre de randonnées de la commune de Papaïchton avec les acteurs locaux et du secteur touristique.</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Directs : 60 personnes dont</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 artisans tembés, • 30 élèves de 4^{ème} et leurs professeurs, • Environ 10 commerçants, • 3 associations locales œuvrant dans la culture ou le développement touristique, • environ 10 agents communaux formés. <p>Indirects : 6000 habitants (recensement 2014).</p>
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Pilotes réalisation de l'aménagement du sentier: Mairie et Parc amazonien de Guyane.</p> <p>Pilote fouille : Direction des Affaires Culturelles</p> <p>Appui : Classe de 4^{ème} du collège pour la scénarisation du sentier.</p> <p>Implication : commerçants et porteurs de projets touristiques.</p>
Budget estimatif par sources de financement	<p><i>PAG : 10 731,20 € (et 21 321,33 € en H/J)</i></p> <p><i>Mairie : 3 895,50 € en H/J</i></p> <p><i>Collectivité territoriale de Guyane : 10 000 €</i></p> <p><i>DAC : à définir</i></p> <p>TOTAL (sans les feuilles): 45 948,03 €</p>
Durée prévue – période d'intervention	2015-2017
Référence Charte	<p>OR II.1.2 Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales.</p> <p>OR II.2.2 Proposer des outils de médiation culturelle.</p> <p>OR III-2-2 Développer l'attractivité du territoire</p> <p>OR II-2-4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité.</p> <p>OR III-2-5 Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes.</p>

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Papaïchton possède un important potentiel d'écotourisme, en tant que capitale du pays boni, riche de paysages, d'écosystèmes et de patrimoines culturels variés et nombreux.

La commune a souhaité s'inscrire dans une démarche d'écotourisme afin de protéger et de valoriser son patrimoine et permettre de générer une activité économique durable sur son territoire. La commune s'est d'ailleurs dotée d'un schéma de développement touristique dont le choix stratégique est de privilégier une offre associant découverte nature et imprégnation culturelle en :

- 1- Développant des structures d'accueil et d'animation mettant en valeur la culture aluku ;
- 2- Créant des circuits de randonnée pédestre, de découverte et sportive.

Les sentiers de randonnée constituent l'un des modes privilégiés de développement de l'offre d'écotourisme et de valorisation des patrimoines, dans une logique de découverte des liens entre Homme et Nature.

C'est dans cette perspective qu'a été développé un premier sentier « La source » : ce parcours pédestre en boucle est en finalisation d'aménagement sur environ 4 km, à proximité du bourg de Papaïchton et présente un niveau de difficulté moyen. Ce sentier permet la découverte de différentes formations végétales : le sentier passe successivement par de la forêt secondaire et primaire, riche en essences de valeur botanique et patrimoniale, avec un beau point de vue sur Papaïchton et le fleuve.

Une première phase (tranche 1) a consisté à aménager la boucle du sentier, tandis que la seconde phase (tranche 2) vise à valoriser cette première boucle au travers d'un parcours thématique. Enfin, la troisième phase (tranche 3) aura pour objectif de réaliser des extensions du sentier « de la source » sur la Montagne Couronnée et l'ancienne scierie. Le parcours thématique permettra de valoriser les richesses et spécificités de la culture et de l'art boni.

Au-delà du sentier la Source, les opportunités de développement de nouveaux modes de randonnée sont à investir afin de diversifier à terme l'offre écotouristique et de mobilité douce (pédestre, VTT, fluviale) sur la commune de Papaïchton.

2. JUSTIFICATION

Le projet pilote du sentier la source sur la commune de Papaïchton est venu d'une volonté conjointe de l'ancienne équipe municipale et des agents du Parc amazonien de Guyane de créer un sentier de proximité dans la même dynamique que ceux existants à Saül.

La nouvelle équipe arrivée début 2014 souhaite, elle aussi, poursuivre ce projet qui est un véritable outil de découverte du territoire. Il s'intègre parfaitement à la politique de développement touristique mis en place par la commune depuis 1 an :

- Souhait de développer une destination Papaïchton, capitale du pays boni ;
- Embauche d'un chargé de mission tourisme ;
- Création d'un service ;
- Elaboration de proposition de remise en fonctionnement de l'office du tourisme ;
- Création d'une image au travers de sa communication (nouveau logo, site internet, Facebook) ;
- Volonté de développer une activité de court séjour sur le site des Abattis Cottica.

La dynamique en cours sur la commune est facteur de mobilisation auprès d'autres acteurs

notamment les porteurs privés. De nouveaux porteurs souhaitent mettre en place, à moyen terme, des logements touristiques sur la commune diversifiant ainsi l'offre actuelle. Une association de protection et valorisation du patrimoine naturel a aussi été créée et essaye, entre autres activités, de mettre en place des activités de guidage auprès des touristes.

De plus, pour les partenaires du projet, ce sentier et le développement d'un schéma local de randonnée permettront d'accentuer les offres de valorisation du patrimoine local et de se conjuguer aux autres projets de développement touristique locaux (comme le projet de réhabilitation du patrimoine bâti par exemple) et aux projets régionaux (voir diagnostic Atout France et SRDTL, 2013). En ce sens, le projet s'intègre aussi à la démarche mise en œuvre prochainement par la Mairie et l'Agence d'Urbanisme de la Guyane d'élaboration et mise en œuvre d'un PLU axé sur la valorisation du patrimoine culturel et le tourisme.

Pour Papaïchton, le développement d'activités économiques liées au tourisme ne pourra se faire qu'avec le développement d'un projet original au regard de ce qui se fait déjà en Guyane.

Ce projet de sentier pilote ainsi que la volonté de la mairie de poursuivre la création ou le réaménagement de sentiers de proximité permettra à terme de répondre à la problématique : comment faire de la commune de Papaïchton une destination touristique unique et reconnue en Guyane et au-delà des frontières régionales.

Ce projet va mettre en valeur des atouts essentiels :

- Thématiser le sentier afin d'en faire une clé d'entrée culturelle et artistique dans le monde Aluku, ce qui constitue en soi un élément majeur d'attractivité.
- Permettre à terme l'accès à la montagne couronnée en prolongeant la boucle (une fois les fouilles finalisées) et mettre en valeur un espace à haute valeur patrimoniale.
- Le document d'orientation doit permettre de relier les différents espaces culturels et naturels de la commune : ancien Papaïchton, bord du fleuve, liaison avec Loka et Boniville, sentier urbain de découverte du patrimoine...

Ce projet s'inscrit dans les grands axes des politiques et initiatives publiques suivantes :

<i>Collectivités ou Etablissements publics</i>	
<i>Mairie</i>	Schéma de développement touristique de 2007.
<i>Région</i>	Schéma régional de développement touristique et des loisirs en Guyane (2013). Lignes Produits Maroni dont sentiers.
<i>Conseil général 973</i>	Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).
<i>Direction des Affaires culturelles</i>	Elle contribue à l'expertise des projets culturels et à la structuration de l'économie culturelle. Missions : patrimoine, archéologie. Convention avec le PAG sur l'archéologie.
<i>Ministère des affaires étrangères et du développement international</i>	Stratégie de promotion touristique du territoire français à l'échelle internationale : contrat de destination. La région Guyane a été retenue.

En ce qui concerne la Charte du PAG, le projet se rattache aux différentes sous orientations suivantes :

- OR II.1.2** Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales.
- OR II.2.2** Proposer des outils de médiation culturelle.
- OR III-2-2** Développer l'attractivité du territoire
- OR II-2-4** Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité.
- OR III-2-5** Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes.

Contrat d'objectifs- COB :

Déclinaison 3.2 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

3. OBJECTIFS

Objectif général : Développer l'offre d'activité de découverte nature /culture de la commune, tant pour les visiteurs que pour les habitants.

Objectif(s) spécifique(s) :

OS1 – Finaliser les aménagements et assurer le fonctionnement pérenne de la première tranche du sentier la Source.

OS2 – Développer un parcours thématique sur le sentier La Source mettant en valeur la culture Boni.

OS3 – Elaborer une base de proposition de développement de l'offre de randonnées sur la commune de Papaïchton avec les acteurs touristiques locaux.

4. RESULTATS et PRODUITS

- 1.1 Tranche 1 du sentier finalisée et sentier inauguré.
- 1.2 Sentier et signalétique entretenus tout en formant à l'entretien des agents municipaux.
 - a. Tranche 2 engagée: mise en place d'un parcours thématique autour de l'art Tembé sur la boucle du sentier la Source (réalisation de Tembé, d'une scénographie et d'un livret d'accompagnement).
 - b. Tranche 3 engagée: début des prospections sur la Montagne Couronnée et l'ancienne scierie (fouilles archéologiques préventives).
- 3.1 Une base de documents d'orientations pour le schéma local de randonnée est élaborée (mobilité douce).

2015	Inauguration de la tranche 1 du sentier – Ouverture officielle au public.
2015 – 2016	Début des fouilles sur la montagne couronnée.
2016	Document de mise en scène + synopsis.
2017	Document d'orientation pour le schéma local de randonnée.
2017	Inauguration de la tranche 2 du sentier : parcours thématique installé, livre d'accompagnement finalisé.

5. ACTIVITES

1.1. Tranche 1 du sentier finalisée et sentier inauguré

- 1.1.1. Réalisation de la visite de sécurité en régie (agent PAG)
- 1.1.2. Mise en œuvre des préconisations d'entretien avant inauguration
- 1.1.3. Etablissement du rapport de sécurité

- 1.1.4. Diffusion des cartes guides sur sites identifiés
- 1.1.5. Préparation de l'inauguration
- 1.1.6. Inauguration
- 1.1.7. Communication sur l'inauguration et l'ouverture du sentier au public

1.2 Sentier et signalétique entretenus tout en formant à l'entretien des agents municipaux.

- 1.2.1 Entretien mensuel du sentier par agent PAG et intégration progressive des agents de la mairie
- 1.2.2 Identification des agents mairie affectés aux sentiers
- 1.2.3 Rédaction d'un programme de formation pour les agents communaux
- 1.2.4 Organisation de la formation action (agent PAG + Mairie)
- 1.2.5 Réalisation de la formation
- 1.2.6 Compte rendu - évaluation de la formation

2.1 Tranche 2 engagée: mise en place d'un parcours thématique autour de l'art Tembé sur la boucle du sentier la Source (réalisation de Tembé, d'une scénographie et d'un livret d'accompagnement).

- 2.1.1 Organisation d'une réunion conjointe mairie + PAG + artisan
- 2.1.2 Réalisation d'un cahier des charges pour la partie scénarisation du sentier
- 2.1.3 Réunion Pag + équipe pédagogique collègue (Juin 2015)
- 2.1.4 Identification de la classe (Marronnage dans le programme péda. des 4ème)
- 2.1.5 Composition d'un groupe de travail incluant des personnes ressources
- 2.1.6 Phase de contact avec les participants
- 2.1.7 Planification du travail avec le groupe d'élèves (en sous-groupe)
- 2.1.8 Atelier avec personnes ressources (PAG notamment SCOM, SIG, Jean Moomou, DAC)
- 2.1.9 Réalisation du travail scénographique (immersion, collecte, création de personnage...) appuyé par une scénariste
- 2.1.10 Réception du parti pris de mise en scène et du synopsis
- 2.1.11 Validation
- 2.1.12 Mise en scène et écriture
- 2.1.13 Validation du travail des élèves par le groupe de travail (PAG + mairie)
- 2.1.14 Identification des artisans
- 2.1.15 Identification des supports pérennes de reproduction
- 2.1.16 Rédaction d'un cahier des charges de commande aux artisans
- 2.1.17 Signature d'un bon de commande par artisan
- 2.1.18 Suivi des artisans
- 2.1.19 Réception des œuvres par les partenaires
- 2.1.20 Réalisation des reproductions
- 2.1.21 Commande du matériel pour la mise en place des tembés sur site
- 2.1.22 Interprétation écrite des œuvres avec les artisans
- 2.1.23 Création du livre d'accompagnement (comme défini dans le synopsis, voir SCOM)
- 2.1.24 Impression du document
- 2.1.25 Installation des reprographies sur site
- 2.1.26 Organisation de l'inauguration
- 2.1.27 Inauguration
- 2.1.28 Communication

2.2 Tranche 3 engagée: début des prospections sur la Montagne Couronnée et l'ancienne scierie (fouilles archéologiques préventives).

- 2.2.1 Organisation d'une réunion multi partenariale (mairie, PAG, DAC)
- 2.2.2 Identification des personnes relais/partenaires/ groupe de travail
- 2.2.3 Signature de la convention entre les partenaires
- 2.2.4 Engagement des Fouilles sur le site
- 2.2.5 Suivi des fouilles
- 2.2.6 Valorisation des fouilles (scolaires/public)

3.1 Une base de documents d'orientation pour le schéma local de randonnée est élaborée (mobilité douce).

- 3.1.1 Création d'un comité de travail
- 3.1.2 Etablir une liste de proposition de sentiers de randonnée et priorisation
- 3.1.3 Cartographie des sentiers priorités

6. PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

Bénéficiaires directs : 60 personnes dont

- 5 artisans tembés,
- 30 élèves de 4^{ème} et leurs professeurs (histoire-géographie, technologie, arts plastiques...),
- environ 10 commerçants,
- 3 associations locales œuvrant dans la culture ou le développement touristique,
- environ 10 agents communaux formés.

Bénéficiaires indirects : les habitants de Papaïchton et ses écarts soit environ 6 000 habitants, plus précisément :

- Les écoles et association d'EEDD,
- Porteurs de projets émergents souhaitant compléter l'offre ou bénéficier de sa diversification pour développer de nouvelles activités (notamment sportives : vélos, Kayak, etc.)
- Les touristes (pas d'estimation exacte à ce jour).

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Perception et positionnement du territoire :

La communauté se fédère autour de la destination : **Papaïchton, capitale du pays boni** et sur l'attractivité de la clé d'entrée culturelle de son territoire.

Un plan d'action plus global est mis en place par la commune au travers de la mise à jour et de la réadaptation du schéma de développement touristique.

Le positionnement fort du territoire axé sur la culture boni et son patrimoine est un atout important pour la commune qui souhaite labéliser et valoriser le site des Abattis Cottica. Cette action favorise le rayonnement de Papaïchton sur l'ensemble de la région.

Appui à l'émergence d'activités économiques et à la structuration de la filière :

Les acteurs, liés à la filière touristique émergente, sont formés, suivis et accompagnés pour intégrer leur projet en l'articulant avec le projet global de destination.

L'office du tourisme suit le plan d'action et participe pleinement au développement puis au rayonnement des sentiers actuels et à venir.

Bénéfices économiques :

Les acteurs locaux (commerçants, restaurateurs, artisans) déjà établis bénéficient des retombées économiques du projet suite au développement touristique progressif sur la commune. Le développement d'activités autour des thématiques nature et culture permettent de diversifier l'offre et donc, à terme, de prolonger la durée moyenne de séjour sur place.

Le projet pourrait avoir un effet levier sur la création de nouvelles activités et ou métiers (exemple : animateur du patrimoine).

Au niveau régional, le renforcement et la diversification de l'offre touristique participe également au rayonnement régional sur le Plateau des Guyanes ainsi qu'au niveau national.

Bénéfice au niveau culturel et social :

Au niveau culturel et social, la mise en œuvre de la phase d'aménagement thématique et des fouilles de la montagne couronnée auront un véritable impact positif sur la structuration de projet pédagogique (scolaire-périscolaire) autour de la valorisation du patrimoine, des savoirs et savoir-faire.

Le sentier aménagé aura un effet de vitrine sur la culture boni et bénéficiera donc à l'ensemble des activités locales (agro-transformation, artisanat, festivités culturelles...).

L'aménagement à terme d'autres sentiers à mobilité douce appuiera directement le développement d'activités sportives inexistantes pour l'instant (comme le kayak et le vtt), améliorant ainsi l'offre d'activités de loisir autant pour les locaux que pour les visiteurs.

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Difficultés prévisibles :	Réponses possibles :
<ul style="list-style-type: none"> • Faible mobilisation des acteurs locaux et institutionnels pendant les réunions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail préparatoire en amont pour préciser le rôle de chacun et l'intérêt de cette démarche, forte mobilisation de l'artisan dès le départ et identification précise des personnes ressources au préalable.
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de concertation entre tous les partenaires institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres et discussions pour expliquer le projet et les implications possibles de chacun.
<ul style="list-style-type: none"> • Délais difficiles à tenir selon le chronogramme prévisionnel au vu du nombre d'artisans et de leurs priorités (l'artisanat est souvent une activité annexe). 	<ul style="list-style-type: none"> • Bien responsabiliser les artisans par rapport à un planning validé en cohésion avec l'ensemble des acteurs. • Suivi régulier des artisans.
<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration des sites patrimoniaux et impact lié à la pollution visuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les sensibilisations auprès de la population, inclure une animation déchets aux agents communaux formés.
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de financements (période électorale en 2015). 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur le projet de manière bilatérale avec les différents partenaires.

	<ul style="list-style-type: none"> • Déposer les dossiers au plus tôt aux partenaires envisagés dès signature de la convention d'application.
<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés dans l'organisation des prospections (délais, difficultés liées au terrain, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Planification des fouilles. • Appui à la mise en place des fouilles par le PAG, appui des agents terrain.

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

Organisation générale :

PAG : Pilote de l'ingénierie projet et responsable de l'aménagement du sentier La source (Co-pilotage local à l'antenne de Papaïchton par François Bagadi et Juliette Frossard + appui SDD avec le chargé de mission Tourisme) – pose de la signalétique – supports de communication - co-construction du document d'orientations pour le futur schéma local de randonnée. Appui financier et technique. Appui du service communication et SIG.

Commune : Appui financier et technique à la réalisation des chantiers et appui logistique pour le sentier. En 2016, responsable de l'entretien du sentier – validation dans la phase d'interprétation du sentier - co-construction du document d'orientations pour le futur schéma local de randonnée.

ONF/France Domaine : Propriétaire foncier, fournit autorisation et conventionnement.

Collège de Papaïchton : Mise en place de la pédagogie de projet en partenariat avec le PAG.

DAC : Mise en place des fouilles préventives et participation à la mise en valeur. Participation à la phase 2 du sentier (interprétation, scénarisation) - Appui financier.

Office de tourisme (OT) : Participation à la construction du document d'orientations pour le futur schéma local de randonnée, mise en valeur du sentier, communication et autres activités à définir une fois relancé l'OT.

Associations : Avis consultatif – Participation dans la création de nouveaux sentiers de randonnées.

Collectivité unique : inscription PDIPR + Financement

Trois groupes de travail seront mis en place, un spécifiquement pour la phase de réalisation de l'interprétation-scénarisation du sentier, un plus particulier pour les fouilles et un autre au moment de la rédaction du document d'orientations.

Un ordre du jour et un compte rendu pour chaque réunion seront établis pour chacune des réunions de ces groupes distinctifs.

Le Pilote (PAG pour le sentier et DAC pour les fouilles) établira un document de suivi mensuel de l'action (activités et financier). Un point succinct de l'avancement du projet sera fait au groupe de travail.

Organisation équipe projet :

Institution	Elus et Agents mobilisés
Mairie	Elu : François Bagadi et Alain Djani Agents : A définir
Office du tourisme	Une personne de l'association sera nommée en tant que référent de l'OT pour ce projet.
DAC	Thomas Mouzard

PAG	Agent référent : Juliette Frossard Collaborateurs : Loïc Massué, Touine Kouata, Fabien Pons Moreau, Fernand Bakaman, Daniel Bagadi et Félix Souena.
-----	--

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

Diffusion externe :

- Brève sur le site internet du PAG et de la mairie des étapes de la phase 1 et 2.
- Constitution d'une base photographique du sentier (SCOM et Mairie).
- Livre d'interprétation du sentier (avec SCOM) diffusé à l'office du tourisme de Papaïchton.
- Communication externe (rando guide guyane, France guyane...), plan de communication avec le SCOM PAG + Mairie.

Diffusion interne :

- Rapport de suivi trimestriel,
- Bilan du projet (rapports d'activités et financiers).

11. SUIVI ET EVALUATION

Suivi et évaluation interne :

- Compte rendus des réunions.
- Établir des rapports mensuels et semestriels sur l'état d'avancement matériel et financier du projet.
- Analyse des problèmes émergents et recherche de solutions conjointes entre les différents partenaires.
- Analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet (FFOM), de ses composantes, de ses mécanismes internes de fonctionnement, et des organismes de mise en œuvre.
- Organiser auto-évaluation par réalisation avec les acteurs de ces activités (artisans, agents de la commune, agents PAG...).
- Evaluation en fonction des indicateurs spécifiques (voir cadre logique).

Suivi et évaluation externe :

- Établir un rapport d'activités et financier pour les différents partenaires en fonction de leurs attentes spécifiques.
- Auto-évaluation des élèves sur leur réalisation et évaluation par l'équipe pédagogique du collège.

13. ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								
PAG		Mairie		CTG		DAC		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
10 731,20 €	21 321,33 €		3 895,50 €	10 000,00 €		A définir		45 948,03 €

* incluant fonctionnement, investissement et intervention (voir document interne 2 pour plus de précision sur les catégories concernées)

14. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
Objectif général (finalité, objectif global, objectif de DD)	Développer l'offre d'activité de découverte nature /culture de la commune, tant pour les visiteurs que pour les habitants	<ul style="list-style-type: none"> Degré de connaissance et de satisfaction des visiteurs et habitants.
Objectif(s) spécifique(s) (objectifs de développement du projet)	<p>OS1 – Finaliser les aménagements et assurer le fonctionnement pérenne de la première tranche du sentier la Source.</p> <p>OS2 – Développer un parcours thématique sur le sentier La Source mettant en valeur la culture Boni.</p> <p>OS3– Elaborer une proposition de développement de l'offre de randonnées de la commune de Papaïchton avec les acteurs locaux et du secteur touristique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de linéaire entretenu, balisé et interprété. Livret produit
Résultats (produits)	<p>1.1 Tranche 1 du sentier finalisée et sentier inauguré.</p> <p>1.2 Sentier et signalétique entretenus tout en formant à l'entretien des agents municipaux.</p> <p style="padding-left: 20px;">a. Tranche 2 engagée: mise en place d'un parcours thématique autour de l'art Tembé sur la boucle du sentier la Source (réalisation de Tembé, d'une scénographie et d'un livret d'accompagnement).</p> <p style="padding-left: 20px;">b. Tranche 3 engagée: début des prospections sur la Montagne Couronnée et l'ancienne scierie (fouilles archéologiques préventives).</p> <p>3.1 Une base de documents d'orientations pour le schéma local de randonnée est élaborée (mobilité douce).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes à l'inauguration. Nombre de passage de l'entretien par an. Nombre d'artisans mobilisés sur le projet (objectif fin du projet : 1à 3 artisans) Nombre d'agents de la commune formés (objectif : 5-6 agents de la commune formés aux techniques d'entretien d'un sentier en forêt amazonienne) Nombre de séance réalisée par le PAG avec les élèves (objectif 2015-2016 : 5) Nombre de données recueillis par les élèves Nombre d'entretiens de personnes ressources réalisés par les élèves Nombre de stations installées. Nombre de jours de fouilles. Nombre de jours de restitution des fouilles. Degré d'avancement des documents d'orientations.



Utiliser l'approche genre et Développement comme levier du développement de projets économiques, artisanaux, sociaux et solidaires sur la commune de Papaïchton



© [Karl Joseph](#)

Utiliser l'approche genre et développement comme levier du développement de projets économiques, artisanaux, sociaux et solidaires sur la commune de Papaïchton.

Territoire et zones d'intervention	Commune de Papaïchton – Bourg et écarts principaux
Description synthétique du projet	Le projet vise à générer des emplois pérennes dans la commune de Papaïchton en renforçant plus particulièrement l'intégration des femmes dans le marché du travail local. Cet objectif pourra être partiellement atteint en accompagnant le développement durable d'activités économiques, artisanales, sociales et solidaires des femmes sur le bourg de Papaïchton. Un diagnostic participatif sensible au genre sera réalisé sur la commune et servira de base à la poursuite du projet.
Rôle des différents partenaires du projet	Porteur : Parc amazonien de Guyane Pilote : DTM Appui : Service SDD, SCOM Implication : Mairie, Collectivité territoriale de Guyane, CCI, Guyane Pionnières, Chambre des Métiers, CFPPA Matiti, Mission locale
Public cible / bénéficiaires	Directs : 40 femmes pré-identifiées sur le bourg de Papaïchton principalement Indirects : 1102 ménages de la commune (INSEE 2011)
Budget estimatif par sources de financement	PAG : 25 500€ (financier) et 33 079 en H/J Mairie : 1 675 en H/J Collectivité territoriale de Guyane (sollicitée) : 20 000 € DJSCS (sollicitée) : 10 000€ TOTAL : 90 254 €
Durée prévue – période d'intervention	2015-2017
Référence Charte	II.2.2 Proposer des outils de médiation culturelle. III.2.3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local. III.2.4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité. III.2.5 Promouvoir les activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement. III.2.6 Accompagner les porteurs de projets économiques.

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Le principe 20 du Programme d'action de la Conférence de Rio indique que *les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement, leur pleine participation est essentielle à la réalisation d'un développement durable*. Le chapitre 24 de l'Agenda 21, qui porte sur *le rôle et le statut des femmes dans le développement*, demande aux gouvernements de mettre en œuvre avant l'an 2000 *des stratégies visant à éliminer les barrières politiques, juridiques, administratives, culturelles, comportementales, sociales et économiques qui empêchent la pleine participation des femmes dans le processus de développement et la vie publique*.

A Papaïchton comme ailleurs, les communautés sont complexes. Les hommes et les femmes jouent un rôle de premier plan, souvent dans des perspectives d'existence différentes. Comme beaucoup de commune de Guyane, Papaïchton a un fort taux de chômage : 39.7 % (chiffres INSEE, 2011). Les femmes contribuent au développement local mais l'analyser au travers de l'approche genre permettrait de montrer la complexité des interactions entre hommes et femmes dans l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources.

Afin de dynamiser le développement durable sur la commune de Papaïchton, il faut veiller à ce que la position des hommes et des femmes soit prise en compte de manière égalitaire. Le Parc amazonien de Guyane s'est vu confier la mission de soutenir un développement adapté. Dans cette perspective, il est primordial de développer des connaissances sur les dynamiques socio-économiques afin de pouvoir appuyer les partenaires locaux efficacement dans leur démarche de développement économique local, mais aussi dans l'objectif d'une gouvernance efficace et partagée.

L'initiative « alternative aux couches jetables »⁷ et la formation hygiène alimentaire, entre autres actions sur Papaïchton, ont permis de déceler la motivation des femmes pour travailler sur certaines thématiques liées au développement. C'est un élément important car la majorité des actions portées par le PAG sur la Délégation territoriale du Maroni (DTM) sont orientées ou « occupées » par les hommes, n'ayant qu'une faible proportion de public féminin. Il est donc nécessaire de commencer un travail différencié pour capitaliser la motivation des femmes pour développer des activités économiques sur certains secteurs et thématiques.

2. JUSTIFICATION

Avec une démographie qui explose, Papaïchton voit sa population augmenter (variation annuelle moyenne : 9% par an). Celle-ci est passée de 3976 habitants en 2009 à 6507 habitants en 2014. Les enjeux à moyen et long terme sont énormes pour les communes de l'intérieur : infrastructures de bases, éducation, création d'emploi et développement économique endogène...

Une grande majorité de la population vit grâce aux aides sociales. Les femmes plus particulièrement vivent principalement des allocations CAF. Ces aides sont à la fois une ressource importante et aussi un facteur de modification sociale au sein de la commune de Papaïchton et des communes de Guyane en général.

Sans anticipation et ces revenus n'étant pas durables et diminuant avec le départ progressif des enfants du foyer, les femmes de Papaïchton et leur famille se mettent en position de risque sur le long terme.

Sachant qu'environ 65 % de la population a moins de 20 ans et que le littoral ne sera pas en capacité de fournir de l'emploi pour tous, il y a donc urgence à développer des filières et les emplois sur ces communes.

La sécurité alimentaire sur le long terme y est aussi préoccupante. De moins en moins de jeunes font un abattis et les cultures vivrières commencent à manquer.

⁷ Menée par le PAG avec l'appui de l'association Toilettes du Monde.

L'analyse du terrain a mis en avant la situation suivante :

- L'amélioration de la situation des femmes permettra une amélioration de l'ensemble des familles et de la société.
- Evolution de la société boni et autonomisation de la femme au travers notamment de l'accès aux ressources financières (CAF).
- Emergence d'une volonté politique au sein de l'équipe municipale, de traiter spécifiquement les questions relatives aux femmes, notamment par la création d'une commission municipale spécifique.
- Importance d'intégrer les femmes dans les politiques de développement local, mais public difficile à toucher lors des réunions, formations et moins enclines à s'exprimer sur les thématiques de développement. Le développement de ce territoire ne pourra avoir lieu sans être ancré sur les valeurs sociales et culturelles des communautés pour garantir son efficacité.

Les femmes constituent un public motivé et qui a des choses à dire lorsque l'on vient vers elles sur des thèmes qui les touchent plus particulièrement (mission couches jetables, formation hygiène alimentaire).

Ce projet s'inscrit dans les grands axes des politiques et initiatives publiques suivantes :

Collectivités ou Etablissements publics	
Mairie	Le développement économique est une priorité politique et au travers de cela la création d'emplois pérennes. Conseil Municipal du 13/05/2015 : création d'une commission Femmes et droits primordiaux.
DJSCS	Volonté politique, création du Conseil Régional des femmes depuis 2012.
Collectivité Territoriale de Guyane (Région)	Compétences en développement économique et en formation. Organisation de la pirogue de la création en octobre 2014.

Orientations charte :

II.2.2 Proposer des outils de médiation culturelle.

III.2.3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local.

III.2.4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité.

III.2.5 Promouvoir les activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement.

III.2.6 Accompagner les porteurs de projets économiques.

Contrat d'objectifs (COB):

Déclinaison 3.4 : Soutien à l'activité économique locale.

Déclinaison 5.3 : Contribution aux politiques européennes et internationales.

3. OBJECTIFS

Objectif général : Générer des emplois pérennes dans la commune de Papaïchton en renforçant

plus particulièrement l'intégration des femmes dans le marché du travail local.

Objectif(s) spécifique(s) :

OS 1 : Accompagner le développement durable d'activités économiques, artisanales, sociales et solidaires des femmes sur le bourg de Papaïchton.

4. RESULTATS et PRODUITS

- 1.1 Les principes méthodologiques de l'analyse et de la planification participative incluant une analyse genre ont été transmis aux agents PAG, mairie et à des personnes relais identifiées.
- 1.2 Des informations sur la complexité des interactions entre hommes et femmes dans l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources ont été capitalisées, permettant de guider les actions de développement sur le territoire et création d'un groupe de base de réflexion.
- 1.3 Des acteurs économiques et ou groupements d'intérêts spécifiques du territoire ont été accompagnés dans le renforcement de leurs connaissances et compétences.
- 1.4 L'émergence de projets concrets et innovants a été soutenue permettant d'améliorer les conditions de vie des femmes participantes et par conséquent celles de leurs familles.
- 1.5 Un réseau efficace au service des enjeux de développement du territoire a été préfiguré (notamment économiques).

Synthèse des principaux livrables du projet

2016	Formation et DPG : Diagnostic participatif intégrant le genre
2017	Formation et engagement sur les projets innovants et pilotes
2017	Bilan technique et financier de l'action

5. ACTIVITES

1.1. Les principes méthodologiques de l'analyse et de la planification participative incluant une analyse genre ont été transmis aux agents PAG, mairie et à des personnes relais identifiées.

- 1.1.1. Identification des agents PAG et externes à former
- 1.1.2. Réalisation d'un cahier des charges pour le contenu de formation Diagnostic participatif incluant le genre
- 1.1.3. Réalisation et publication d'un marché public/lettre de consultation
- 1.1.4. Validation des candidatures et signature d'une convention avec le prestataire
- 1.1.5. Organisation de la formation
- 1.1.6. Réalisation de la formation
- 1.1.7. Evaluation et bilan de la formation

1.2 Des informations sur la complexité des interactions entre hommes et femmes dans l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources ont été capitalisées, permettant de guider les actions de développement sur le territoire et création d'un groupe de base de réflexion.

- 1.2.1 Réalisation d'un cahier des charges pour l'externalisation d'un DPG
- 1.2.2 Réalisation et publication d'un marché public/lettre de consultation
- 1.2.3 Validation candidatures et signature d'une convention avec le prestataire
- 1.2.4 Identification d'agent pour appuyer la réalisation du DPG
- 1.2.5 Identification de personnes ressources et motivées pour construire un groupe de base
- 1.2.6 Réalisation de réunions préalables avec le groupe de base

- 1.2.7 Réalisation du DPG et synthèse
- 1.2.8 Validation de l'étude et restitution des résultats

1.3 Des acteurs économiques et ou groupements d'intérêts spécifiques du territoire ont été accompagnés dans le renforcement de leurs connaissances et compétences.

- 1.3.1 Identification de partenaires selon thème/filières validée
- 1.3.2 Conception de programmes de formation
- 1.3.3 Production d'outils pédagogiques et méthodologiques en fonction des filières et thèmes retenus
- 1.3.4 Réalisation et publication de marché public (si besoin externalisation)
- 1.3.5 Réalisation des formations (interne ou externe)
- 1.3.6 Création d'une base documentaire à disposition des porteurs privés et publics sur les thèmes retenus

1.4 L'émergence de projets concrets et innovants a été soutenue permettant d'améliorer les conditions de vie des femmes participantes et par conséquent celles de leurs familles.

- 1.4.1 Organisation d'un concours multi-partenarial "Femmes, actrices du développement de Papaïchton"
- 1.4.2 Sélection de 3 ou 4 projets pilote
- 1.4.3 Accompagnement et suivi personnalisé de ces 3/4 projets
- 1.4.4 Evaluation des projets

1.5 Un réseau efficace au service des enjeux de développement du territoire a été préfiguré (notamment économiques)

- 1.5.1 Capitalisation et documentation synthétique des actions menées (RETEX)
- 1.5.2 Diffusion d'informations auprès des partenaires (mailings, lettre d'infos, sites web)
- 1.5.3 Réalisation d'une réunion annuelle de présentation des résultats aux acteurs locaux et partenaires régionaux
- 1.5.4 Réalisation d'un document de réflexion/préfiguration et de proposition pour la mise en réseau. Appui à la réalisation d'une réunion de mise en place du réseau

6. PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

Public cible : 40 femmes pré identifiées sur le bourg de Papaïchton principalement, agents formés (Mairie et PAG)
 Indirects : 1102 ménages de la commune (INSEE 2011), commission Femmes et droits primordiaux de la Mairie.

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Cohésion sociale

Perception de la femme et de ses rôles par la communauté et par les partenaires : Le diagnostic participatif est utile pour collecter des informations socio-économiques et de genre sur la communauté Aluku et sur son mode de fonctionnement actuel. Il est un élément clé pour influencer sur la perception que les partenaires ont des femmes et de leur rôle dans la communauté mais aussi pour éclairer la perception que les femmes ont d'elles-mêmes. Ce travail est essentiel afin de limiter les craintes et questionnements sur les finalités de ce projet.

Bénéfices culturels et sociaux : La position essentielle des femmes dans la communauté est mieux connue et prise en considération par l'ensemble des partenaires et des acteurs institutionnels, associatifs, privés. A terme, la mise en place d'un réseau d'acteurs pourrait permettre à chacun et chacune de penser un développement durable adapté au contexte et évolutif comme l'est la société boni.

Comme pour le projet de création d'un local de transformation d'huile de maripa, la connaissance des rôles des femmes peut être aussi un levier pour la sauvegarde et la transmission de savoirs et savoir-faire au sein de la communauté.

Développement économique local

Renforcement et création d'activités génératrices de revenus : Les priorités thématiques identifiées vont permettre de renforcer les compétences du public cible de l'action et ainsi les aider à développer des activités innovantes ou qui pallient à des manques sur le territoire. Les formations et réflexions-actions seront un moment propice afin de réfléchir à une plus grande diversité de projets (et à la complémentarité) et ainsi renforcer la durabilité de ces derniers. En effet, actuellement, les entreprises créées sont souvent du même genre (ex : petite restauration) et génèrent une faible rentabilité au vu de la multiplication de la concurrence. La durabilité des projets à venir sera appuyée par l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences par les porteurs de projets. La participation active des bénéficiaires est aussi un moteur favorisant la prise de conscience des participants de leurs compétences existantes et permet de les mettre en confiance face à un projet personnel ou associatif.

Accompagnement de quatre projets lauréats du concours « Femmes, actrices du Développement local de Papaïchton : La programmation d'un concours sur la commune de Papaïchton doit permettre de sélectionner 4 projets concrets et innovants à accompagner du montage de projet au suivi post-crédation sur 3 ans minimum ensuite. Ces 4 projets pilotes seront un véritable moteur pour le développement d'autres projets portés ou favorisant l'employabilité des femmes.

Gouvernance et articulation

Renforcement des politiques publiques de la mairie : Suite à la création de la commission « Femmes et droits primordiaux » lors de la session du 13 mai 2015, les étapes de ce projet pourront être fédératrices en appuyant la structuration de cette commission autour de ce projet, demandée par la mairie.

Projet levier pour améliorer l'articulation multi partenariale : Ce projet s'appuie sur une démarche multi-partenariale pour le territoire. Sur le long terme et selon les thématiques priorisées, il pourra impulser une présence accrue des services encore non présents, ou sporadiquement, sur le territoire (DAAF, DEAL, URSSAF, chambre de commerce, chambre des métiers, chambre d'agriculture...).

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES		
	Difficultés prévisibles	Réponses possibles

Incompréhension du projet et de sa dynamique par la communauté. Lors des réunions internes au PAG ou interne à la mairie, certains questionnements (craintes) sont apparus sur l'objectif de ce projet concernant l'organisation de la société.	Echange au préalable avec les élus et constitution d'un groupe de base ayant un objectif commun de développement d'activités génératrices de revenus.
Revenus dégagés par une activité salariée ou indépendante moins importants que ceux des aides sociales.	Renforcement des compétences des participants dans la gestion de la petite entreprise/ calcul des marge... comme testé avec les cuisinières de PPI.
Difficulté sur Papaïchton de générer une dynamique communautaire hors du lignage.	Création d'un groupe de base, élément moteur de ce processus de réflexion-action ayant un objectif commun/vision commune.
Peu de durabilité des microprojets liés à la multiplication de projets identiques sur la commune (comme c'est le cas pour la restauration).	Appui et suivi de projets innovants pour la commune.
Manque de disponibilité des acteurs féminins lié à leurs responsabilités familiales.	Si cette contrainte est validée par le diagnostic, réflexion conjointe avec les élus de la commission « Femmes et droits primordiaux » aux actions à mettre en œuvre sur le moyen et long terme pour limiter cette contrainte.
Une grande partie des femmes du territoire sont non francophones.	Présence d'une personne bilingue faisant partie de la commission « Femmes et droits primordiaux » à chaque réunion.
Difficulté à obtenir un consensus sur un objectif et des projets communs liée à une mise en place d'une méthodologie nouvelle.	Création d'un groupe de base et méthodologies de dialogue/participation, éléments moteurs de ce processus de réflexion-action et donc de consensus.

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE	
<p>Organisation générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PAG (DTM) : pilote de l'action et financement • Mairie : membre du COPIL et appui technique • Collectivité Territoriale de Guyane : membre du COPIL, appui financier et technique • Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale –DJSCS- : membre du COPIL et appui technique et financier • Pôle emploi : appui financier (Aide au chômeur créant ou reprenant une entreprise –ACCRE-,...) et Mission locale • Chambre de Commerce et d'Industrie/Chambre des Métiers : création d'entreprise, formation • Boutique de Gestion pour Entreprendre, Guyane pionnières : accompagnement de porteurs • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Matiti : appui technique <p>Organisation équipe projet :</p>	
Institution	Elus/Agents/Personnel mobilisé

PAG	Agent référent : Juliette FROSSARD, Bérengère BLIN, Hervé TOLINGA, Fabien PONS MOREAU, et selon thématiques certains chargés de mission du siège.
Mairie	Elu référent : Jules DEIE, Marie-Antoinette AYENYEN Agent : M. Alexis Tiouka

Afin d'assurer la coordination entre les acteurs de la mise en œuvre, le projet prévoit :

- Réunions mensuelles de l'équipe projet PAG+ Mairie, rédaction de compte rendu.
- COPIL multi-partenarial 2 fois pendant le projet : rédaction CR + orientations.
- 1 à 2 commissions de sélection pour le concours.

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

- Brève sur le site internet du PAG et des partenaires (SCOM).
- Constitution d'une base photographique de l'action (PAG-DTM).
- Production de communication pour le concours (SCOM).
- Emission sur la radio locale sur Papaïchton pendant la phase de diagnostic et ensuite afin d'élargir le public cible.
- Edition d'un livret bilan sur le projet (SCOM) lors du bilan de l'action afin de le diffuser aux partenaires.

11. SUIVI ET EVALUATION

Suivi et évaluation interne :

- Suivi mensuel de l'équipe projet : réunion + CR
- Bilan annuel de l'action : rapport d'activités + financier
- Suivi du COPIL réunion 2 fois par an : CR
- Analyse des problèmes émergents et recherche de solutions conjointes entre les différents partenaires.
- Analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet (FFOM), de ses composantes, de ses mécanismes internes de fonctionnement, et des organismes de mise en œuvre.

Evaluation externe :

- Evaluation participative : par les participants à l'action sous la forme d'atelier-réflexion et de questionnaire.
- Par les élus suite à la présentation du retour d'expériences.

Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
Objectif général (<i>finalité, objectif global, objectif de DD</i>)	Générer des emplois pérennes dans la commune de Papaïchton en renforçant plus particulièrement l'intégration des femmes dans le marché du travail local.	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de femmes actives du bourg de Papaïchton est en augmentation.
Objectif(s) spécifique(s) (<i>objectifs de développement du projet</i>)	Accompagner le développement durable d'activités économiques, artisanales, sociales et solidaires des femmes sur le bourg de Papaïchton.	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de projets accompagnés sur la commune par des femmes (objectif 2017 : 25%).
Résultats (<i>produits</i>)	<p>1.1 Les principes méthodologiques de l'analyse et de la planification participative incluant une analyse genre ont été transmis aux agents PAG, mairie et à des personnes relais identifiées.</p> <p>1.2 Des informations sur la complexité des interactions entre hommes et femmes dans l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources ont été capitalisées, permettant de guider les actions de développement sur le territoire et création d'un groupe de base de réflexion.</p> <p>1.3 Des acteurs économiques et ou groupements d'intérêts spécifiques du territoire ont été accompagnés dans le renforcement de leurs connaissances et compétences.</p> <p>1.4 L'émergence de projets concrets et innovants a été soutenue permettant d'améliorer les conditions de vie des femmes participantes et par conséquent celles de leurs familles.</p> <p>1.5 Un réseau efficace au service des enjeux de développement du territoire a été préfiguré (notamment économiques).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'agents PAG et mairie formés au diagnostic participatif incluant une analyse genre (objectif 2017/fin de projet : 15). Pourcentage de ménages contactés lors du DPG. Pourcentage du DPG réalisé. Volume horaire de formation par bénéficiaire réalisé par thème/filière. Nombre de projets pilotes émergents. Nombre de projets pilotes et innovants accompagnés et suivi entre 2015-2017 (Objectif fin du projet : 3). Nombre d'outils pédagogiques et méthodologiques produits. Degré d'avancement de l'établissement du réseau d'acteurs.



Gestion des ressources et des espaces forestiers



© PAG-G.Feuillet



Gestion des ressources et des espaces forestiers

Territoire et zones d'interventions	Commune de Papaïchton – Espaces forestiers utilisés par les habitants
Description synthétique du projet	<p>L'objectif général du projet est d'initier une démarche concertée sur l'aménagement de l'espace forestier et la gestion des ressources forestières. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de mise en place d'un plan de gestion forestier porté par l'Office National des Forêts (ONF) et doit s'articuler avec la mise en place du Plan Local d'Urbanisme porté par la commune.</p> <p>Au vu de la diversité des usages des espaces forestiers sur la commune, la démarche vise à associer les différents acteurs concernés (usagers des espaces et ressources forestières, élus, autorités coutumières, institutions) afin de planifier et coordonner au mieux les différents usages et besoins.</p> <p>Ce travail s'appuiera sur la mise en place d'un comité de pilotage chargé du suivi du plan de gestion. Par ailleurs, afin que les mesures de gestion proposées soient adaptées au contexte local, une attention particulière sera portée à l'implication des acteurs locaux dans le diagnostic des usages forestiers et des modes de gestion (outils à définir).</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Bénéficiaires indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune, autorités coutumières et usagers des ressources et espaces forestiers impliqués dans les choix de gestion des ressources et espaces forestiers ; - ONF : Plan de gestion établi de façon concertée et intégrant les différents usages forestiers
Rôle des différents partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie : Pilote du Copil, contribution aux choix méthodologiques et à l'organisation. • ONF : Porteur de la démarche de plan de gestion et contribution aux choix méthodologiques • Parc amazonien : Animation, contribution à l'organisation et appui méthodologique. • Direction de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, Office de Tourisme, Autorités coutumières, représentants d'usagers : Membres Copil et contribution au diagnostic
Budget estimatif par sources de financement	<p>PAG : 3000 € (frais de déplacement) + 50H/J Mairie : 10 H/J ONF : 15H/J</p>
Durée prévue – période d'intervention	Octobre 2015 – Septembre 2017
Référence Charte	<p>OR I-1 et OB I-3 (toutes/s ses sous-orientations/objectifs) : Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et pérenniser les pratiques humaines associées.</p> <p>OR III-2-1 : Promouvoir un aménagement du territoire permettant un développement local adapté et durable</p>

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Sur la commune de Papaïchton, l'espace forestier est l'objet d'usages multiples, chacun essentiel pour les habitants: culture sur abattis, exploitation de bois pour la construction, les pirogues, la menuiserie et l'artisanat, exploitation de bois énergie (bois de chauffe, charbon), collecte de fruits de palmiers (ex : Maripa, Wassai) ou encore collecte de plantes (médicinales et pour les bains).

En termes de foncier et de régulation de ces usages, deux systèmes coexistent, voire se superposent. D'une part, la majorité des forêts relèvent du domaine privé de l'Etat et leur gestion est confiée à l'Office National des Forêts (ONF). D'autre part, une grande part de ces mêmes forêts est située sur des espaces appropriés par Lô (lignage) et gérés selon le droit coutumier. A Papaïchton, ces modalités d'appropriation traditionnelle des espaces et ces usages forestiers ne sont pas reconnus par un cadre réglementaire spécifique.

Par ailleurs, la croissance démographique et le développement des filières (agriculture, bois, artisanat...) conduisent à une évolution des modes de prélèvement et d'occupation des sols et à une augmentation de la pression sur les ressources forestières.

Ces évolutions ont amené l'ONF à envisager la mise en place d'un plan de gestion forestier sur la commune de Papaïchton. L'objectif d'un plan de gestion forestier est d'organiser et planifier, sur un espace forestier défini, les différents usages et prélèvements de produits forestiers afin de répondre aux besoins des populations tout en assurant une gestion durable des forêts. L'un des enjeux majeurs pour les communes isolées est de pouvoir assurer, sur le long terme, leur approvisionnement en bois de construction et de pouvoir subvenir à leurs besoins agricoles.

A ce stade, des prospections ont été réalisées par l'ONF pour définir le potentiel de production en bois d'œuvre et décrire les caractéristiques écologiques de la forêt. Une analyse générale des usages forestiers et une estimation des besoins futurs en bois ont été réalisées par le PAG en 2012 dans le cadre d'un stage. Les résultats de ces premiers diagnostics montrent, sur le plan de la disponibilité des ressources, une concentration du potentiel de production de bois d'œuvre dans des secteurs restreints. Sur le plan des besoins de la population et des usages, l'analyse générale a permis de souligner que les multiples usages des forêts de Papaïchton nécessitent d'être mieux articulés et que les besoins en bois vont augmenter sur la commune dans les prochaines années, même si les estimations restent très approximatives.

La commune a par ailleurs initié en 2015 la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme sur son territoire, qui implique notamment une réflexion sur la vocation des espaces forestiers.

2. JUSTIFICATION

L'évolution des usages de l'espace et des ressources forestières et la cohabitation entre des systèmes de gestion basés sur le droit coutumier et des systèmes basés sur le droit français incitent à initier la mise en place de mesures de gestion concertées et intégrant les multiples usages forestiers.

De plus, le développement des filières forestières repose sur un accès garanti et durable aux ressources. Compte tenu des multiples usages des ressources et espaces forestiers à Papaïchton, la question de l'accès et de la gestion des espaces et ressources forestiers doit être traitée en intégrant les différents usagers et acteurs concernés.

La démarche de mise en place d'un **plan de gestion forestier** est portée à l'origine par l'ONF, gestionnaire des forêts du domaine privé de l'Etat à Papaïchton et menée en partenariat avec le Parc amazonien. Les deux établissements ont souhaité que la commune et les acteurs concernés par les usages des forêts soient étroitement associés à cette démarche et contribuent aux décisions. L'implication des acteurs locaux permettra la définition de mesures de gestion adaptées au contexte et favorisera la mise en œuvre efficace de mesures de gestion durable des ressources et espaces forestiers.

La question du développement des filières forestières n'est pas traitée spécifiquement dans cette

action. Néanmoins, le développement de la filière bois d'œuvre peut être abordé en filigrane dans différentes actions de la convention d'application (patrimoine bâti, Tepos...). Sans mettre en place d'actions spécifiques sur cette filière, les projets faisant appel à l'utilisation de bois d'œuvre, viseront, autant que possible, à favoriser l'utilisation de bois locaux et ainsi à contribuer au développement de la filière locale. Les filières relatives à la collecte de fruits seront aussi abordé à travers l'action de création d'un atelier d'huile de Maripa.

Liens avec les stratégies et documents des acteurs

Institution	Avancées sur la thématique, stratégie et documents d'aménagement.
Mairie	Lancement du PLU en 2015
ONF	Convention PAG-ONF Directives Régionales d'Aménagement non déclinées pour le Sud de la Guyane mais mobilisées comme référentiel.
PAG	OR I-1. Et OB I-1 Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et pérenniser les pratiques humaines associées OR/OB I.1.1 Connaitre les ressources, les pratiques humaines et leurs interactions OR/OB I.1.2 Co-construire, avec les collectivités et les communautés locales, des mesures de gestion des ressources naturelles et d'accès aux espaces OR/OB I.1.3 Mettre en œuvre les mesures de gestion des ressources naturelles OR III-2-1 : Promouvoir un aménagement du territoire permettant un développement local adapté et durable

3. OBJECTIFS

Objectif général : Gérer durablement et de manière concertée les forêts publiques en conciliant les multiples usages.

Objectif(s) spécifique(s) :

OS 1 : Construire avec l'ONF un plan de gestion multi-usages impliquant les élus, autorités coutumières et usagers, en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

OS 2 : Etablir un diagnostic partagé des usages forestiers et des modes de gestion, dans la perspective de mise en place d'outils innovants de gestion des ressources et espaces forestiers

4. RESULTATS et PRODUITS

OS1 : Construire avec l'ONF un plan de gestion multi-usages impliquant les élus, autorités coutumières et usagers, en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune

1.1 Comité de pilotage de suivi de la mise en place du plan de gestion forestier créé et fonctionnel permettant une appropriation de la démarche par les acteurs locaux

1.2 Un plan de gestion conciliant les multiples usages est élaboré et partagé

OS 2 : Etablir un diagnostic partagé des usages forestiers et des modes de gestion, dans la perspective de mise en place d'outils innovants de gestion des ressources et espaces forestiers

- b. Méthode de recueil de données pour le diagnostic établie et partagée entre le Copil, la commune, le PAG et l'ONF
- c. Diagnostic des usages forestiers et modes de gestion élaboré de façon partagée avec les différents acteurs concernés
- d. Document d'orientation et de proposition de modes de gestion des ressources et des espaces forestiers élaboré et partagé avec les différents acteurs concernés

Synthèse des principaux livrables du projet

2015-2016	<p>Une note méthodologique sur la constitution et le fonctionnement du comité de pilotage</p> <p>Une note méthodologique sur les modes d'élaboration du diagnostic des usages</p> <p>Une synthèse du diagnostic des usages forestiers et modes de gestion</p> <p>Un document de gestion multi-usage d'un espace forestier</p>
2017	<p>Un document d'orientation et de proposition de modes de gestion des ressources et des espaces forestiers</p>

5. ACTIVITES

OS1 :

1.1 Comité de pilotage de suivi de la mise en place du plan de gestion forestier créé et fonctionnel permettant une appropriation de la démarche par les acteurs locaux

- 1.1.1. Présentation de la démarche de plan de gestion forestier aux élus
- 1.1.2. Identification des membres du comité de pilotage (Copil)
- 1.1.3. Préfiguration du mode de fonctionnement du comité de pilotage par les services techniques de la commune, de l'ONF et du Parc (rôle, fréquences de réunion, format des réunions et modalités d'animation et de prise de décision)
- 1.1.4. Première réunion du Copil (premier échanges, définition du mode de fonctionnement, préfiguration de la méthode de recueil des données)
- 1.1.5. Autres réunions (détail à fixer au premier copil)

1.2 Un plan de gestion conciliant les multiples usages est élaboré et partagé

- 1.2.1 Préparation d'un document sur la base des données récoltées par l'ONF et le PAG
- 1.2.2 Intégration des données et commentaires fournis par le Copil
- 1.2.3 Présentation du document au Copil et validation

OS2

2.1 Méthode de recueil de données pour le diagnostic établie et partagée entre le Copil, la commune, le PAG et l'ONF

- 2.1.1 Propositions de différentes méthodes lors du premier Copil
- 2.1.2 En fonction des propositions du Copil, précision de la méthode de recueil des données
- 2.1.3 Partage de la méthode avec le Copil

2.2 Diagnostic des usages forestiers et modes de gestion élaboré de façon partagée avec les différents acteurs concernés

Les activités seront définies en fonction de la méthode de recueil de données établie : par exemple, groupes de travail, ateliers, entretiens individuels

2.3 Document d'orientation et de proposition de modes de gestion des ressources et des espaces forestiers élaboré et partagé avec les différents acteurs concernés

- 2.3.1 Elaboration du document (*modalités de rédaction et de concertation autour des propositions à préciser*)

2.3.2 Présentation aux différents partenaires

2.3.3 Préfiguration d'une méthode pour la mise en œuvre des mesures de gestion prenant en compte les moyens disponibles

6. PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

Bénéficiaires indirects :

- Commune, autorités coutumières et usagers des ressources et espaces forestiers impliqués dans les choix de gestion des ressources et espaces forestiers ;
- ONF : Plan de gestion établi de façon concertée et intégrant les différents usages forestiers

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

- La démarche permettra la mise en place de mesures de gestion co-construites ou prenant en compte les différents usagers, en particulier les communautés locales. Ces mesures seront ainsi adaptées à leurs besoins et spécificités.
- La définition d'un plan de gestion concerté et multi-usages permet de mieux anticiper et gérer l'évolution des usages de l'espace et des ressources forestières, ce dans une approche faisant cohabiter droit coutumier et droit administratif/français. Elle permet également une meilleure articulation entre ces différents usages exercés sur de mêmes espaces, permettant de diminuer de fait les conflits d'usage, qui pourraient être grandissant du fait de l'évolution démographique notamment et de la mutation des besoins. Il s'agira ainsi de pérenniser l'apport économique et social tiré des pratiques « traditionnelles » d'utilisation de la forêt au bénéfice des populations locales et des entrepreneurs.
- La définition de ces mesures de gestion de façon concertée entre les usagers et le gestionnaire des forêts favorisera leur mise en œuvre de manière efficace, ainsi que leur compréhension et respect par les usagers, permettant ainsi de garantir l'utilisation durable des ressources dans le temps.

Cela représente un outil clair et précis, au même titre que le Plan Local d'Urbanisme, permettant à la commune de piloter de la gestion des forêts et décider de l'attribution de certains usages de manière fine et spatialisée.

- La mise en place d'une gestion concertée permet également de favoriser le développement des filières forestières en leur permettant de bénéficier d'un accès garanti et durable aux ressources.
- La démarche de gestion concertée et multi-usages permet également d'améliorer la connaissance des différentes ressources forestières, de leur potentiel et de leur utilisation lors de la préparation des plans de gestion des forêts. Elle permet également de mieux cibler les différents acteurs et personnes concernés par l'espace forestier.
- D'une manière plus globale, une telle démarche favorise l'émergence d'une prise de conscience de la nécessité de réguler progressivement les pratiques au sein des communautés.

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Type de risques	Principales difficultés (risques, contraintes) qui pourraient freiner l'atteinte des objectifs.	Description des réponses prévues pour neutraliser, gérer ou limiter ces difficultés/risques.
Implication des acteurs locaux dans la démarche	Participation faible au comité de pilotage	Information individuelle en amont et rappel des invitations
	Calendrier glissant	Prévoir un calendrier suffisamment large mais permettant de garder un rythme régulier dans l'animation
Difficulté d'appréhension de la démarche par les acteurs locaux	Difficulté de projection et d'anticipation sur le long terme des évolutions d'usage et d'occupation des sols	Concevoir et utiliser des outils de médiation inspirés d'expériences similaires (appui du conseil scientifique)
		Préparer les outils et l'animation des temps d'échange en amont avec des personnes ressources locales

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

Rôles des différents acteurs :

Commune : Contribue aux choix méthodologiques et à l'organisation, contribue au diagnostic et à l'expression des besoins

Parc : Appui méthodologique et à l'organisation et animation de la démarche (avec appui du Conseil scientifique)

ONF : Contribue aux choix méthodologiques et responsable des présentations relatives au plan de gestion

DAF, Office de Tourisme, Autorités coutumières, représentants d'usagers : Contribuent au diagnostic et à l'intégration des besoins des usagers

Organisation équipe projet :

Institutions	Elus et agents référents
Mairie	Elus : François Bagadi, Prisca Adaya Agents : Alexis Tiouka (lien PLU), Responsable environnement (?)
ONF	Aurélie Cuvelier, Nathalie Tetefort
PAG	Agent référent : Fanny Rives Collaborateurs : Juliette Frossard, Touine Kouata, François Bagadi, Fabien Pons-Moreau, Conseil scientifique du Parc amazonien

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

A ce stade, la communication sera centrée localement pour mobiliser les acteurs à impliquer dans la démarche. Cette communication sera basée essentiellement sur des courriers et échanges bilatéraux.

La démarche sera valorisée dans un second temps en fonction des avancées.

11. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet sera assuré par des contacts réguliers entre les membres de l'équipe technique (Commune, PAG et ONF). Une attention particulière sera portée au compte rendu de réunions et relevés de décision.

Indicateurs de suivi-évaluation

Comité de pilotage établi – Nombre de réunions prévues et réalisées

Plan de gestion réalisé

Avancement de la méthode de diagnostic

Avancement du diagnostic des usages forestiers et besoins

Avancement du document d'orientation et de proposition

Degré d'implication des participants à la démarche

Indicateur d'impact : Degré de prise en compte des contributions des parties prenantes/acteurs dans le plan de gestion

14. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
Objectif général	Objectif général : Gérer durablement et de manière concertée les forêts publiques en conciliant les multiples usages.	Niveau d'implication des acteurs locaux dans la démarche
Objectif(s) spécifique(s) et résultats (produits)	<p>OS1 : Construire avec l'ONF un plan de gestion multi-usages impliquant les élus, autorités coutumières et usagers, en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune</p> <p>1.1 Comité de pilotage de suivi de la mise en place du plan de gestion forestier créé et fonctionnel permettant une appropriation de la démarche par les acteurs locaux</p> <p>1.2 Un plan de gestion conciliant les multiples usages est élaboré et partagé</p> <p>OS 2 : Etablir un diagnostic partagé des usages forestiers et des modes de gestion, dans la perspective de mise en place d'outils innovants de gestion des ressources et espaces forestiers</p> <p>2.1 Méthode de recueil de données pour le diagnostic établie et partagée entre le Copil, la commune, le PAG et l'ONF</p> <p>2.2 Diagnostic des usages forestiers et modes de gestion élaboré de façon partagée avec les différents acteurs concernés</p> <p>2.3 Document d'orientation et de proposition de modes de gestion des ressources et des espaces forestiers élaboré et partagé avec les différents acteurs concernés</p>	<p>Comité de pilotage établi – Nombre de réunions prévues et réalisées</p> <p>Degré de prise en compte des contributions des parties prenantes/acteurs dans le plan de gestion</p> <p>Plan de gestion réalisé</p> <p>Nombre d'acteurs locaux ayant contribué au diagnostic</p> <p>Avancement du diagnostic des usages forestiers et besoins</p> <p>Avancement du document d'orientation et de proposition</p>



Implication des scolaires de la Commune de Papaïchton dans certains programmes scientifiques du Parc amazonien de Guyane et de ses partenaires.



© Gaëlle Cornaton-PAG



Canopée des sciences (CCSTI)



Implication des scolaires de la commune de Papaïchton dans certains programmes scientifiques du Parc amazonien de Guyane et de ses partenaires

Territoire et zones d'interventions	Commune de Papaïchton																		
Description synthétique du projet	<p>Le projet vise d'une part, à sensibiliser, en les impliquant, les scolaires à la connaissance et à la préservation des patrimoines naturels et culturels dans le cadre des programmes scientifiques, et d'autre part, à aider à l'orientation des élèves dans leur parcours scolaire puis professionnel.</p> <p>Les résultats attendus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amener le jeune public à mieux comprendre la science, ses enjeux, et les intérêts qu'ils représentent pour le territoire <p>Organisation de temps de rencontres privilégiés sur le territoire entre les scolaires et le monde de la recherche</p>																		
Public cible / bénéficiaires	<p>Directs : Une classe de collégiens (5^{ème} ou 4^{ème} et 3^{ème}) – Trois classes de primaire soit 125 élèves</p> <p>Indirects : Autres élèves du collège et des écoles, Professeurs, Commune en général (6000 habitants recensement 2014)</p>																		
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Pilote(s) : Parc amazonien de Guyane- cellule recherche et Développement (R&D) et Délégation Territoriale du Maroni (DTM)</p> <p>Appui : Service des affaires scolaires de la mairie de Papaïchton, Canopée des Sciences (CCSTI)</p> <p>Implication : Coordinateur Réseau Education Prioritaire (REP), Equipes pédagogiques du collège, de l'école de Loka et de l'école de Papaïchton.</p>																		
Budget estimatif par sources de financement	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">PAG</td> <td style="width: 20%;">10 365,00 €</td> <td style="width: 50%;">Et 97 H/J, soit 13802.5€</td> </tr> <tr> <td>Collège</td> <td>800,00 €</td> <td>Et 83 H/J, soit 12201€</td> </tr> <tr> <td>Ecole</td> <td>100,00 €</td> <td>Et 35 H/J, soit 5145€</td> </tr> <tr> <td>Mairie</td> <td>5 000,00 €</td> <td>Et 27 H/J, soit 3915€</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>5 755,60 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">TOTAL : 22020, 60€</td> </tr> </table>	PAG	10 365,00 €	Et 97 H/J, soit 13802.5€	Collège	800,00 €	Et 83 H/J, soit 12201€	Ecole	100,00 €	Et 35 H/J, soit 5145€	Mairie	5 000,00 €	Et 27 H/J, soit 3915€	Autres	5 755,60 €		TOTAL : 22020, 60€		
PAG	10 365,00 €	Et 97 H/J, soit 13802.5€																	
Collège	800,00 €	Et 83 H/J, soit 12201€																	
Ecole	100,00 €	Et 35 H/J, soit 5145€																	
Mairie	5 000,00 €	Et 27 H/J, soit 3915€																	
Autres	5 755,60 €																		
TOTAL : 22020, 60€																			
Durée prévue – période d'intervention	2015 - 2017																		
Référence Charte	<p>OR I.2.2/OB I.1.2 Produire, valoriser des données et organiser les collections en vue de leur restitution au public</p> <p>OR I.2.3/OB I.1.3 Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement</p> <p>OR II.2.4 Développer des liens avec l'école</p>																		

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Avec l'organisation d'un voyage d'études par an, le collège de Papaïchton offre une possibilité aux élèves de pouvoir faciliter leur orientation future qui se déroulera, pour la plupart des élèves sur le littoral. C'est une action très importante pour ces jeunes, qui vivent sur un territoire enclavé et n'ont donc pas les opportunités, comme ailleurs, de découvrir certains métiers et activités d'intérêt pour leur orientation à court terme, mais aussi pour définir un projet professionnel structuré.

La Guyane ayant été classée en Réseau d'Education Prioritaire (REP), la commune de Papaïchton dispose depuis la rentrée scolaire 2015 d'un coordonnateur REP et il existe un poste de professeur *référent Réussite*. Cet emploi dédié à la coordination de projets est une bonne opportunité pour travailler à l'intégration des actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans les collèges.

Lors de la rentrée 2015, l'équipe pédagogique du collège s'est aussi penchée sur les thèmes prioritaires pour le développement de projets pédagogiques transversaux. Quatre thématiques ont été choisies, dont 3 peuvent se lier aux actions du Parc amazonien de Guyane, de la Direction des Affaires Culturelles ou d'associations régionales : les sentiers historiques, les jeunes reporters et la culture locale.

De par sa mission d'acquisition de connaissance des patrimoines naturels et culturels, le PAG est pilote ou partenaire de nombreux programmes scientifiques sur des thématiques diverses : écologie, sciences humaines et sociales. Le PAG accueille donc chaque année des chercheurs sur l'ensemble des communes qui le forme. Il se base sur les données et les informations obtenues sur le terrain avec les relais locaux et les habitants pour construire certaines de ses questions de recherche et mobilisent les populations locales afin d'y répondre. Son rôle de médiateur sur le territoire est ainsi essentiel et la cellule scientifique du PAG consacre également une grande partie de son temps à l'adaptation de la restitution des programmes scientifiques aux habitants. Ceci, dans le but que chacun puisse s'approprier les résultats des programmes scientifiques. Ainsi le PAG a déjà formé ses propres agents à l'écologie, à la démarche scientifique et il constitue une porte d'entrée privilégiée pour mettre en contact les habitants et la communauté scientifique.

Par ailleurs, le PAG propose des activités d'éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre du périscolaire à Saül et dans le cadre scolaire et périscolaire sur les communes de Maripasoula, Papaïchton et Camopi. Les thématiques des animations sont axées sur des sujets naturalistes (faune, flore...) mais aussi sur des thématiques de développement durable (gestion de l'eau, des déchets...) et culturelles. A la demande de la commune et au vu de ces éléments, le PAG propose d'impliquer les scolaires dans deux programmes :

- Un programme sur la gestion des ressources halieutiques du Haut-Maroni dans lequel les habitudes de pêche et de consommation de poissons ainsi que l'état du stock de poissons de fleuve sont étudiés (2013 – 2018)
- Un programme d'inventaire entomologique à Loka (2016 – 2017)

2. JUSTIFICATION

Ce projet a été priorisé à l'initiative de l'équipe municipale de la commune de Papaïchton, qui

souhaite à la fois sensibiliser les jeunes à des carrières scientifiques apportant ainsi des opportunités d'orientation future et leur faire mieux comprendre les enjeux de la science. Or, du fait de l'isolement de la commune, les jeunes du collège de Papaïchton ont un accès limité à l'information sur l'orientation concernant des professions qualifiées, ainsi qu'à des manifestations spécifiques (ex. forum des métiers) leur permettant de rencontrer des acteurs du monde professionnel. De façon générale, les métiers en relation avec la recherche scientifique sont d'ailleurs peu connus par les jeunes. Le projet consiste donc à s'appuyer sur le travail réalisé par le PAG en étroite relation avec le monde scientifique et son rôle de médiateur territorial pour :

- Ouvrir le champ d'orientation professionnel des scolaires en les initiant à certains métiers scientifiques
- Faire participer les scolaires à un programme de recherche
- Initier les scolaires à la démarche scientifique
- Valoriser les actions pédagogiques déjà mises en place
- Créer du lien entre les jeunes

Le projet pédagogique de l'académie de Guyane pour l'année scolaire en cours s'axe sur le travail écrit. Les activités proposées dans la fiche comprennent de nombreux livrables écrits, permettant ainsi d'être en adéquation avec cet objectif académique.

Les rendus de certaines actions seront effectués en français et en aluku. En effet, lors des différentes formations en écologie et à la recherche scientifique, l'importance de pouvoir traduire des termes et des concepts scientifiques dans la langue maternelle s'est révélée cruciale dans l'intégration des concepts de la démarche scientifique.

Rattachement de ce projet aux sous-orientations de la Charte :

OR I.2.2/OB I.1.2 Produire, valoriser des données et organiser les collections en vue de leur restitution au public

OR I.2.3/OB I.1.3 Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement

OR I. 2.4 : Développer des liens avec l'école

Contrat d'objectifs- COB :

Déclinaison 1.2 Administration et diffusion des connaissances

- Déclinaison 4.1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation de ces territoires (public scolaire)

3. OBJECTIFS

Objectif général : Faciliter l'orientation des élèves dans leur parcours scolaire puis professionnel en les sensibilisant aux métiers et démarches scientifiques dans le cadre des programmes scientifiques du PAG et de ses partenaires.

Objectifs spécifiques :

- **OS 1** : Sensibiliser les scolaires aux filières professionnelles scientifiques en leur offrant des temps de rencontres privilégiés avec le monde de la recherche..
- **OS 2** : Amener le jeune public à mieux comprendre la science, ses enjeux, et les intérêts pour le territoire en impliquant les scolaires dans les programmes et démarches scientifiques en cours sur la commune.
- **OS 3** : Vulgariser et restituer les travaux scientifiques menés dans le PAG auprès des scolaires dans le cadre de programmes pédagogiques adaptés.

4. RESULTATS et PRODUITS

OS 1. Sensibiliser les scolaires aux filières professionnelles scientifiques en leur offrant des temps de rencontres privilégiés avec le monde de la recherche.

- 1.1 Rencontres sur le territoire avec le monde scientifique et de la recherche et les solaires organisées et mises en œuvre
- 1.2 Visites et rencontres de professionnels dans leur environnement organisées et mises en œuvre au travers du voyage d'études du collège de Papaïchton
- 1.3 Entretiens de professionnels réalisés par des collégiens et supports de diffusion sur les métiers scientifiques créés

OS 2. Amener le jeune public à mieux comprendre la science, ses enjeux, et les intérêts pour le territoire en impliquant les scolaires dans les programmes et démarches scientifiques en cours sur la commune

- 2.1 Collégiens de Papaïchton impliqués dans le programme pêche.
- 2.2 Ecoliers de Loka impliqués dans le programme pêche.
- 2.3 Ecoliers de Loka impliqués dans le suivi entomologique de la commune.

OS 3. Vulgariser et restituer les travaux scientifiques menés dans le PAG auprès des scolaires dans le cadre de programmes pédagogiques adaptés.

- 3.1 Un support de vulgarisation et de présentation du programme pêche réalisé par les collégiens et écoliers ayant été impliqués dans le programme.
- 3.2 Un livret sur les poissons du Maroni réalisé par les écoliers ayant été impliqués dans le programme.
- 3.3 Une journée « Faites/Fête des scientifiques » organisée.

Année	Livrables
2015	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 1 rencontre des collégiens avec des professionnels donnant lieu à la production d'interviews. • Document de préfiguration des actions prévues dans l'OS2. • Une pratique terrain encadrée effectuée (« Journée dans la peau d'un scientifique ») – sous réserve
2016	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 2 rencontres des collégiens avec des professionnels donnant lieu à la production d'interview et de fiche(s) métier. • Visite de structures à vocation scientifique (laboratoire, herbier...) donnant lieu à la production d'interviews et de fiche(s) métier. • Restitution « sciences » lors de la fête du collège de Papaïchton • Rencontre des écoliers de Papaïchton avec des professionnels • Lancement des activités d'implication des scolaires dans le programme pêche • Lancement des activités d'implication des scolaires dans le programme d'entomologie
2017	<ul style="list-style-type: none"> • Production par de supports (bilingues) sur les métiers scientifiques et les activités scientifiques. • Publication du support de vulgarisation/présentation du programme pêche • Publication du livret sur les poissons du Haut et Moyen Maroni • Continuation des activités d'implication des scolaires dans les programmes scientifiques en cours • Manifestation « Faites/Fête des scientifiques »

5. ACTIVITES

OS 1. Sensibiliser les scolaires aux filières professionnelles scientifiques en leur offrant des temps de rencontres privilégiés avec le monde de la recherche.

1.1 Rencontres sur le territoire avec le monde scientifique et de la recherche et les solaires organisées et mises en œuvre

1.1.1. Recenser les activités scientifiques qui auront lieu chaque année scolaire

1.1.2. Réunion de discussion sur la base du recensement entre le PAG et le collège (Principal, CPE, Coordinateur et Professeur référent réussite scolaire) et choix des intervenants/interventions

1.1.3. Définition des dates d'intervention

1.1.4. Préparation de la rencontre par les élèves (recueil des représentations, écriture des interviews)

1.1.5. Organisation technique et logistique des rencontres

1.1.6. Rencontres

1.1.7. Mise en forme des interviews effectuées par les élèves à chaque rencontre

1.1.8. Bilan évaluation à chaque rencontre pour préparer la suivante et les fiches métiers

1.2 Visites et rencontres de professionnels dans leur environnement organisées et mises en œuvre au travers du voyage d'études du collège de Papaïchton

1.2.1. Rencontre avec les chargés du voyage d'études au collège (choix des dates, thématiques, temps disponible...)

1.2.2. Concertation du PAG avec ses partenaires scientifiques

1.2.3. Elaboration d'une proposition écrite au responsable du voyage d'études

1.2.4. Préparation d'une trame d'interview et de reportage par les élèves

1.2.5. Réalisation du voyage

1.2.6. Mise en forme des interviews effectuées par les élèves

1.2.7. Bilan/évaluation du voyage pour préparer le suivant et les fiches métiers

1.3 Entretiens de professionnels réalisés par des collégiens et supports de diffusion sur les métiers scientifiques créés

1.3.1. Fiches métiers

1.3.2. Création d'une fiche type PAG (contenu et graphisme)

1.3.3. Création d'une fiche type (collège)

1.3.4. Elaboration de la fiche type en classe selon deux propositions

1.3.5. Remplissage des fiches métiers en ateliers avec les interviews réalisées

1.3.6. Validation par professeurs du collège et PAG sur les contenus des fiches métiers

1.3.7. Traduction en aluku

1.3.8. Mise en page des fiches métiers (PAG)

1.3.9. Impression des fiches métiers (PAG)

1.3.10. Diffusion des fiches métier sur le territoire du PAG

Autre(s) support(s) de valorisation des métiers scientifiques à définir

OS 2. Amener le jeune public à mieux comprendre la science, ses enjeux, et les intérêts pour le territoire en impliquant les scolaires dans les programmes et démarches scientifiques en cours sur la commune

2.1 Collégiens de Papaïchton impliqués dans le programme pêche

- 2.1.1. Rencontre de présentation du programme à l'équipe pédagogique, validation d'un plan de travail et choix de supports possibles à proposer aux élèves pour la restitution finale
- 2.1.2. Définition des dates d'intervention
- 2.1.3. Présentation du projet/de l'action aux élèves et validation d'un support de vulgarisation
- 2.1.4. Préparation de la rencontre par les élèves (écriture des interviews, présentation/compréhension de la méthodologie)
- 2.1.5. Animation élaboration du protocole (2 à 3 interventions en classe)
- 2.1.6. Commande de matériels
- 2.1.7. Réception des matériels nécessaires à l'organisation de la journée « dans la peau d'un scientifique »
- 2.1.8. Journée terrain « dans la peau d'un scientifique » autour de la rencontre et du leadership d'un professionnel
- 2.1.9. Elaboration du bilan de la journée par les élèves
- 2.1.10. Réunion PAG – Ecole pour programmer les ateliers de travail sur le support de vulgarisation
- 2.1.11. Ateliers de travail pour l'élaboration du support de vulgarisation du programme

2.2 Ecoliers de Loka impliqués dans le programme pêche.

- 2.2.1. Planification de séquences de travail sur les poissons et la pêche (Ecole)
- 2.2.2. Planification d'une sortie « dans la peau d'un scientifique » avec le protocole du programme pêche
- 2.2.3. Organisation technique et logistique de la sortie
- 2.2.4. Sortie « dans la peau d'un scientifique »
- 2.2.5. Elaboration du bilan de la journée
- 2.2.6. Réunion PAG – Ecole pour programmer les ateliers de travail sur le support de vulgarisation
- 2.2.7. Ateliers de travail pour l'élaboration du support de vulgarisation du programme

2.3 Ecoliers de Loka impliqués dans le suivi entomologique de la commune.

- 2.3.1. Rencontre avec la SEAG (PAG) et établissement d'un planning de travail commun et d'un protocole de suivi
- 2.3.2. Choix des sites de suivi
- 2.3.3. Animation « P'tites bêtes » et découverte des insectes
- 2.3.4. Préparation de l'animation « Ordres » et relève des pièges (adaptation de la fiche et du matériel de manipulation)
- 2.3.5. Rencontre des écoliers avec l'entomologiste

- 2.3.6. Animation « Ordres », relève des pièges et tri/identification, dessins
- 2.3.7. Poursuite des relevés en autonomie, dessins
- 2.3.8. Création d'une clé de détermination avec les enfants à partir de leurs dessins

OS 3. Vulgariser et restituer les travaux scientifiques menés dans le PAG auprès des scolaires dans le cadre de programmes pédagogiques adaptés.

3.1 Un support de vulgarisation et de présentation du programme pêche réalisé par les collégiens et les écoliers ayant été impliqués dans le programme.

- 3.1.1. Réunion entre le PAG, l'enseignant du collège et l'enseignant de l'école qui aura collecté les résultats des ateliers de travail sur la vulgarisation du programme pêche et choix du support final de vulgarisation
- 3.1.2. Ateliers de travail avec les élèves du collège et de l'école
- 3.1.3. Préparation des supports (vidéo ou photo) par le PAG
- 3.1.4. Impression / Edition des supports
- 3.1.5. Préparation de la présentation des supports à la fête du collège
- 3.1.6. Présentation de ces supports à la fête du collège

3.2 Un livret sur les poissons du Maroni réalisé par les écoliers de Loka ayant été impliqués dans le programme.

- 3.2.1. Travail sur les modes de pêche mené par l'enseignant de Loka
- 3.2.2. Collecte des dessins / photos des enfants
- 3.2.3. Collecte des informations scientifiques à insérer dans le livret
- 3.2.4. Première proposition de graphisme (PAG)
- 3.2.5. Réunion PAG – Ecole pour choisir le graphisme du support
- 3.2.6. Mise en page du livret (PAG)
- 3.2.7. Impression du livret
- 3.2.8. Distribution du livret à l'école de Loka

3.3 Une journée « Faites/Fête des scientifiques » organisée.

- 3.3.1. Collecte des rendus des activités par les enseignants
- 3.3.2. Réunion avec l'équipe de travail concernée par le projet (PAG – Enseignants collège et école – Mairie – Canopée des sciences) pour effectuer le bilan des ateliers
- 3.3.3. Proposition d'organisation de l'événement
- 3.3.4. Ateliers de travail de présentation de métiers scientifiques par les collégiens
- 3.3.5. Ateliers de travail de présentation du programme pêche par les collégiens
- 3.3.6. Ateliers de travail sur la pêche et l'entomologie par les écoliers
- 3.3.7. Identification des dépenses
- 3.3.8. Elaboration du budget de la manifestation
- 3.3.9. Recherche de financements
- 3.3.10. Réception du matériel
- 3.3.11. Mise en place des supports d'animation au collège (traduction en aluku des fiches métiers, traduction des animations, travail sur des animations en direction des élèves de l'école de Papaïchton) en appui avec le PAG
- 3.3.12. Mise en place des supports d'animation sur les insectes et la pêche à l'école en appui avec le PAG (création d'animations par les élèves de Loka à destination des

élèves de l'école de Papaïchton et des élèves du collège)

3.3.13. Organisation technique et logistique de la journée

3.3.14. Journée « Faites / Fête des scientifiques » dans le cadre des 10 ans du PAG

3.3.15. Bilan de la manifestation (élèves, enseignants, mairie, PAG)

6. PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires directs du projet sont les enfants de l'école et du collège de Papaïchton ainsi que de Loka.

- Au minimum une classe de collège
- Au minimum trois classes du primaire

Les bénéficiaires indirects sont les enseignants et professeurs dont les projets sont valorisés.

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Le projet permettra à court et moyen terme d'**ouvrir le champ des possibilités d'orientation aux élèves du collège**. A plus long terme, une organisation automatique d'intervention de scientifiques à tous les niveaux (primaire et collège), permettra sans doute **l'émergence de vocations**.

L'organisation de l'événement en fin de convention et les présentations des supports de vulgarisation lors de la fête du collège permettront aussi de **créer du lien entre les élèves eux-mêmes mais aussi avec les parents**.

Par ailleurs, le travail en lien étroit avec les équipes pédagogiques permet de valoriser le travail déjà **effectué par celles-ci ainsi que les connaissances des élèves de par les sujets abordés** (pêche et entomologie).

A plus long terme, ce projet pourrait créer une impulsion permettant la mise en place d'un club de sciences au collège de Papaïchton qui pourrait poursuivre les contacts avec les scientifiques, l'initiation à la démarche scientifique ainsi que la mise en place d'animations scientifiques.

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Principales difficultés (risques, contraintes) qui pourraient freiner l'atteinte des objectifs.

- Manque de disponibilité des professeurs liés à leur prise de poste sur la rentrée 2015
- Manque de connaissance du principe de la pédagogie de projet par les équipes enseignantes
- Durée du projet (2015-2017)-engagement des parties
- Manque de disponibilité des scientifiques

Réponses prévues pour neutraliser, gérer ou limiter ces difficultés/risques.

- Aller à leur rencontre et s'appuyer sur les professeurs déjà en place
- Proposer une journée de formation pour les professeurs du collège et des écoles
- Valoriser l'objectif final comme un élément structurant pour les élèves et les partenaires. Remobiliser en fin d'année scolaire-bilan intermédiaire avec les élèves, les équipes encadrantes et les partenaires.
- Préparation bien en amont du contenu et du calendrier des voyages d'études

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

Organisation générale du projet :

PAG

Le PAG pilotera le projet. Il transmettra en lien avec les écoles et le collège la programmation scientifique de l'année et fera le relais entre les établissements et les scientifiques lorsqu'une thématique de recherche les intéressera. Le contact sera ainsi donné aux enseignants ou au coordinateur pédagogique REP. Par ailleurs il effectuera les animations entomologiques et les animations terrain « dans la peau d'un scientifique ». Il coordonnera également l'événement « Faites / Fête des scientifiques ».

Ecole de Loka

Les enseignants mettront en place la pédagogie de projet autour des projets proposés.

Collège de Papaïchton

Les enseignants mettront en place la pédagogie de projet autour des projets proposés.

Mairie

Le service des affaires scolaires et culturelles en lien étroit avec l'équipe projet représente un financeur potentiel pour l'achat de matériel pour les activités, pour la mise en place des projets de vulgarisation. Il est également attendu comme co-financeur de l'événement « Faites / Fête des scientifiques ».

Canopée des sciences

La Canopée des Sciences est une association à but non lucratif basée à Cayenne. Son objectif est de promouvoir et de rendre accessible à tous la culture scientifique, technique et industrielle. Dans ce projet, elle pourra être en appui technique notamment sur la vulgarisation.

Une réunion de l'ensemble des acteurs sera effectuée à chaque trimestre (1^{ère} réunion : novembre 2015). Un tableau de bord et un état d'avancement seront partagés entre les référents du projet.

Organisation de l'équipe projet :

Institution	Elus/agents
Mairie	Elus référents : Emilie Amaïkon, Ennice Colse Agent référent : Alexis Tiouka, Jacques Blakaman
PAG	Agent référent : Raphaëlle Rinaldo Collaborateurs : volontaire de service civique, Gaëlle Cornaton (Loka), Guillaume Longin, référent EEDD, Service COM (à définir)
Collège de Papaïchton	Patrick Soké, Professeur référent réussite
Ecole de Loka	Professeur/ personne référent(e): à définir
Canopée des Sciences	Olivier Marnette

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

Quelques actions (à choisir par l'équipe projet) seront médiatisées sur le Facebook du Parc amazonien de Guyane, celui de la mairie de Papaïchton ainsi que sur le site internet du Parc amazonien de Guyane.

Des articles de presse pourront être rédigés via le correspondant France Guyane de Papaïchton. Dès la mise en route de la radio locale, des émissions pourront être envisagées avec le comité de programmation.

Les supports de vulgarisation seront largement diffusés sur le territoire et les fiches métiers sont à destination du collège de Papaïchton.

11. SUIVI ET EVALUATION

Suivi du projet :

Le suivi du projet se fera de manière trimestrielle afin de se baser sur le mode de fonctionnement scolaire. Un point de suivi est envoyé aux différents partenaires. Une réunion est organisée en fin d'année scolaire. Le suivi sera effectué par le responsable du projet du Parc amazonien de Guyane en s'appuyant sur l'équipe pédagogique des établissements scolaires.

Des bilans intermédiaires des activités et des bilans financiers seront rédigés chaque année civile afin de répondre aux critères des différents partenaires et un bilan final sera rédigé au terme de ce projet pluriannuel

- **Evaluation interne PAG :** dans le cadre de l'évaluation mise en place pour les actions conventionnées. Des indicateurs de suivi et évaluation seront définis avec les établissements et l'équipe projet.

Les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

Indicateurs de résultats :

Nombre de rencontres et de participants aux rencontres organisées

Nombre d'entretiens réalisés avec des professionnels

Degré de satisfaction des participants

Nombre d'élèves impliqués dans les différents programmes

Degré de satisfaction et de compréhension du travail réalisé sur les différents programmes

Nombre de supports réalisés, et nombre d'élèves ayant participé à leur réalisation

Nombre de participants (élèves et visiteurs) à la journée « fête des scientifiques »

Degré de satisfaction des enseignants sur la démarche d'implication

Indicateurs d'impact :

Nombre d'élèves intéressés ou souhaitant faire un métier lié à la science

Degré de compréhension des filières scientifiques par les élèves impliqués

- **Evaluation participative** des élèves des classes participants directement à l'action et des bénéficiaires (autres élèves, professeurs, parents d'élèves, élus...) des restitutions.

13. ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement									
PAG		Mairie		Ecole Loka		Collège Papaïchton		Autre partenaires à aller mobiliser	TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel*	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel*	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel*	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel*	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel*	60894,1 € 22020.6€ hors RH
10365€	97 H/J 13802,50€	5000€	27 H/J 3915€	100€	35 H/J 5145€	800€	83 H/J 12201€	5755.60€	240 H/J

La contribution est estimée pour l'organisation des projets. Ne sont pas compris les temps de réunion pour le suivi du projet (1/trimestre avec 1 représentant du collège, coordonnateur REP+, 1 PAG, 1 école et 1 mairie).

- incluant fonctionnement, investissement et intervention (voir document interne 2 pour plus de précision sur les catégories concernées)
Préciser la répartition de l'engagement PAG

14. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
Objectif général (finalité, objectif global, objectif de DD)	Faciliter l'orientation des élèves dans leur parcours scolaire puis professionnel en les sensibilisant aux métiers et démarches scientifiques dans le cadre des programmes scientifiques du PAG et de ses partenaires.	Indicateurs d'impact : Nombre d'élèves intéressés ou souhaitant faire un métier lié à la science
Objectif(s) spécifique(s) (objectifs de développement du projet)	<p>OS 1. Sensibiliser les scolaires aux filières professionnelles scientifiques en leur offrant des temps de rencontres privilégiés avec le monde de la recherche.</p> <p>OS 2. Amener le jeune public à mieux comprendre la science, ses enjeux, et les intérêts pour le territoire en impliquant les scolaires dans les programmes et démarches scientifiques en cours sur la commune</p> <p>OS 3. Vulgariser et restituer les travaux scientifiques menés dans le PAG auprès des scolaires dans le cadre de programmes pédagogiques adaptés.</p>	Degré de compréhension des filières scientifiques par les élèves impliqués
Résultats (produits)	<p>OS1.</p> <p>1.1 Rencontres sur le territoire avec le monde scientifique et de la recherche et les solaires organisées et mises en œuvre</p> <p>1.2 Visites et rencontres de professionnels dans leur environnement organisées et mises en œuvre au travers du voyage d'études du collège de Papaïchton</p> <p>1.3 Entretiens de professionnels réalisés par des collégiens et supports de diffusion sur les métiers scientifiques créés</p> <p>OS2.</p> <p>2.1 Collégiens de Papaïchton impliqués dans le programme pêche.</p> <p>2.2 Ecoliers de Loka impliqués dans le programme pêche.</p> <p>2.3 Ecoliers de Loka impliqués dans le suivi entomologique de la commune.</p> <p>OS3.</p> <p>3.1 Un support de vulgarisation et de présentation du programme pêche réalisé par les collégiens et écoliers ayant été impliqués dans le programme.</p> <p>3.2 Un livret sur les poissons du Maroni réalisé par les écoliers ayant été impliqués dans le programme.</p> <p>3.3 Une journée « Faites/Fête des scientifiques » organisée.</p>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Nombre de rencontres et de participants aux rencontres organisées</p> <p>Nombre d'entretiens réalisés avec des professionnels</p> <p>Degré de satisfaction des participants</p> <p>Nombre d'élèves impliqués dans les différents programmes</p> <p>Degré de satisfaction et de compréhension du travail réalisé sur les différents programmes</p> <p>Nombre de supports réalisés, et nombre d'élèves ayant participé à leur réalisation</p> <p>Nombre de participants (élèves et visiteurs) à la journée « fête des scientifiques »</p> <p>Degré de satisfaction des enseignants sur la démarche d'implication</p>



VALORISATION DES ABATTIS COTTICA ET PREFIGURATION DE LA DEMARCHE DE LABELLISATION



© Guillaume Feuillet /PAG



Valorisation des abattis Cottica et préfiguration de la démarche de labellisation

Territoire / zone d'intervention	Commune de Papaïchton– Site classé des Abattis Cottica
Description synthétique du projet	Il s'agit d'une part d'initier une valorisation du site permettant de dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs. Un diagnostic touristique, des pistes de valorisation du site et le choix et la mise en œuvre d'une action pilote constituent les axes principaux de la démarche à mener en parallèle d'un travail sur la mise en capacités de acteurs locaux du tourisme et la structuration d'une offre touristique. D'autre part, un état des connaissances patrimoniales sur le site faisant l'objet d'un recueil et l'examen de l'opportunité d'une démarche de labellisation vont constituer les autres axes structurants de cette action.
Rôle des différents partenaires du projet	Porteur : Mairie Pilote : Mairie / PAG Appui : PAG pour accompagnement technique général Implication : CTG, DEAL, AUDeG, DAC, Collectivité territoriale de Guyane (Contrat de destination – Guyane-Amazonie.fr), Compagnie des guides de Guyane, Atout France, agences touristiques
Public cible / bénéficiaires	Touristes et visiteurs sur le territoire communal Filière touristique locale (transporteurs et guides, hébergement et restauration sur la commune) et régionale (opérateurs régionaux du tourisme) Communauté aluku, commune et la Guyane
Budget estimatif par sources de financement	Mairie : à définir, et 115.5 H/J (soit 16368.5, ~0.25ETP/an) Parc amazonien : 24775€ , et 193 H/J(soit 41051€) Collectivité territoriale de Guyane/Région : 339000€ (à confirmer) Autres partenaires : 15000€ TOTAL : 469369.05€ (378775.2€ hors RH et 536.5H/J)
Durée prévue – période d'intervention	2015-2017
Référence Charte	OR I-1-2 / Co-construire avec les collectivités et les communautés locales, des mesures de gestion des ressources naturelles et d'accès aux espaces OR I-2-2 / Produire, valoriser des données en vue de leur restitution au public OR I-2-3 / Sensibiliser les populations et usagers à la préservation de l'environnement OR I-2-4 / Mettre en œuvre la police de l'environnement OR I-3-1 / Consolider le dispositif de surveillance et d'alerte sur les activités d'orpaillage illégal OR II-1-1 / Identifier les patrimoines culturels des territoires OR II-3-1 / Œuvrer pour la reconnaissance publique de la diversité culturelle OR III-1-1 / Associer les populations aux choix et à la mise en œuvre des équipements et services OR III-1-2 / Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes OR III-2-1 / Promouvoir un aménagement du territoire permettant un développement local adapté et durable OR III-2-2 / Développer l'attractivité des territoires OR III-2-3 / Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local OR III-2-4 / Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité OR III-2-5 / Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes OR III-2-6 / Accompagner les porteurs de projets économiques

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Sur le cours moyen du Maroni, le site des Abattis Cottica constitue un ensemble remarquable et complexe de paysages fluviaux et forestiers. Dans cette zone en effet, sur plus d'une quinzaine de kilomètres depuis l'îlet de l'Enfant perdu en amont à l'imposant saut Léssé Dédé en aval, le Maroni se divise en une multitude de bras entrecoupés par des bancs rocheux et des îlets forestiers à la végétation débordante sur l'eau.

Cette portion du fleuve Maroni est surplombée par la Montagne Cottica (730m). Dénommée « Lebi Doti », la montagne rouge ; il s'agit d'un des plus hauts reliefs de Guyane et une entité paysagère bien particulière. D'un point de vue scientifique, la diversité écologique du site est réellement remarquable pour la Guyane. Les missions de prospections et d'inventaires naturalistes menées en 2005 et 2007 ont permis de mettre en avant l'originalité patrimoniale de la montagne, liée à l'altitude : diversité des milieux écologiques selon le gradient altitudinal, forêt ripicole, peuplement forestier étagé exceptionnel composé notamment d'arbres dépassant les 60 mètres de haut, formation basse lianescente, riche d'épiphytes et embrumée au sommet, présence d'espèces animales et végétales spécifiques, voire nouvelles pour la science .L'ensemble de la zone est reconnu au travers de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Faunistiques et Floristiques de la Guyane.

Ce territoire est aussi un lieu d'histoire essentiel et emblématique pour les Noirs Marrons. Il constitue l'un des premiers sites d'installation de la communauté Boni(ou Aluku). L'un des plus anciens villages, Boniville, se situe d'ailleurs non loin en amont du site des Abattis Cottica. C'est en effet dans cette zone que le chef guerrier Boni, Capitaine fondateur de la communauté, avait établi son quartier général lors des conflits qu'il initia et qui opposèrent son groupe aux colons hollandais et leurs alliés Noirs Marrons, les Ndjukas. Les Abattis Cottica demeurent ainsi le symbole de cette lutte des Bonis pour leur liberté et leur territoire de vie. Le site représente également une frontière du « pays aluku », et reste toujours empreint fortement de pratiques cérémonielles propres à la communauté.

Il constitue encore, outre un potentiel touristique fort, aujourd'hui un lieu de divertissement et loisirs, de chasse et de pêche, pour les habitants des écarts proches sur la commune de Papaïchton.

Le site de la Montagne Cottica et sa frange fluviale, présente un bon état général de conservation. Il reste encore libre de toute occupation durable (quelques habitations temporaires). Cependant, les pressions croissantes liées aux activités aurifères illégales commencent à faire ressentir de manière significative leurs impacts sur les cours d'eau et le couvert forestier des versants de la montagne. Cela au détriment progressif de la naturalité du site et de son caractère pittoresque et légendaire. Une première reconnaissance du site naturel et de son histoire marquante s'est concrétisée par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2005, inscrivant les Abattis Cottica à l'inventaire des sites et monuments naturels de la Guyane. Le classement de l'ensemble des sauts des Abattis Cottica et de la Montagne Cottica, en 2011 par arrêté ministériel du 15 décembre, est venu affirmer son importance au plan national, le faisant figurer ainsi parmi les plus prestigieux sites français reconnus. Il doit y permettre un meilleur encadrement du développement d'activités, préservant ses qualités, intérêts et caractéristiques dans le respect des attentes de la communauté locale, tout en s'intégrant dans la politique de la commune pour la valorisation des patrimoines naturels et culturels de son territoire.

La municipalité souhaite en effet y promouvoir des activités orientées vers l'éco-tourisme ou le tourisme nature dans des espaces limités. La remontée du Maroni correspond à l'une des destinations touristiques majeures en Guyane. Au sein de ce circuit, le passage des Abattis Cottica figure un moment privilégié de découverte du patrimoine naturel et culturel. C'est dans ce contexte que l'équipe municipale de Papaïchton souhaiterait explorer la possibilité de l'inscription des Abattis Cottica au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Cette démarche, qui se réalise en plusieurs années (10 ans minimum), constituerait alors une reconnaissance de portée internationale venant renforcer les garanties de conservation du site et de développement intégré et durable de sa mise en valeur.

2. JUSTIFICATION

En dépit du classement du site des Abattis Cottica en 2011 au Patrimoine National et du statut de protection que cela lui confère, il n'existe pas actuellement de moyens dédiés pour sa gestion et sa mise en valeur.

Or, dans le contexte de l'orpaillage illégal (pollutions, dégradation des milieux, insécurité), la préservation des patrimoines de ce site demande un renforcement de la vigilance et des moyens nécessaires pour assurer cette surveillance et contrôle.

De plus, la commune affirme une réelle volonté d'appuyer un développement local durable, intégré au territoire, en s'appuyant notamment sur un tourisme adapté tourné vers la valorisation des patrimoines du territoire, dont le site des Abattis Cottica en représente un des plus forts potentiels.

L'importance culturelle et patrimoniale de ce site au sein de la communauté aluku amène aujourd'hui le souhait légitime d'une reconnaissance sur un plan international. De fait, la labellisation UNESCO par son inscription au patrimoine mondial de l'humanité, est ainsi identifiée et mise en avant en réponse.

Néanmoins, la pertinence de cet outil au regard des objectifs précis recherchés et de sa faisabilité reste posée.

Il apparaît ainsi nécessaire d'engager une réflexion approfondie sur les objectifs que la commune doit se fixer plus précisément dans la mise en valeur du site et le développement d'activités qui pourront ainsi y être projetées.

Parallèlement, il convient également d'étudier la démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et d'en examiner les contraintes et atouts comparativement à d'autres outils de labellisation (et de gestion) (ex : Géoparc, réserve de biosphère, pays d'art et d'histoire, ...), afin d'en relever la pertinence et l'adéquation aux objectifs ciblés.

Il s'agit donc pour la Mairie de Papaïchton, avec l'accompagnement du Parc amazonien de Guyane d'engager des actions sur les volets suivants :

• Initier une valorisation du site permettant de dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs

Dans un premier temps

- Elaborer un recueil des données touristiques déjà existantes
- Organiser une concertation avec les acteurs touristiques
- Etablir des pistes de valorisation (dont touristique) à court et moyen/long terme du site

Dans un second temps

- Choisir une action prioritaire permettant la mise en place d'une action pilote de valorisation
- Présenter un projet à un appel à manifestation d'intérêt pour rechercher des financements à la réalisation.
- Déterminer des pistes d'aménagement du site, les infrastructures d'accueil et/ou la signalisation et l'interprétation

Egalement en parallèle

- Former des acteurs locaux à l'accompagnement touristique sur le site
- Structurer l'offre touristique sur le site via l'Office du Tourisme de Papaïchton
- Définir un Plan d'action pluriannuel pour la structuration de la filière dont va dépendre l'offre touristique du site
- Créer une exposition permanente de valorisation du site en 2016 pour l'OT

• Veiller à la préservation du site et de ses patrimoines

- Elaborer un programme de surveillance et d'alerte, avec notamment le renforcement de la mise en œuvre de patrouilles d'agents habilités

• Constituer un recueil des connaissances actuelles sur le site susceptible de servir de base à un

dossier de labellisation patrimoniale.

• Examiner l'opportunité d'une démarche de labellisation

- Informer sur les outils de labellisation dont Unesco
- Choix d'un label pour en étudier la faisabilité

Pour cela le projet s'articulera autour de trois acteurs clés :

- **La Mairie** se portera en pilote de l'ensemble de l'action.
- **Le PAG** assurera un accompagnement technique auprès de la mairie et pilotera le volet surveillance dans le cadre de ses missions et compétences police de l'environnement, le recueil des connaissances patrimoniales, l'information sur les outils de labellisation, la formation via micro-projet de guides touristiques, la proposition de rédaction du cahier des charges pour l'exposition
- **L'Office du Tourisme** accompagnera la structuration de la filière et la mise en offre touristique

L'ensemble des acteurs et partenaires, tant sur le plan du tourisme que sur le volet patrimonial, seront associés par concertation aux travers des différentes démarches.

Les bénéficiaires de cette action seront constitués avant tout de la communauté aluku, la commune de Papaïchton, le Maroni et la Guyane en général (reconnaissance et valorisation d'image), les touristes et visiteurs sur le territoire et la filière touristique locale.

Acteur	Stratégies et documents d'aménagement
Mairie	Priorités d'aménagement sur le patrimoine culturel et le tourisme Schéma d'aménagement touristique
PAG	Voir rattachement Charte et COB ci-dessous
Collectivité territoriale de Guyane	Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL) Contrat de destination Guyane à portée internationale et plus particulièrement la déclinaison en contrat de développement territorial « Destination Maroni »
DEAL	A préciser
DAC	A préciser

Cette action se rattachera à la Charte à travers :

OR I-1-2 / Co-construire avec les collectivités et les communautés locales, des mesures de gestion des ressources naturelles et d'accès aux espaces

ORI-2-2 / Produire, valoriser des données en vue de leur restitution au public

ORI-2-3 / Sensibiliser les populations et usagers à la préservation de l'environnement

ORI-2-4 / Mettre en œuvre la police de l'environnement

ORI-3-1 / Consolider le dispositif de surveillance et d'alerte sur les activités d'orpillage illégal

ORII-1-1 / Identifier les patrimoines culturels des territoires

ORII-3-1 / Œuvrer pour la reconnaissance publique de la diversité culturelle

ORIII-1-1 / Associer les populations aux choix et à la mise en œuvre des équipements et services

ORIII-1-2 / Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes

ORIII-2-1 / Promouvoir un aménagement du territoire permettant un développement local adapté et durable

ORIII-2-2 / Développer l'attractivité des territoires

ORIII-2-3 / Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local

OR III-2-4 / Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité
 OR III-2-5 / Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes
 OR III-2-6 / Accompagner les porteurs de projets économiques

Contrat d'objectifs (COB) :

- Déclinaison 2.1 surveillance du territoire et des usages
- Déclinaison 2.3 actions de gestion et de restauration de patrimoine culturel et paysager
- Déclinaison 3.2 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès nature
- Déclinaison 3.4 Soutien à l'activité économique locale, dont valorisation des patrimoines culturels et de savoir-faire traditionnels

3. OBJECTIFS

Objectif général :

Initier la mise en valeur du site et accompagner sa labellisation

Objectif(s) spécifique(s) :

OS 1 : Engager une valorisation du site des abattis permettant de dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs

OS 2 : Etudier la faisabilité d'une labellisation du site

4. RESULTATS et PRODUITS

1 Engager une valorisation du site des abattis permettant de dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs

1.1 Le site est valorisé touristiquement

1.2 Une exposition de valorisation du site pour l'Office de Tourisme est créée et fonctionnelle

1.3 Un programme de veille patrimoniale du site est élaboré et mis en oeuvre

2. Etudier la faisabilité d'une labellisation du site

2.1 Un recueil des connaissances actuelles sur le site est constitué (histoire, patrimoines, menaces, potentialités), susceptible de servir de base à un dossier de labellisation

2.2 Une étude de faisabilité sur les opportunités de labellisation est réalisée et restituée

2015	Dépôt de dossier à l'appel à projets de la Région pour le tourisme en site isolé (AMI OS3)
2016	Stagiaire: recueil des connaissances et préfiguration de l'étude de faisabilité des opportunités de labellisation
2016	Document sur les pistes de valorisation élaboré
2016-2017	Formation accueil de groupe, guidage et connaissance de site
2016-2017	Exposition

5. ACTIVITES

1 Engager une valorisation du site des abattis permettant de dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs

1.1 Le site est valorisé touristiquement

1.1.1 Etablir des pistes de valorisation (dont touristique) à court et moyen/long terme du site

1.1.1.1 Organisation d'une concertation avec la mairie (Définir quel type de tourisme la commune

veut développer, définir un calendrier de travail)

1.1.1.2 Prendre contact avec les partenaires et acteurs touristiques (CTG Cayenne et Paris), Guyane Amazonie-contrat de destination-(contrat de développement territorial « destination Maroni » et/ou « Cœur de Guyane », Compagnie des guides de Guyane, Atout France, agences touristiques, etc...)

1.1.1.3 Elaborer un recueil des données touristiques déjà existantes

1.1.1.4 Etablir un document qui recense les offres déjà existantes et les pistes à développer, cibler les marchés prioritaires

1.1.1.5 Atelier de présentation de ce document et de hiérarchisation des pistes de valorisation à développer

1.1.2 Présentation à l'AMI OS3

1.1.3 Une action pilote de valorisation du site est mise en place (ex : Site de GaanChton)

Choix d'une action prioritaire selon la hiérarchisation et en fonction de l'obtention de l'AMI OS3

Piste de réflexion sur la construction et/ou la signalisation et l'interprétation

1.1.4 Former des acteurs locaux à l'accompagnement touristique sur ce site (connaissances patrimoine, secourisme, permis fluvial, mécanique hors-bord en fonction des besoins, assurances)

1.1.5 Structuration de l'offre touristique sur le site

Travail de fond avec la mairie et les acteurs (CTG, CCOG, ...) sur la structuration de l'offre sur le site.

1.2– Une exposition de valorisation du site pour l'OT est créée et fonctionnelle

1.2.1 Recherche de financements pour la création de l'exposition (ex : fonds DAC, DEAL, fondations...)

1.2.2 Rédiger un cahier des charges (CC) par l'OT et ses partenaires

1.2.3 Sélection d'un prestataire en mesure de réaliser le CC élaboré et validé

1.2.4 Collecter des informations, matériaux et médias

1.2.5 Monter et réaliser l'exposition

1.2.6 Programmer et inaugurer l'exposition

1.2.7 Préfigurer une déclinaison de l'exposition permanente en divers supports

1.2.8 Plan de communication

1.3 Un programme de veille patrimoniale du site est élaboré et mis en œuvre

1.3.1 Sécuriser le site, assurer la mise en œuvre d'un calendrier de patrouilles de surveillance du site

1.3.2 Contribuer à la prise en compte prioritaire du site dans la lutte contre l'orpaillage illégal (dispositif Harpie)

1.3.2.1 Alerter les autorités compétentes en matière de lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI)

1.3.2.2 Intégrer le site dans la priorisation de la LCOI et assurer des remontées par le PAG au dispositif Harpie

1.4 Mener une sensibilisation et une prévention aux déchets auprès des opérateurs et visiteurs (activité à rattacher à la fiche action « déchets »).

2.1 Un recueil des connaissances actuelles sur le site est constitué (histoire, patrimoines, menaces, potentialités), susceptible de servir de base à un dossier de labellisation

2.1.1 Contact avec les partenaires

2.1.2 Compilation et mise à disposition des données

2.1.3 Elaboration du recueil de synthèse par thématiques

2.2 Une étude de faisabilité sur les opportunités de labellisation est réalisée et restituée

- 2.2.1 Préparer et réaliser une information auprès de la commune sur les différents outils de labellisation, dont le classement Unesco
- 2.2.1.1 Réunion avec l'équipe municipale pour préciser les objectifs que se fixe la commune vis-à-vis d'une labellisation
- 2.2.1.2 Choix d'un label par la commune pour en étudier la faisabilité
- 2.2.2- Préciser les éléments de contexte à réunir pour un portage politique et institutionnel du label choisi
- 2.2.2.1 Recherche d'information sur les avantages/inconvénients, contraintes, obligations, bénéfiques et temps de mis en œuvre
- 2.2.2.2 Evaluer les pièces à réunir, le calendrier et les étapes d'une candidature
- 2.2.2.3 Evaluer les besoins humains et financiers pour le montage du dossier
- 2.2.2.4 Evaluer les besoins communicatifs post labellisation
- 2.2.2.5 Restituer les résultats de l'étude à la Mairie et les partenaires

6. PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

D'une manière générale, **les habitants** (6096 habitants, 1021 ménages, INSEE 2012) de Papaïchton pourront profiter de l'amélioration de la dimension culturelle et de l'amélioration de l'offre de mobilité.

Touristes et visiteurs sur le territoire communal

Filière touristique locale (transporteurs et guides, hébergement et restauration sur la commune) et régionale (opérateurs régionaux du tourisme)

Image du patrimoine aluku, de la commune et de la Guyane due à la labellisation

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Les impacts attendus de cette action portent sur :

- Une préservation pérenne des patrimoines du site
- Une reconnaissance et valorisation du site, de ses patrimoines, de la culture aluku et du territoire communal.
- Un développement économique durable et adapté, à travers une structuration de filière et d'une offre touristique

Les activités structurées qui seront menées chercheront un effet durable dans le temps, avec :

- les programmations de surveillance du site (préservation sur le long terme),
- une labellisation qui inscrit dans le temps également la reconnaissance et la valorisation,
- l'adaptation des produits de mise en valeur (touristiques) pour un développement durable et respectueux des patrimoines s'intégrant aux réalités environnementales, socioculturelles et économiques du territoire,
- l'accompagnement des acteurs locaux pour l'organisation, la formation et le renforcement des capacités de la filière touristique locale.

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Principales difficultés et risques

Activités de l'orpaillage illégal qui détériorent les patrimoines et potentiels de valorisation du site

Réponses d'évitement, limitation ou compensation des risques

Programme de patrouilles de surveillance, alerte des autorités et prise en compte spécifique dans le dispositif de la LCOI

<p>Dispositif de labellisation inadapté (temps, coûts, capacités) au contexte structurel de la commune, politique régionale et/ou nationale (portage), ou inapproprié au site (outil technique) Label ne répondant pas aux objectifs fixés et résultats attendus par la commune</p> <p>Disponibilité en temps agents des partenaires pour l'accompagnement de l'action et les portage de certaines activités</p> <p>Manque de structuration de la filière : masse critique non atteinte, motivation des porteurs de projet, capacité d'accompagnement de l'OT, rentabilité initiale des activités...</p>	<p>Occupation du terrain par une mise en valeur touristique induisant une fréquentation du lieu Renforcement du caractère prioritaire du site</p> <p>Cadrage précis des objectifs attendus par la mairie Information en amont sur les différents outils de labellisation pour un choix éclairé Etude de faisabilité du label retenu</p> <p>Constitution d'une équipe à compétences multiples fonctionnant en mode projet Phasage des opérations, tableau de bord avec chronogramme, financement et suivi par copil de l'avancée.</p> <p>Animation de l'OT avec les acteurs de la filière et les partenaires Travail multi-partenarial autour du leadership de l'Office de Tourisme, permettant de travailler en synergies avec les compétences de chaque partenaire afin d'éviter ces difficultés Echanges avec des sites ayant des expériences similaires</p>
--	--

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE	
Organisation générale :	
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie : pilotage de l'ensemble de l'action • PAG : portage veille patrimoniale, recueil des connaissances du site, constitution de l'info sur labellisation, formation micro-projet guide touristique, co-pilotage OT, rédaction cahier des charges pour l'exposition (et portage ensuite par l'OT avec subvention PAG), surveillance OI • Guyane Amazonie (initiative de la Région) : à définir conjointement (dont en tant que partenaire, intégration à la stratégie globale, communication, publicité) • DEAL, DAC : à définir conjointement (dont contributions à l'étude de faisabilité et aux échanges sur la valorisation du site) • AUDeG : inscription du Site et de ses objectifs dans le Plan Local d'Urbanisme • Compagnie des guides de Guyane, Atout France, agences touristiques : Participation aux échanges et contribution à la valorisation du site 	
Equipe projet :	
Acteur	Elus/ Agents référents
Mairie	Elus référents : Amission Moomou Agents référents : à définir urgemment
PAG	Agent pilote : Bertrand Goguillon (Service patrimoine) Collaborateurs : Loïc Massué (service DD), Jean Maurice Montoute (et service COM), François Bagadi, Fabien Pons-Moreau, Touine Kouata, Denis Lenganey , Olivier Morillas

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

Plusieurs types de médias et de canaux de diffusion de l'information seront mobilisés :

- Outils Parc : Lettre d'information, rapport d'activité, site internet, Facebook etc. L'information devra être transmise au service communication du Parc.
- Outils mairie : Bulletin d'information, Facebook. Le Parc, le coordinateur et/ou l'association se chargeront de relayer les informations à l'équipe communication de la mairie.
- Outils partenaires (dont Office de Tourisme de Papaïchton) : Idem

De manière plus générale, les différentes parties prenantes pourront transmettre les informations ayant été validées collectivement, aux différents médias « classiques », c'est-à-dire journaux (spécialisés ou non), sites d'information, réseaux thématiques, etc.

11. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet fera appel à deux comités distincts :

- Comité de pilotage (COPIL) du projet (trois rencontres par an organisées minimum), dont point d'étape annuel mobilisant des indicateurs de réalisation et de résultats (voir ci-dessous). Le comité est constitué du Maire et des représentants du Conseil municipal, des référents des autorités coutumières, de la Direction du PAG. Le COPIL est l'instance de suivi de l'avancement et donne des orientations quant aux actions.
- Comité de suivi se réunissant tous les deux mois. Le comité mobilise les équipes techniques des partenaires. Le comité est constitué d'un référent élu, d'un agent technique de la mairie, du pilote en interne PAG (coordinateur du projet) de l'action, du chargé thématique, du référent de l'antenne PAG de Papaïchton.

Le suivi de l'avancement du projet sera assuré dans le cadre du dispositif de suivi / évaluation (logiciel EVA), au moyen d'indicateurs :

Evaluation

OS1 :

- Avancement de l'aménagement et de la construction du site pilote
- Nombre de personnes formées
- Nombre de prestataires touristiques opérant sur le site
- Degré de structuration de l'offre touristique sur Papaïchton
- Exposition réalisée et en place
- Nombre d'heures de patrouilles de surveillance
- Nombre d'interventions LCOI

OS2 :

- Dossier de recueil des connaissances patrimoniales du site réalisé et restitué
- Etude de faisabilité réalisée et restituée/discutée avec la Mairie

13. CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement						
PAG		Mairie		Région/fonds européens (AMI)	Autres partenaires (à définir)	TOTAL (€)
Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution numéraire* (€)	Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution numéraire* (€)	Contribution numéraire* (€)	Contribution numéraire* (€)	
41051.1 (193 H/J)	24775.2	A définir	A définir	339000	15000	378775.2€ hors RH

14. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
Objectif général (finalité, objectif global, objectif de DD)	Objectif général : Initier la mise en valeur du site et accompagner sa labellisation	
Objectif(s) spécifique(s) (objectifs de développement du projet)	Objectif(s) spécifique(s) : OS 1 : Engager une valorisation du site des abattis permettant de dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs OS 2 : Etudier la faisabilité d'une labellisation du site	
Résultats (produits)	<p>1 Engager une valorisation du site des abattis permettant de dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs</p> <p>1.1 Le site est valorisé touristiquement</p> <p>1.1.1 Etablir des pistes de valorisation (dont touristique) à court/moyen/long terme du site</p> <p>1.1.2 Présentation à l'AMI OS3</p> <p>1.1.3 Une action pilote de valorisation du site est mise en place</p> <p>1.1.4 Former des acteurs locaux à l'accompagnement touristique sur ce site (connaissances patrimoine, secourisme, permis fluvial, mécanique hors-bord en fonction des besoins, assurances)</p> <p>1.1.5 Structuration de l'offre touristique sur le site</p> <p>1.2 Une exposition de valorisation du site pour l'OT est créée et fonctionnelle</p> <p>1.2.1 Rédiger un cahier des charges (CC) par l'OT et ses partenaires</p> <p>1.2.2 Sélection d'un prestataire en mesure de réaliser le CC élaboré et validé</p> <p>1.2.3 Collecter des informations, matériaux et médias</p> <p>1.2.4 Monter et réaliser l'exposition</p> <p>1.2.5 Programmer et inaugurer l'exposition</p> <p>1.2.6 Préfigurer une déclinaison de l'exposition permanente en divers supports</p> <p>1.2.7 Plan de communication</p> <p>1.3 Un programme de veille patrimoniale du site est élaboré et mis en œuvre</p> <p>1.3.1 Sécuriser le site, Assurer la mise en œuvre d'un calendrier de patrouilles de surveillance du site</p> <p>1.3.2 Contribuer à la prise en compte prioritaire du site dans la lutte contre l'orpaillage illégal (dispositif Harpie)</p> <p>2.1 Un recueil des connaissances actuelles sur le site est constitué (histoire, patrimoines, menaces, potentialités), susceptible de servir de base à un dossier de labellisation</p> <p>2.1.1 Contact avec les partenaires</p> <p>2.1.2 Compilation et mise à disposition des données</p> <p>2.1.3 Elaboration du recueil de synthèse par thématiques</p> <p>2.2 Une étude de faisabilité sur les opportunités de labellisation est réalisée et restituée</p> <p>2.2.1 Préparer et réaliser une information auprès de la commune sur les différents outils de labellisation, dont le classement Unesco</p> <p>2.2.2 Préciser les éléments de contexte à réunir pour un portage politique et institutionnel du label choisi</p>	<p>OS 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Degré de structuration de l'offre touristique des abattis Cottica Nombre de personnes formées Nombre de prestataires touristiques opérant sur le site <p>Exposition réalisée et en place</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'heures de patrouilles de surveillance Nombre d'interventions LCOI <p>OS 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dossier de recueil des connaissances patrimoniales du site réalisé Etude de faisabilité réalisée



Projets à déclenchement ultérieur



Diagnostic et plan stratégique artisanal



© Guillaume Feuillet / PAG



Diagnostic et plan stratégique artisanal

Territoire et zones d'interventions	Commune de Papaïchton et ses écarts de Loka et Boniville
Description synthétique du projet	<p>Ce projet vise à réaliser un diagnostic sur l'artisanat à Papaïchton (état, chaînes, moyens de valorisation) sur la base d'enquêtes et entretiens avec des artisans et acteurs locaux. Ce diagnostic sera la base de rédaction d'un plan stratégique, réalisé avec des partenaires appui technique et financier, qui débouchera sur une répartition en projets prioritaires et des financements alignés de chaque partenaire.</p> <p>La réalisation d'un carbet artisanal en début de projet permettra de fédérer les acteurs locaux de l'artisanat autour de cette réflexion.</p>
Public cible / bénéficiaires	<p><i>Direct</i> : environ 50 personnes.</p> <p><i>Indirect</i> : les habitants de Papaïchton et ses écarts soit environ 6000 habitants.</p>
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Mairie : Pilote</p> <p>Office de tourisme : partenaire technique</p> <p>Parc amazonien : partenaire technique et éventuellement mise à disposition d'un stagiaire (à déterminer)</p> <p>CNES : financeur</p> <p>A solliciter :</p> <p>Collectivité territoriale de Guyane, GADEPAM, DAC</p>
Budget estimatif par sources de financement	<p>Mairie : 112H/J (= estimé 12777.6€)</p> <p>Parc amazonien : 3000€ et 85.5H/J (=estimé 11773.9€)</p> <p>CNES : 13560€</p> <p>TOTAL (avec RH) : 41107.39€</p> <p>TOTAL (sans RH) : 16560€</p>
Durée prévue – période d'intervention	2016-2017
Référence Charte	<p>II.1.3 Protéger de manière adéquate, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles.</p> <p>II.2.2 Proposer des outils de médiation culturelle.</p> <p>II.2.3.2 Favoriser la reconnaissance de l'expertise locale autour des savoir-faire.</p> <p>II.2.3.3 Communiquer sur « l'offre «culturelle» du territoire.</p> <p>III.2.5.3 Favoriser l'artisanat local.</p>

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Au sein de la commune de Papaïchton, les savoirs et savoir-faire traditionnels sont très diversifiés et concernent de nombreux usages. Ces savoirs maintiennent aujourd'hui des connaissances artisanales traditionnelles au sein de la communauté Boni. Basées le plus souvent sur une passation intergénérationnelle, ces dernières sont menacées par des changements culturels importants (rupture de la transmission aux plus jeunes, pertes de savoir due à l'introduction de produits manufacturés, etc.) ainsi que des réglementations parfois inadaptées aux contextes locaux. Pourtant, ces savoirs artisanaux constituent des patrimoines immatériels essentiels à l'identité culturelle Aluku, tout autant qu'une opportunité significative de création d'activités économiques et commerciales, tant à l'échelle locale que régionale.

L'enjeu consiste dès lors tout à la fois à favoriser la « passation » aux plus jeunes générations de ces savoirs et techniques par les maîtres-artisan et à développer et valoriser les produits artisanaux dans un cadre économique adapté et respectueux des savoirs et valeurs.

La commune, appuyée par le Parc amazonien de Guyane et la Direction des affaires culturelles, a aussi engagé un projet de réhabilitation de son patrimoine bâti et a bénéficié de deux études sur le patrimoine : une étude architecturale et une médiation culturelle. Cette étude a aussi souligné la perte rapide des savoir-faire, notamment dans le bâti et la raréfaction des artisans en capacité de travailler le bois (bâti mais aussi objet de la vie courante).

2. JUSTIFICATION

De moins en moins de jeunes (adolescents et adultes), originaires de la communauté Boni, maîtrisent les savoir-faire artisanaux traditionnels et ancestraux de leurs communautés. Certains sont remplacés par des produits manufacturés comme pour la calebasse qui disparaît des maisons et même des cérémonies mortuaires. Le tembé, art Boni, n'est plus maîtrisé que par quelques sachants et peu de personnes sont encore capables d'en faire une lecture symbolique intégrale. Certains artisans essaient de faire vivre ces arts en les « modernisant » comme Carlos Adaoudé avec ses créations tembé et Sylvianne Blakaman avec ses créations vestimentaires à partir de pangui.

Dans le cadre de ses missions autour de l'artisanat, le PAG accompagne :

- Les porteurs de projets, notamment au travers du programme Microprojets (3 artistes tembé de la commune, et aussi une jeune styliste).
- L'amélioration de la connaissance, la préservation et la valorisation des savoirs et savoir-faire
- La reconnaissance de l'expertise locale autour des savoir-faire
- La reconnaissance et la valorisation des cultures locales de son territoire
- L'appui à la structuration de la filière, notamment par la promotion des produits artisanaux.

De son côté, la mairie de Papaïchton s'engage fortement dans une politique de préservation du patrimoine aluku et des savoir-faire associés, notamment au travers du projet de réhabilitation des maisons traditionnelles de Loka et Boniville. Les élus sont fortement attachés à la conservation et à la valorisation des savoir-faire ainsi que les autorités coutumières (projet de réhabilitation des presses à canne). La commune de Papaïchton a donc souhaité que la filière artisanale se structure sur son territoire et soit accompagnée vers ces perspectives de préservation des savoirs et savoir-faire et de développement économique.

Pour se faire, il s'agira en premier lieu de mettre en place un diagnostic, visant à connaître :

- les formes que prend l'artisanat local, son développement actuel et sa structuration (formes de transmission, associations existantes, réseau, débouchés, état de la demande) ;
- les potentialités de développement au sein des différentes formes et les besoins que cela nécessite.

Sur la base d'un tel diagnostic, la commune, le Parc amazonien de Guyane et les partenaires associés seront ainsi en mesure d'accompagner, la formulation d'un plan stratégique et d'actions ciblées la préservation, le développement adapté et la valorisation de l'artisanat local.

Pour développer ce diagnostic et ce plan d'action, et motiver la participation des artisans à une réflexion collective, un projet concret devra servir de catalyseur. Un carbet de transmission et de production artisanale dont le financement⁸ est d'ores et déjà assuré sera donc construit, permettant de fédérer les artisans autour de résultats tangibles et d'aborder des questions de fond.

Le diagnostic permettrait de recenser les savoir-faire et les artisans encore en activités à ce jour et permettre :

- D'inscrire des savoir-faire vieux de plusieurs siècles dans une perspective de développement économique.
- De souligner la part importante des femmes dans l'artisanat (pangui, coiffure, gastronomie).
- De créer un groupe de base volontaire pour faire vivre un carbet de transmission.
- De mettre en place une démarche de valorisation des ressources territoriales associant projets de développement économique, valorisation patrimoniale et positionnement touristique. Cette démarche permettrait :
 - l'augmentation de la surface de contact des mono-artisans avec les clients, et la facilitation des transactions d'achat,
 - la promotion des articles artisanaux,
 - la diversification des circuits existants incluant des étapes invitant à la découverte des produits de l'artisanat.

Institution	Orientations et documents stratégiques ou d'aménagement
Mairie	Complémentarité du diagnostic touristique déjà réalisé en 2007. Valorisation et pérennisation de la culture Boni.
CTG	Contribuer au développement économique de la filière artisanale.
Chambre des métiers et de l'artisanat	Valoriser les savoir-faire des professionnels des secteurs de l'artisanat, du tourisme ou encore de l'agriculture : organisation des « artisanales » sur Cayenne et dans l'Est.
Comité du tourisme de Guyane	Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs de la Guyane (SRDTLG) 2013 : Améliorer l'image de la Guyane, mise en tourisme des richesses patrimoniales et culturelles.
PAG	<u>Charte :</u> OR II.1.3 Protéger de manière adéquate, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles. OR II.2.2 Proposer des outils de médiation culturelle. OR II.2.3 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local. OR III.2.4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité. <u>Contrat d'objectifs :</u> Déclinaison 3.4 : Soutien à l'activité économique locale, dont valorisation des patrimoines culturels et des savoirs faire artisanaux.

3. OBJECTIFS

Objectif général :

Préserver, accompagner le développement et valoriser les filières artisanales locales.

Objectif(s) spécifique(s) :

⁸ La mairie de Papaïchton ayant acquis des financements auprès du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES).

1^{ère} phase de diagnostic et de coordination

1. Créer, mobiliser et renforcer un groupe d'artisans autour de la construction d'un carbet de transmission
2. Établir un diagnostic de l'état actuel et des potentialités de développement de la filière artisanale de la commune de Papaïchton

2^{ème} phase planification stratégique et de mise en œuvre permettant de structurer la filière

3. Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action multi-partenarial piloté par la mairie permettant de structurer la filière localement

4. RESULTATS et PRODUITS

- 1.1 Groupe d'artisans créé et renforcé
- 1.2 Carbet de transmission construit et fonctionnel
- 2.1 Diagnostic élaboré et partagé
- 3.1 Plan d'action élaboré et validé par les partenaires.

Synthèse des principaux livrables du projet

Année1	Document de projet avec plan et mode de fonctionnement du carbet de transmission
Année 1	Diagnostic élaboré
Année 2	Carbet de transmission construit
Année 2 - 3	Plan d'action

5. ACTIVITES

Activités préliminaires : réunion d'informations auprès des artisans de la commune et mise en place d'une équipe projet Mairie-PAG pour le pilotage et suivi du projet.

1.1 Groupe d'artisans créé et renforcé

- 1.1.1 Mobilisation des artisans autour de la construction du carbet
- 1.1.2 Elaboration conjointe entre les artisans et la commune des plans du carbet de transmission
- 1.1.3 (Eventuellement) validation des plans par un architecte
- 1.1.4 Réflexion conjointe des artisans et de la commune sur le mode de fonctionnement du carbet
- 1.1.5 Elaboration d'un règlement intérieur pour le carbet

1.2 Carbet de transmission construit et fonctionnel

- 1.2.1 Préfiguration des partenariats de la commune.
- 1.2.2 Rédaction des demandes de subvention.
- 1.2.3 Réalisation du dossier et demande du permis de construire (si nécessaire)
- 1.2.4 Achat des matériaux
- 1.2.5 Achats et suivi des dépenses
- 1.2.6 Construction en régie
- 1.2.7 Suivi du chantier
- 1.2.8 Réception du chantier
- 1.2.9 Inauguration du carbet
- 1.2.10 Inauguration et lancement de l'activité par les artisans

2.1 Diagnostic élaboré et partagé

- 2.1.1 Réflexion et choix sur l'internalisation ou externalisation
- 2.1.2 Si externalisation, recherche de financement, rédaction de la fiche de poste/cahier des

- charges, sélection.
- 2.1.3 Analyse de documents existants
- 2.1.4 Réunions avec les acteurs
- 2.1.5 Missions de terrain (entretiens collectifs et individuels avec les artisans)
- 2.1.6 Relevé et synthèse de l'information
- 2.1.7 Elaboration du diagnostic
- 2.1.8 Validation du diagnostic
- 2.1.9 Restitution du diagnostic.

3.1 Plan d'action élaboré et validé par les partenaires

- 3.1.1 Elaboration d'une liste des partenaires à mobiliser
- 3.1.2 Planification des réunions
- 3.1.3 Rédaction d'une fiche synthétique de l'initiative
- 3.1.4 Partage du diagnostic par les artisans avec l'appui du PAG aux partenaires (2-3 ateliers)
- 3.1.5 Création et tenue d'un COFIL, ouverture à d'autres partenaires et planification des rencontres
- 3.1.6 Définition commune de la vision stratégique
- 3.1.7 Définition des priorités du plan d'action
- 3.1.8 Elaboration du plan d'action
- 3.1.9 Budgétisation du plan d'action
- 3.1.10 Engagement des parties prenantes
- 3.1.11 Réalisation d'une conférence de presse (présentation officielle)
- 3.1.12 Début de la mise en œuvre du plan d'action.

6. PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

Direct : environ 50 personnes dont

- 5 artisans tembé,
- 30 artisans femmes (panguis, calebasses, coiffure),
- 2 artisans amérindiens (perlerie, ciel de case, casse-tête...),
- 5 cuisinières renommées,
- Et les membres des associations œuvrant dans la transmission de l'artisanat, la promotion du tourisme, etc.

Indirect :

- les habitants de Papaïchton et ses écarts soit environ 6000 habitants,
- Les écoles et association d'Education à l'Environnement et au Développement Durable,
- Porteurs de projets émergents souhaitant compléter l'offre ou bénéficier de sa diversification pour développer de nouvelles activités (notamment sportives : vélos, Kayak, etc.),
- Les visiteurs.

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Bénéfices culturels et sociaux

- Diagnostic :

Le diagnostic élaboré de manière participative et collaborative est vecteur de questionnement concernant les activités dites artisanales traditionnelles ou non et permet d'aborder l'évolution des pratiques.

- Mobilisation des artisans :

Le carbet est bénéfique en tant que lieu de vie, de rencontre et d'échange entre générations, entre

les genres et entre les différents artisans. Ce lieu sera avant tout le site de référence pour l'axe « transmission de l'artisanat » auprès des jeunes de la commune au travers d'activités scolaires et périscolaires.

La création et la mise en œuvre d'outils (infrastructure, organisation, cours de formation, etc.) permettra de sauvegarder certains savoir-faire traditionnels. La mobilisation des artisans de la commune autour de ce projet vise à appuyer l'émergence d'un esprit de groupe autour des produits artisanaux.

Bénéfices économiques

Dans un premier temps, le diagnostic va permettre à l'office du tourisme et au Parc amazonien de Guyane de peaufiner leur contact et communication sur l'artisanat de la commune de Papaïchton.

Ensuite, le développement d'une micro-filière locale et d'un lieu d'exposition et de vente reconnu par les habitants et par les visiteurs sera un levier économique pour ces activités et les autres activités associées liées au développement touristique du territoire.

Ce cadre de travail pourrait aussi, à moyen terme, permettre de mutualiser les achats des artisans (ex : fil et tissu pour le panguis) et donc de baisser leur coût de revient.

Le diagnostic et le carbet vont permettre d'identifier les intervenants reconnus et ceux en devenir afin d'avoir un groupe de formateurs/animateurs pour les différents événementiels à l'échelle de la région.

Impact sur le développement touristique

Le diagnostic artisanal et l'élaboration du plan stratégique combinés au schéma de développement touristique seront un atout majeur pour promouvoir et mettre en valeur la destination Papaïchton « capitale du pays boni ». En effet, l'artisanat est une entrée essentielle pour appréhender la culture Boni pour un visiteur. La commune ayant besoin de diversifier son offre de visite et de créer des circuits courts, le carbet permettra de découvrir au sein du bourg la richesse de l'artisanat aluku.

8. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

- **Mairie** : Pilote
- **Office de tourisme** : partenaire technique
- **PAG** : partenaire technique et éventuellement mise à disposition d'un stagiaire (à déterminer)
- **CNES** : financeur
- **A solliciter** :
Collectivité territoriale de Guyane : partenaire technique et financier
GADEPAM : partenaire technique
DAC : partenaire technique

Partenaires : réunions de travail et création d'un COPIL (Compte-rendu, validation et diffusion par mail)

Artisans : réunions de travail autour du carbet de transmission, Compte-rendu des réunions et diffusion.

Une réunion entre les partenaires techniques et les artisans afin de les mobiliser au départ sur le diagnostic participatif et sur le déroulement ensuite des ateliers de réflexion autour du carbet de transmission.

9. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Risques, difficultés et contraintes pouvant être rencontrées

- Peu de contact entre touristes et produits artisanaux localement
- Manque d'artisans encore en capacité de transmettre
- Manque de mobilisation des artisans autour du Carbet et de la réflexion collective

Réponses à apporter afin d'éviter, limiter ou compenser ces risques et contraintes

- Intégrer Le carbet de transmission à certains des circuits touristiques proposés
- Identification et encouragement des artisans à transmettre
- Venue d'artisans Tembéd'autres villages
- Communication et animation en amont et continu sur l'intérêt et le principe de la démarche –

<ul style="list-style-type: none"> • Absence de consensus chez les artisans et avec les partenaires sur le rôle et la fonctionnalité du Carbet • Manque de portage institutionnel (Parc, Mairie, partenaires) • Retard de chantiers • problèmes d'accueil du public • Difficulté à réaliser le diagnostic du fait du manque de rencontres avec les artisans et partenaires • Manque d'engagement des partenaires et d'appropriation du diagnostic et plan d'action 	<p>identification des problèmes et discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail d'animation et de concertation autour du Carbet afin de bien définir ses objectifs et finalités, notamment ses phases de construction (si en plusieurs phases. Par ex, accueil du public à terme) ▪ Mise à plat d'une équipe projet solide avant le démarrage de l'action, et sanctuarisation des fonds et ressources nécessaires ▪ Suivi sur place par un agent Parc et Mairie du chantier et des prestataires ▪ Vérification des normes en vigueur pour l'accueil du public dans un lieu, selon les choix faits d'objectifs et finalité du carbet – construction du carbet en conséquence ▪ Travail de diagnostic réalisé avec agents locaux, Mairie et personnes étant en mesure de bien discuter avec les artisans et les partenaires ▪ Travail de mobilisation et communication en amont + animation du groupe COPIL et valorisation du plan d'action réalisé
--	---

<p>10. COMMUNICATION ET DIFFUSION</p> <p><i>Communication auprès des partenaires de la commune :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Envoi d'un mailing ciblé afin de communiquer sur la mise en œuvre du diagnostic, diffusion du diagnostic en fin de réalisation • Points d'étape au moment des COPIL et Compte rendu donnés aux membres • Rapport de finalisation du carbet transmis aux membres du COPIL <p><i>Communication externe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une affiche d'information et communications sur les ondes de la radio locale • Communiqué de presse et conférence de presse à la fin de l'élaboration du plan d'actions • Brève sur le site du Parc amazonien sur la réalisation du carbet

<p>11. SUIVI ET EVALUATION</p> <p>Le suivi du projet sera réalisé par l'équipe projet, composé d'un agent du Parc et un agent de la Mairie, ainsi que les collaborateurs. Des échanges réguliers seront fait, et des points d'étapes avec les partenaires et financeurs.</p> <p>Un rapport de finalisation du Carbet sera transmis aux financeurs, basés sur des indicateurs (présentés ci-dessous) et sur des entretiens réalisés avec les participants (artisans et équipes).</p> <p>Un rapport d'évaluation de l'action sera également réalisé, prenant en compte les indicateurs ci-dessous et sur du rapport du carbet et d'entretiens complémentaires avec les partenaires.</p> <p>Indicateurs de réalisation et résultat :</p> <p>OS1</p> <p>Nombre d'artisans mobilisés participant aux différentes réunions</p> <p>Nombre d'artisans plutôt ou très intéressés par l'utilisation du carbet</p> <p>Degré de réalisation des plans et du règlement intérieur</p> <p>Degré d'avancement du chantier</p> <p>Degré de satisfaction des artisans</p>
--

Nombre de personnes présentes à l'inauguration

OS2

Nombre d'acteurs et artisans rencontrés

Degré d'avancement du diagnostic

Nombre de personnes présentes à la restitution

OS3

Nombre de partenaires présents aux réunions du COPIL

Nombre de réunions tenues

Degré d'avancement de la vision stratégique et du plan d'actions

Degré de financement du plan d'action par les partenaires

objectifs	résultats	activités	pilotage PAG	pilotage ext.	année 0	année 1												année 2											
						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
						de la filière artisanale de la commune de Papaïchton		2.1.3 Analyse de documents existants		prestat.																			
	2.1.4 Réunions avec les acteurs	TK	Mairie + prestat.																										
	2.1.5 Missions de terrain (entretiens collectifs et individuels avec les artisans)		prestat.																										
	2.1.6 Relevé et synthèse de l'information		prestat.																										
	2.1.7 Elaboration du diagnostic		prestat.																										
	2.1.8 Validation du diagnostic	TK+FPM	Mairie																										
	2.1.9 Restitution du diagnostic.	TK+FPM	Mairie et partenaires																										
OS3. Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action multi-partenarial piloté par la mairie permettant de structurer la filière localement	3.1 Plan d'action élaboré et validé par les partenaires	3.1.1 Elaboration d'une liste des partenaires à mobiliser	TK+FPM	Mairie																									
		3.1.2 Planification et préparation des réunions et ateliers	TK	Mairie																									
		3.1.3 Rédaction d'une fiche synthétique de l'initiative	TK	Mairie																									
		3.1.4 Partage du diagnostic par les artisans avec l'appui du PAG aux partenaires (2-3 ateliers)	TK+FPM	Mairie+ partenaires																									
		3.1.5 Création d'un COPIL, ouverture à d'autres partenaires et choix des dates de rencontre	TK	Mairie																									
		<i>en fonction des dates de rencontre</i>																											
		3.1.6 Définition commune de la vision stratégique	TK+FPM	Mairie +partenaires																									
		3.1.7 Définition des priorités du plan d'action	TK+FPM	Mairie +partenaires																									
		3.1.8 Elaboration du plan d'action	TK+FPM	Mairie +partenaires																									
		3.1.9 Budgétisation du plan d'action	TK+FPM	Mairie +partenaires																									
		3.1.10 Engagement des parties prenantes	Equipe Parc	Mairie +partenaires																									
		3.1.11 Réalisation d'une conférence de presse (présentation officielle)	COM	Mairie +partenaires																									
		Début de la mise en œuvre du plan d'action		Mairie +partenaires																									

13. ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

PARTENAIRES ET LEURS FINANCEMENT						
PAG		Mairie		CNES		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
3000	85.5H/J Soit 11773.9€	A définir	112 H/J Soit 12777.6€	13560	0	41107.39€ 16560€ sans RH

** incluant fonctionnement, investissement et intervention (voir document interne 2 pour plus de précision sur les catégories concernées)*

14. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables ²
Objectif général <i>(finalité, objectif global)</i>	Préserver, accompagner le développement et valoriser les filières artisanales locales.	
Objectif(s) spécifique(s) <i>(objectifs de développement du projet)</i>	<p>1^{ère} phase de diagnostic et de coordination OS1. Créer, mobiliser et renforcer un groupe d'artisans autour de la construction d'un carbet de transmission OS2. Établir un diagnostic de l'état actuel et des potentialités de développement de la filière artisanale de la commune de Papaïchton</p> <p>2^{ème} phase planification stratégique et de mise en œuvre permettant de structurer la filière OS3 Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action multi-partenarial piloté par la mairie permettant de structurer la filière localement</p>	<p>OS1 Nombre d'artisans mobilisés participant aux différentes réunions Nombre d'artisans plutôt ou très intéressés par l'utilisation du carbet Degré de réalisation des plans et du règlement intérieur Degré d'avancement du chantier Degré de satisfaction des artisans Nombre de personnes présentes à l'inauguration</p> <p>OS2 Nombre d'acteurs et artisans rencontrés Degré d'avancement du diagnostic Nombre de personnes présentes à la restitution</p> <p>OS3 Nombre de partenaires présents aux réunions du COPIL Nombre de réunions tenues Degré d'avancement de la vision stratégique et du plan d'actions Degré de financement du plan d'action par les partenaires</p>
Résultats <i>(produits)</i>	<p>1.1 Groupe d'artisans créé et renforcé 1.2 Carbet de transmission construit et fonctionnel</p> <p>2.1 Diagnostic élaboré et partagé</p> <p>3.1 Plan d'action élaboré et validé par les partenaires</p>	



Sensibilisation, Réduction, Traitement et Valorisation des déchets



Sensibilisation, Réduction, Traitement et Valorisation des déchets

Territoire et zones d'interventions	Commune de Papaïchton : bourg et écarts proches.
Description synthétique du projet	<p>Le projet vise à accompagner la mise en place du service public de gestion et d'élimination des déchets.</p> <p>La sensibilisation y tient une place importante, et des actions pilotes visant à véhiculer des messages de tri sélectif en seront le support principal.</p> <p>Les résultats attendus sont la compréhension et l'acquisition de réflexes par les habitants, en prévision de l'arrivée du service public. Il s'agit d'agir en complémentarité des actions des collectivités compétentes, notamment par la sensibilisation en milieu scolaire et à destination du grand public. Des démarches démonstratives en matière de valorisation des déchets pourront également être mises en place.</p>
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Porteur : Commune de Papaïchton / Parc amazonien</p> <p>Pilote : copilotage</p> <p>Partenaires impliqués : Communauté de commune de l'Ouest Guyanais (CCOG), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Eco-organismes, associations</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ménages du bourg et des écarts proches (6000 habitants (recensement 2012)). • Scolaires • Grand public • Agriculteurs, mairie <p>Indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires publics et privés liés à la thématique : Renforcement des complémentarités d'acteurs • Organismes en charge de la collecte sélective : déploiement du service
Budget estimatif par sources de financement	<p>PAG : 20%</p> <p>Mairie : 20 %</p> <p>Partenaires publics et privés : 60 %</p> <p>TOTAL estimé à 50 000 € par an</p>
Durée prévue – période d'intervention	2 ans
Référence Charte	<p>OR III-1-1 Associer les populations aux choix et à la mise en œuvre des équipements et services.</p> <p>OR II-1-2 Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes. (Mesure III-1-2-2 Favoriser une meilleure gestion des déchets)</p> <p>OR I-2-3 Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement.</p>

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

La problématique des déchets en site isolé est un sujet complexe du fait d'un double enclavement du territoire et amplifié par (i) des difficultés à mutualiser les moyens de collecte et de traitement des déchets qui entraînent des coûts très importants de traitement marginal à la tonne, (ii) une valeur cadastrale des logements faible conditionnant ainsi les revenus de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), et (iii) une population faiblement contributive, de par l'accès non formalisé au foncier très courant mais aussi parce que le niveau de richesse (PIB) est de 53% inférieur au niveau national.

Avec une population grandissante de plus de 6000 habitants (Insee-2012) située en territoire enclavé et aux habitudes de consommation en changement, la commune de Papaïchton et les communes du Haut-Maroni font face à des problématiques croissantes de gestion des déchets sur leur territoire, où l'intervention des institutions publiques est fortement attendue. Le changement rapide et contemporain des modes de consommation impacte fortement le cadre de vie. Les attentes sociales sont fortes et constituent en tant que tel une situation d'urgence.

Dans le cadre du plan d'urgence pour la vallée du Maroni porté par l'Etat, La commune de Papaïchton voit aujourd'hui se finaliser la mise en place d'une unité de stockage au PK6 sur la piste reliant Papaïchton à Maripa-Soula, ainsi qu'un quai de transfert à proximité du bourg. La collecte des déchets relève du champ de compétence de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG). Dans ce cadre, plusieurs conventions de partenariat et de pourvoi ont été établies avec les éco-organismes, pour l'organisation de la collecte sélective. Notamment, Eco-emballages se charge depuis 2014 d'assurer ce service public au travers d'une convention de pourvoi. La question de la réduction, du tri et de la valorisation des déchets n'en reste pas moins centrale pour la commune, qui souhaite permettre une meilleure gestion et valorisation des déchets sur son territoire. A court terme, un Service Public Local sera mis en place pour assurer les fonctions de collecte, gestion et élimination des ordures ménagères.

En tant que contributeur à la sensibilisation et la prévention sur la thématique « déchets », le Parc amazonien de Guyane (PAG) organise depuis plusieurs années des actions d'animation sur le territoire communal (sensibilisation dans le cadre scolaire : projets de classes et animations ; sensibilisation grand public : semaine de réduction des déchets, semaine du développement durable). La prise de conscience et l'acquisition de réflexes autour du « geste poubelle », au quotidien, constitue la cible principale de ces premières actions.

La recherche de modes d'intervention et pistes d'amélioration adaptés au contexte (règlementation, méthodes et solutions techniques, gouvernance) constitue un travail de fond avec les partenaires publics et privés.

Dans le cadre de la convention d'application transitoire, Mairie et le Parc amazonien souhaitent conjointement œuvrer à la mise en place d'actions visant à la diminution des gisements, innover sur les pratiques de gestion par filière et aborder la valorisation des déchets (réemploi).

La proposition d'action intègre donc le retour d'expérience des actions de sensibilisation et de nettoyage déjà menées pour :

- Maintenir et amplifier les actions de sensibilisation à destination d'un large public,
- Contribuer à la structuration progressive des filières, et préparer l'arrivée complexe mais inexorable des infrastructures (décharges autorisées pour les ordures

ménagères et centres de tri sélectif), au plus près des habitants,

- S'inscrire dans un cercle vertueux dont la finalité première est la compréhension des enjeux par chacun, et la prise de responsabilités individuelles et collectives autour de ces enjeux.

2. JUSTIFICATION

Les besoins de développement, passant notamment par la mise en place des services de base à la population, sont aujourd'hui très élevés dans les écarts du sud de la Guyane. Les besoins à courts et

moyens termes ne portent pas sur un niveau de confort ou d'exigence imposé sur le reste du territoire national mais bien l'accès à des équipements devant satisfaire des besoins de base (réduction des risques sanitaires, mise en sécurité pour la protection des habitants ...) qui ne sont pas satisfaits aujourd'hui sur une partie du territoire.

D'une part, la notion de confort telle qu'appliquée généralement sur le territoire national n'a que peu de sens dans ce contexte particulier. Il s'agit plutôt d'une recherche de réduction d'une situation critique. D'autre part, les enjeux à court et moyen termes concernent bien l'accès à un service de base, qui constitue un progrès considérable par rapport à la situation actuelle. Il s'agit d'une étape essentielle s'inscrivant dans une démarche de progrès à long terme ayant pour objectif l'atteinte progressive des standards techniques et réglementaires.

Pour le cas des sites de stockage des déchets distants des infrastructures existantes, c'est principalement par la réduction des intrants (sensibilisation et information) et par le traitement par filière qu'il sera possible de tendre vers l'amélioration du cadre de vie.

Ce projet apportera une vision intégrée de la problématique, articulée avec la commune et le partenariat élargi, contribuant à mettre en place une démarche structurante ainsi qu'une vision locale de long terme sur la gestion des déchets. Les objectifs des partenaires sont de :

- Mettre en place des modes d'intervention récurrents en milieu scolaire sur le Haut Maroni (EEDD).
- Redynamiser la collecte des piles usagées et structurer progressivement les filières batteries, lumière, déchets d'équipements électriques et électroniques,
- Travailler à réduire certains gisements de déchets
- Mettre en place un procédé test de gestion par filière, selon une approche expérimentale de tri sélectif et la mise en place de petites infrastructures à vocation démonstratives, promotion des principes de réemploi entre autres actions

Un accent particulier sera mis sur l'expérimentation autour de l'utilisation des déchets verts pour le compostage, dans la mesure où la Mairie de Papaïchton souhaite mettre en place rapidement une pépinière sur la commune afin d'embellir à terme ses espaces publics d'arbres, arbustes et plantes.

L'amélioration du cadre de vie par la gestion des déchets fait plus généralement partie des priorités des acteurs locaux, ainsi que des politiques publiques territoriales et régionales pour le développement durable de la Guyane :

Institution	Priorités sur la thématique déchet
Mairie	Thématique priorisée dans le cadre de la convention d'application
PAG	Stratégie 2015-2017 d'Education à l'Environnement vers le Développement Durable

	<p>Charte du PAG OR I-2-3 Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement. OR III-1-1 Associer les populations aux choix et à la mise en œuvre des équipements et services OR III-1-2 Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes. (Mesure III-1-2-2 Favoriser une meilleure gestion des déchets)</p> <p>Contrat d'objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation 2 : Amélioration de la qualité de vie des habitants et développement durable territorialisé <p>Déclinaison 3-4 Soutien à l'activité économique locale. 4-1 et 4-2 : Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des territoires – 4.1 public scolaire et 4.2 hors-milieu scolaire</p>
Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais	<p>Stratégie de collecte, traitement et élimination des déchets sur le territoire Compétences en gestion et élimination des déchets</p>
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) de Guyane	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de soutien à la mise en place d'infrastructures règlementaires • Soutien à la mise en place de programmes de sensibilisation territorialisés • Soutien à la Collecte
Eco-organismes	Obligations liées aux agréments des écoorganismes (SCRELEC, Eco-emballage, Recylum, Ecosystème, Association Ardag).
Département	<p>PDEDMA : Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés PGDND : Plan de Prévention et Gestion des Déchets Non Dangereux</p>

3. OBJECTIFS

Objectif général : Favoriser un meilleur traitement et une valorisation des déchets sur la Commune de Papaïchton

Objectifs spécifiques (OS) :

- **OS1 :** Sensibiliser les habitants et les acteurs locaux à la réduction et au tri sélectif des déchets
- **OS2 :** Mettre en œuvre des solutions de valorisation innovantes, adaptées aux modes de vie
- **OS3 :** Favoriser les synergies entre institutions sur la gestion des déchets

4. RESULTATS et PRODUITS

- 1.1 Semaine de réduction des déchets organisée avec intégration d'une approche par filière
- 1.2 Sensibilisation lors des évènements de la commune sur la gestion des déchets effectuée (marchés, concerts, etc.)
- 1.3 Projets de classe intégrant la thématique « déchets » et animations grand public sectorielle réalisées (piroguiers, professionnels, etc.)

- 2.1 Projet pilote « Compostage collectif » (communal : déchets verts, putrescibles, fermentescibles collectés) ou semi-collectif (domestique) initiés
- 2.2 Collecte des piles redynamisée
- 2.3 Collecte par filières (batteries, encombrants, lumière) initiée

- a. **Réflexion avec Eco-Emballages, CCOG et partenaires animée pour identifier d'autres solutions innovantes et/ou pertinentes sur la commune de Papaïchton**
- b. **Mise en place de démonstrateurs du principe de réemploi initiée (transformation verre et plastique)**

Synthèse des principaux livrables du projet

Année 1	<ul style="list-style-type: none"> • Animations en milieu scolaire • Semaine de réduction des déchets • Amorçage des actions de sensibilisation lors des évènements majeurs au sein de la Commune (concerts, festivals) <ul style="list-style-type: none"> • Réamorçage de la collecte sélective des piles au travers d'un travail de re-sensibilisation • amorçage de la collecte par filières (batteries, luminaires, petits déchets électroniques), • Réamorçage de la recherche d'alternatives aux couches jetables • Préfiguration d'un projet pilote de compostage domestique et collectif • Déploiement d'alternatives aux couches jetables (projet pilote)
Année 2	<ul style="list-style-type: none"> • Animations en milieu scolaire • Poursuite des actions de sensibilisation lors des évènements majeurs au sein de la Commune (concerts, festivals) <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des projets d'expérimentation • Poursuite des collectes • Semaine de réduction des déchets (?) • Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets

5. ACTIVITES

1.1 Organisation de la semaine de réduction des déchets avec intégration d'une approche par filière

- 111 : identification des personnes relais et réunion mairie-Parc –collège- écoles
- 112 : préparation de l'organisation générale (fiche mission)
- 116 : invitation d'animateurs partenaires
- 117 : préparation des animations et achats d'outils pédagogiques
- 118 : arrivée des animateurs
- 119 : ramassage
- 1110 : animations
- 1111 : évaluation

1.1 Sensibilisation lors des évènements de la commune sur la gestion des déchets (marchés, concerts, etc.)

- 1.2.1 Identification des évènements pouvant faire l'objet d'une sensibilisation
- 1.2.2 Identification des messages et modes de sensibilisation à mobiliser
- 1.2.3 Rassemblement de supports et modes de sensibilisation existants (en ligne ou chez les partenaires) et création si nécessaire de nouveaux supports et moyens de sensibilisation
- 1.2.4 préparation de l'animation type pour les évènements
- 1.2.5 demande d'appui mairie

- 1.2.6 intervention sur les évènements
- 1.2.7 Evaluation des évènements

1.2 Projets de classe intégrant la thématique « déchets » et animations grand public sectorielle (piroguiers, professionnels, etc.)

- 1.1.1 Identification des publics cibles et classes intéressées
- 1.1.2 Création d'une animation et mobilisation des supports pédagogiques
- 1.1.3 Contact et prise de rendez-vous pour les dates des différentes animations (Mairie, école)
- 1.1.4 Intervention
- 1.1.5 Evaluation

4. Compostage collectif (communal : déchets verts, putrescibles, fermentescibles collectés) ou semi-collectif (domestique).

- 2.2.1) Concertation avec les services municipaux pour la décision des meilleurs messages et des lieux d'implantation
- 2.2.2) Réalisation de composteurs domestiques démonstratifs sous forme d'ateliers
- 2.2.3) Localisation d'un point de compostage collectif
- 2.2.4) Réflexion sur les objectifs et dimensionnement d'un lieu de compost pour la Mairie
- 2.2.5) Appui à la conception du lieu de compost Mairie
- 2.2.6) Liste des besoins et achats des matériaux (ou réalisation)
- 2.2.7) Réalisation de l'installation de compost Mairie
- 2.2.8) Animations de la collecte des déchets verts par la Commune

2.3 Collecte des piles redynamisée

- 2.3.1) Analyse de la situation actuelle
- 2.3.2) Entretiens avec des personnes ressources permettant d'identifier les moyens d'amélioration de la captation des gisements
- 2.3.3) Evaluation sur les lieux de collecte
- 2.3.4) Elaboration de propositions d'activation de nouveau points et d'animation de ces points
- 2.3.5) Amplification de la démarche.

2.4 Collecte par filières (batteries, encombrants, lumière) initiée

- 2.4.1) Etablir des conventions avec les écoorganismes
- 2.4.2) Acheminer les matériels de collecte sélective sur site (Délégation territoriale du Maroni et Antennes)
- 2.4.3) Mettre en place une méthodologie d'enlèvement vers les filières littorales
- 2.4.4) Dupliquer la méthode auprès des acteurs publics et privés du territoire

3.1 Animation d'une réflexion avec Eco-Emballages, CCOG et partenaires pour identifier d'autres solutions innovantes et/ou pertinentes sur la commune de Papaïchton

- 3.1.1) Mise en place d'un groupe de travail interinstitutionnel afin de rechercher des solutions conjointes
- 3.1.2) Planification à moyen terme et mise en œuvre des actions d'intérêt partagé
- 3.1.3) Mise en place d'un planning annualisé d'« opérations villages propres »
- 3.1.4) Evaluation et amélioration continue des actions

3.2 Rechercher la mise en place de démonstrateurs du principe de réemploi (transformation verre et plastique).

- 3.2.1) Identification d'un type de déchets valorisable localement

- 3.2.2) Définition d'un système de gestion
- 3.2.3) Acquisition d'équipements de transformation (concasseur de verre, fonderie plastiques, etc)
- 3.2.4) Mise en place d'actions de démonstration
- 3.2.5) Transmission des méthodes vers le tissu économique

En résumé, les activités du projet sur les prochaines années se centreront sur les éléments suivants :

Année 1	Année 2 =>
Renforcement des initiatives existantes : <ul style="list-style-type: none"> • Partenariats, • Formation des agents, • Actions concrètes, • Information / sensibilisation. 	Maintien des initiatives existantes : <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux partenariats (réseaux de distribution), • Essaimage et mutualisation avec les agents communaux, • Information / sensibilisation.
Amélioration des connaissances : <ul style="list-style-type: none"> • Gisements, • Modes de gestion par village, • Attentes des habitants, • Modes opératoires frontaliers. 	Structuration des modes d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles actions de collecte par gisement, • Amélioration continue des modes de gestion par village, • Dialogue visant à définir les priorités communes et mise en place de projets pilotes.
Actions pilotes : <ul style="list-style-type: none"> • Compostage domestique et collectif • Valorisation économique des déchets, 	Généralisation des pilotes : <ul style="list-style-type: none"> • Filières stabilisées vers le réseau de collecte et d'élimination, • Valorisation locale démonstrative.

6. PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

- D'une manière générale, **les habitants** (6096 habitants, 1021 ménages, INSEE 2012) de Papaïchton
- **Les acteurs institutionnels et privés:** acquisition de connaissances et préfiguration de solutions adaptées
 - Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais,
 - Agence Départementale pour la Maitrise de l'Energie,
 - Ecoorganismes (Recylum, Ecoemballages, Ecosysteme, Screlec, etc)
 - Associations régionales de professionnels (Association pour le recyclage des déchets automobiles en Guyane (ARDAG)).
- **Les acteurs de l'éducation :** le public scolaire constitue la cible prioritaire des actions de sensibilisation et d'animation. Les projets de classes seront préférés aux animations ponctuelles, dans la limite des moyens humains disponibles.
 - Collège Gran Man Tolinga : 15 classes / 215 élèves
 - Ecole Tolinga : 15 classes / 340 élèves

➤ Ecole de Loca : 10 classes / 230 élèves

- Les actions de sensibilisation viseront également le **grand public** (adultes), notamment lors de manifestations (concerts, spectacles) et des semaines thématiques (semaine du développement durable, semaine de réduction des déchets, Fête de la nature).
- La **Mairie** et les **agriculteurs** sur le compostage

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Le projet va engendrer certains bénéfices à court terme qui permettront sur le plus long terme de structurer localement la recherche de solution quant à la problématique actuelle, tout en offrant une certaine flexibilité pour répondre de façon pragmatique aux sollicitations locales. Les bénéfices à court terme portent sur plusieurs aspects :

- **Ancrage local des connaissances** pour accompagner la mise en place, le maintien et les évolutions du service public (bourg) et des solutions adaptées (écarts proches) ;
 - ✓ Amélioration de la compréhension et approfondissement des connaissances de la population en matière de gestion des déchets
 - ✓ Amélioration de compréhension de la gestion par filière
 - ✓ Amélioration de la capacité des équipes à traiter des actions liées aux déchets (Agents municipaux et du Parc)
 - ✓ Amélioration de l'information disponible au service des habitants, dans les villages
- **Amélioration des informations disponibles sur la thématique**
 - ✓ Obtention de connaissances spécifiques sur les déchets et les priorités des villages par filières
 - ✓ Enrichissement de la réflexion globale sur les circuits courts et l'économie circulaire en matière de consommation en sites isolés (Commune de Papaïchton) et notamment en zone de libre adhésion d'un Parc national (PAG).
- **Promotion et valorisation de systèmes de traitement et transformation des déchets** (déchets dangereux, tri sélectif, compostage domestique, etc.) ;
 - ✓ Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets
 - ✓ Réduction des impacts immédiats sur l'environnement, la santé et la salubrité publique
 - ✓ Réamorçage de la collecte sélective des piles au travers d'un travail de re-sensibilisation
 - ✓ Extension de la démarche à court terme aux gisements dangereux (batteries, etc.)
 - ✓ Choix des filières et mise en place d'un système de valorisation locale de certains déchets dans une approche économique (emballages)
 - ✓ Mise en place d'un cycle interne de valorisation des déchets verts à travers le compostage et la future pépinière de la commune
- **Articulation interinstitutionnelle et contribution à l'adaptation des politiques publiques**
 - ✓ Mise en place d'un dialogue interinstitutionnel pour la recherche d'adaptation des solutions techniques, ainsi que des politiques publiques au

contexte,

✓ Consolidation des actions sur la thématique entre les équipes de la Commune, du PAG, de la CCOG et des éco organismes (missions conjointes, programme d'action partagé, répartition des maitrises d'ouvrages et des financements, etc)

- **Mise en fonctionnement à moyen terme d'outils de gestion collectifs durables, adaptés et permanents** (qualité de service délivré) par la collectivité compétente

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

- Niveau de priorité faible dans l'intervention publique. Défaut actuel d'implication des structures en charge de la collecte sélective. Défaut de compréhension et d'appropriation des enjeux par la population

- Ecart à la réglementation important,

- Complexité d'approvisionnement en matériaux, et en extraction des gisements par voie fluviale.

- Equipe et pilotage du projet : difficulté de mobiliser les agents et dégager du temps pour la mise en place des actions

- **Consolider les partenariats** établis dans le temps et les étendre ;

- Mener des **actions de médiation répétées et un accompagnement resserré** des habitants (CCOG, PAG, Commune, Professionnels) ;

- Œuvrer pour la compréhension des enjeux d'adaptation et mise en place de projets / démarches pilotes (atténuation des impacts) dans une démarche de progrès visant à tendre vers la réglementation.

- Recrutement d'un Volontaire de Service Civique (VSC) en charge de la mise en œuvre de certaines activités du projet

- Calibrage des activités en fonction de la disponibilité des équipes

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

A. **Commune** : pilotage de la mise en place des équipements expérimentaux – financement équipement – co-animation réflexion interinstitutionnelle

B. **PAG** : organisation évènements et animation pédagogiques (scolaires et grand public) par un Volontaire de Service Civique- appui en ingénierie et conseil - co-financement et recherche de co-financements pour les équipements - co-animation réflexion interinstitutionnelle

C. **Etablissements du primaire et structures associatives** : co-animation de la sensibilisation en classe (scolaires) et hors-classe (grand public)

D. **CCOG** : portage d'un plan de réduction des déchets et d'une approche intégrée de sensibilisation (équipements mis en place, modes de gestion, devenir des déchets, etc.) – Participation d'un médiateur à la sensibilisation et à la mise en place du projet

E. **Eco-organismes** : mise en place des filières sur le territoire communal et inter-communal. Soutien financier et technique aux équipements expérimentaux.

F. **Association(s) à déterminer** : en charge de la mise en place de l'activité sur les couches jetables et éventuellement d'une partie des activités de l'OS1 (sensibilisation)

Moyens de coordination entre les acteurs :

- Convention cadre CCOG-PAG ;
- Convention cadre avec les écoorganismes : PAG-SCRELEC, PAG-RECYLUM, PAG-ARDAG
- Dialogue politique et technique entre la Commune de Papaïchton et la CCOG.

Evènements de coordination entre les acteurs :

- Comité de Pilotage des actions Communes-Parc amazonien : comité spécifique semestriel ;
- Rencontre régulières avec la CCOG et les Eco-organismes.

Institution	Elus/agents
Mairie	Elus : Prisca Adaya et Michel Awece Agents : A définir
PAG	Agent référent : Matthieu Descombes Collaborateurs : Volontaire de service civique, Fabien Pons-Moreau, Gaëlle Cornaton
CCOG	Agent référent : à compléter Collaborateurs : médiateur (?)
Association(s) :	A compléter

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

- Mise en média des actions (relation médias)
- Création de documents supports et valorisation
- Conception graphique de supports de communication : affiches, panneaux

11. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet fera appel à deux comités distincts :

- Comité de pilotage (COPIL) du projet (rencontres semestrielles organisées en un point d'étape et une rencontre formalisée), dont point d'étape annuel mobilisant des indicateurs de réalisation et de résultats (voir ci-dessous)
- Comités techniques (COTECH) liés aux actions (fréquence de rencontre liée à l'avancement du projet, avec un calendrier adapté aux besoins et une facilité d'organisation). Le comité mobilise les équipes techniques des partenaires.

Le COPIL est l'instance de suivi de l'avancement et donne des orientations quant aux actions.

Le suivi de l'avancement du projet sera assuré dans le cadre du dispositif de suivi / évaluation (logiciel EVA), au moyen d'indicateurs :

Indicateurs de résultats

- Nombre de personnes sensibilisées,
- Nombre de classes sensibilisées dans le cadre scolaire,
- Degré d'avancement du déploiement du compostage collectif et individuel
- Degré de déploiement des collectes par filière (notamment, nombre de lieux de collecte)
- Nombre et capacité des démonstrateurs mis en place

Indicateurs de suivi du Contrat d'Objectifs ETAT-PAG

Objectifs 4.1 et 4.2 « Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – milieu scolaire (4.1)/tous publics hors milieu scolaire (4.2)

Objectif 3 : accompagner le développement durable

- % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux
- % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement

12. CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

		Parc amazonien	partenaires	Année 1												Année 2														
				Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre			
OS1 : Sensibiliser les habitants et les acteurs locaux au tri sélectif des déchets	1.1 Organisation de la semaine de réduction des déchets avec intégration d'une approche par filière	111 : identification des personnes relais et réunion mairie-Parc –collège- écoles 112 : préparation de l'organisation générale (fiche mission) 116 : invitation d'animateurs partenaires 117 : préparation des animations et achats d'outils pédagogiques 118 : arrivée des animateurs 119 : ramassage 1110 : animations 1111 : évaluation	VSC, coordination par GC	association	■	■	■					■	■	■																
	1.2 Sensibilisation lors des événements de la commune sur la gestion des déchets (marchés, concerts, etc.)	1.2.1 Identification des événements pouvant faire l'objet d'une sensibilisation 1.2.2 Identification des messages et modes de sensibilisation à mobiliser 1.2.3 Rassemblement de supports et modes de sensibilisation existants (en ligne ou chez les partenaires) et création si nécessaire de nouveaux supports et moyens de sensibilisation 1.2.4 préparation de l'animation type pour les événements 1.2.5 demande d'appui mairie 1.2.6 intervention sur les événements 1.2.7 Evaluation des événements	VSC Coordination par GC et FPM	association		■	■	■	■				■	■	■									■	■	■				
	1.3 Projets de classe intégrant la thématique « déchets » et animations grand public sectorielle (pirogiers, professionnels, etc.)	1.1.1 Identification des publics cibles et classes intéressées 1.1.2 Création d'une animation et mobilisation des supports pédagogiques 1.1.3 Contact et prise de rendez-vous pour les dates des différentes animations (Mairie, école) 1.1.4 Intervention 1.1.5 Evaluation	VSC Coordination par GC	association		■	■	■	■				■	■	■										■	■	■			
	2.1 Compostage collectif (communal : déchets verts, putrescibles, fermentescibles collectés) ou semi-collectif (domestique).	2.1.1) Concertation avec les services municipaux pour la décision des meilleurs messages et des lieux d'implantation 2.2.2) Réalisation de composteurs domestiques démonstratifs sous forme d'ateliers 2.2.2) Réalisation de composteurs domestiques démonstratifs sous forme d'ateliers 2.2.3) Localisation d'un point de compostage collectif 2.2.4) Réflexion sur les objectifs et dimensionnement d'un lieu de compost pour la Mairie 2.2.5) Appui à la conception du lieu de compost Mairie 2.2.6) Liste des besoins et achats des matériaux (ou réalisation) 2.2.7) Réalisation de l'installation de compost Mairie 2.2.8) Animations de la collecte des déchets verts par la Commune	MD+VSC	Mairie	■																									
OS2 : Mettre en œuvre des solutions de valorisation innovantes, adaptées aux modes de vie	2.1 Collecte des piles redynamisée	2.2.2) Réalisation de composteurs domestiques démonstratifs sous forme d'ateliers	MD+VSC	Mairie		■	■	■																						
		2.2.3) Localisation d'un point de compostage collectif	MD+VSC	Mairie					■																					
		2.2.4) Réflexion sur les objectifs et dimensionnement d'un lieu de compost pour la Mairie				■	■	■																						
		2.2.5) Appui à la conception du lieu de compost Mairie						■	■																					
		2.2.6) Liste des besoins et achats des matériaux (ou réalisation)							■	■	■	■																		
		2.2.7) Réalisation de l'installation de compost Mairie								■	■	■	■																	
		2.2.8) Animations de la collecte des déchets verts par la Commune	MD+VSC	Mairie							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
		2.2.1) Analyse de la situation actuelle	FPM	Mairie	■																									
	2.2 Collecte des piles redynamisée	2.2.2) Entretiens avec des personnes ressources permettant d'identifier les moyens d'amélioration de la captation des gisements	FPM	Mairie et autres acteurs		■	■																							
		2.2.3) Evaluation sur les lieux de collecte	FPM						■		■				■															
2.2.4) Elaboration de propositions d'activation de nouveau points et d'animation de ces points		FPM						■	■	■																				
2.2.5) Amplification de la démarche.		FPM								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
2.3 Collecte par filières (batteries, encombrants, lumière) initiée	2.3.1) Etablir des conventions avec les écoorganismes	MD	écoorganismes, CCOG	■																										
	2.3.2) Acheminer les matériels de collecte sélective sur site	MD		■																										
	2.3.3) Mettre en place une méthodologie d'enlèvement vers les filières littorales	MD	écoorganismes, CCOG					■	■	■	■																			
	2.3.4) Dupliquer la méthode auprès des acteurs publics et privés du territoire	MD	écoorganismes, CCOG											■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
OS3 : Favoriser les synergies	3.1 Animation d'une réflexion avec Eco-Emballages, CCOG et partenaires pour identifier d'autres solutions innovantes	MD	Mairie, écoorganismes, CCOG, ADEME, autre partenaires																											

14. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
Objectif général	Favoriser un meilleur traitement et une valorisation des déchets sur la Commune de Papaïchton	
Objectif(s) spécifique(s)	<p>OS1 : Sensibiliser les habitants et les acteurs locaux au tri sélectif des déchets</p> <p>OS2 : Mettre en œuvre des solutions de valorisation innovantes, adaptées aux modes de vie</p> <p>OS3 : Favoriser les synergies entre institutions sur la gestion des déchets</p>	
Résultats	<p>1.1 Organisation de la semaine de réduction des déchets avec intégration d'une approche par filière</p> <p>1.2 Sensibilisation lors des événements de la commune sur la gestion des déchets (marchés, concerts, etc.)</p> <p>1.3 Projets de classe intégrant la thématique « déchets » et animations grand public sectorielle (piroguiers, professionnels, etc.)</p> <p>9.1. Compostage collectif (communal : déchets verts, putrescibles, fermentescibles collectés) ou semi-collectif (domestique).</p> <p>9.2. Collecte des piles redynamisée</p> <p>9.3. Collecte par filières (batteries, encombrants, lumière) initiée</p> <p>3.1 Animation d'une réflexion avec Eco-Emballages, CCOG et partenaires pour identifier d'autres solutions innovantes et/ou pertinentes sur la commune de Papaïchton</p> <p>3.2 Rechercher la mise en place de démonstrateurs du principe de réemploi (transformation verre et plastique).</p>	<p>I Nombre de personnes sensibilisées, Nombre de classes sensibilisées dans le cadre scolaire, Degré d'avancement et de déploiement du compostage sur la commune Degré de déploiement des collectes par filière (notamment, nombre de lieux de collecte) Nombre et capacité des démonstrateurs mis en place</p> <p>COB : Objectifs 4.1 et 4.2 « Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – milieu scolaire (4.1)/tous publics hors milieu scolaire (4.2))</p> <p>Objectif 3 : accompagner le développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> •% des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement



DIAGNOSTIC ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET D'ANIMATION CULTURELLE



Diagnostic et stratégie de développement et d'animation culturelle

Territoire et zones d'interventions	Commune de Papaïchton - Bourg et écarts.
Description synthétique du projet	<p>Le présent projet vise à favoriser la transmission et la valorisation des patrimoines et le dialogue culturel au travers de la structuration à terme d'une politique et d'une stratégie de développement et d'animation culturelle dynamique et structurée au sein de la commune de Papaïchton.</p> <p>Les objectifs spécifiques sur la présente convention sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Evaluer les atouts, les potentialités et les besoins de la commune en animation culturelle -Structurer les grands axes d'une stratégie d'animation culturelle pour la commune basée sur les priorités politiques de la Mairie <p>Un état des lieux, des enquêtes et un diagnostic partagé avec les acteurs locaux, institutionnels et les habitants permettront de répondre au premier objectif, tandis qu'une série de rencontres avec la Mairie et la DAC sera organisée pour réaliser, sur la base du diagnostic, la stratégie de développement et d'animation culturelle.</p>
Public cible / bénéficiaires	<p><u>Directement :</u></p> <p>Les acteurs locaux du développement culturel, dont le milieu associatif, artistes et artisans locaux, autorités coutumières, milieu scolaire</p> <p>Les acteurs culturels régionaux</p> <p>Le Parc amazonien (PAG) et la Mairie</p> <p><u>Indirectement :</u></p> <p>Le tissu économique local lié à la réalisation des manifestations culturelles</p> <p>Les partenaires et acteurs institutionnels de la culture (Direction de l'Action Culturelle (DAC), Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)...).</p>
Rôle des différents partenaires du projet	<p><i>Rôle des partenaires du projet</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Mairie/PAG</u> : Co-Pilotage de l'ensemble (diagnostic et plan d'action de court terme) 2. <u>Appui DAC & CTG</u> : Contribution au diagnostic, participation groupe de travail (GT) 3. <u>Acteurs locaux du développement culturel</u> : Participation aux enquêtes et à l'atelier et éventuellement au GT
Budget et besoins en RH estimatifs par sources	<p>Mairie : A définir, 400€ (+1832€, soit 16 H/J)</p> <p>PAG : 4540€ (+16067.7€, soit 83H/J)</p> <p>DAC : 1500€ (+3296.85€, soit 15.5H/J)</p> <p>CTG : a définir</p> <p>TOTAL : 29636.5€ (6440€ hors RH)</p>
Durée prévue	1.5 an (3 semestres)
Référence Charte	<p>ORII-1-1 Identifier les patrimoines culturels des territoires</p> <p>ORII-2-2 Proposer des outils de médiation culturelle</p> <p>ORII-2-4 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local</p>

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Papaïchton, capitale du pays Boni, est un territoire détenteur d'une importante richesse culturelle, prenant la forme d'un patrimoine matériel et immatériel très vivant (patrimoine bâti, savoirs et savoir-faire artisanal, chants, musique, danses...). Ce patrimoine est agrémenté de sites naturels remarquables chargés d'histoire (Abattis Cottica, Montagne couronnée proche du sentier La Source...).

La mairie de Papaïchton et plusieurs associations locales, avec l'appui du Parc amazonien de Guyane, organisent de nombreuses manifestations culturelles et animations permettant de favoriser les échanges et les activités culturelles sur la commune. Ces initiatives permettent ainsi de placer la culture aluku au cœur de l'identité collective, de favoriser l'appropriation par les habitants des atouts et des richesses du territoire, de contribuer à une nouvelle transmission intergénérationnelle des savoirs et savoir-faire dans une société en pleine mutation et, dans le même temps, de créer des opportunités de dialogue interculturel, de découverte et d'apprentissage. Le développement de l'éco-tourisme constitue par ailleurs une opportunité remarquable de valoriser ces événements et initiatives autant que de donner une clé d'entrée à la culture aluku pour les visiteurs.

2. JUSTIFICATION

Sur la commune de Papaïchton, il existe une réelle volonté de valoriser et dynamiser le patrimoine culturel local. Les acteurs du domaine culturel sont néanmoins confrontés à un certains nombres de difficultés de différentes natures dans le développement d'actions locales et dans la mise en œuvre de partenariats avec les acteurs culturels régionaux, en grande majorité basés sur le littoral (enclavement, fragmentation des réseaux d'acteurs, manque de lisibilité des politiques publiques culturels portées par ces acteurs, manque d'information et de possibilités de participation aux événements et initiatives sur le littoral et à l'extérieur du département, freins à la décentralisation vers la commune d'offres culturelles régionales).

Pour mieux répondre aux attentes et aux contraintes dans ce domaine, la municipalité de Papaïchton souhaite **structurer son approche vis-à-vis de l'animation culturelle sur son territoire et proposer des solutions et opportunités de développement aux acteurs de la vie culturelle**, en partenariat avec le PAG et en lien avec les principaux partenaires institutionnels du domaine.

Pour cela, plusieurs phases d'accompagnement du projet seront proposées, avec dans un premier temps une **évaluation des atouts, potentiels et besoins sur la commune en animation culturelle (OS1)** et **une structuration par la suite des grands axes d'une politique d'animation culturelle (OS2)**. Ce travail sera réalisé en étroite collaboration entre les partenaires du projet (Mairie/PAG/DAC et autres acteurs locaux) avec des temps d'échange et de concertations importants. Le PAG coordonnera la première phase technique du travail (réalisation d'un diagnostic sur la base d'enquêtes auprès des acteurs de la sphère culturelle) mais le pilotage général du projet reste du ressort de la Mairie. Les différents partenaires interviendront à chaque étape du déroulement du projet (cf. activités) à des niveaux de participations parfois différents (consultation pour avis, porteur technique de l'action, etc.)

Lien avec les stratégies/plan des acteurs :

PAG :

1. Charte :
 - ORII-1-1 Identifier les patrimoines culturels des territoires
 - ORII-2-2 Proposer des outils de médiation culturelle
 - ORII-2-4 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local
2. Contrat d'objectifs 2015-2017 :

Déclinaison 3.4 : soutien à l'activité économique locale, dont valorisation des patrimoines culturels et savoir-faire artisanaux

3. OBJECTIFS
<p>Objectif général : Favoriser la transmission et la valorisation des patrimoines et le dialogue culturel au travers d'une politique d'animation dynamique et structurée au sein de la commune de Papaïchton</p> <p>Objectif(s) spécifique(s) : OS 1 : Evaluer les atouts, les potentialités et les besoins sur la commune en animation culturelle OS 2 : Structurer les grands axes d'une stratégie d'animation culturelle sur la commune sur la base des priorités politiques de la Mairie</p>

4. RESULTATS et PRODUITS										
<p>OS1 : 1.1 Les atouts, pratiques, acteurs et structures existantes sont documentés et analysés 1.2 Les perceptions, besoins et attentes des acteurs locaux et institutionnels sont questionnés et analysés 1.3 Un diagnostic est réalisé et partagé avec l'équipe municipale, les habitants et les acteurs locaux</p> <p>OS2 : 2.1 Les grands axes structurels et thématiques de la stratégie communale de développement et d'animation culturelle sont discutés et fixés 2.2 Un programme d'action pour l'année suivant le diagnostic est préparé et validé par les partenaires 2.3 Une réflexion est initiée sur la stratégie complète (plan d'action pluriannuel, financement, organisation)</p>										
<p>Synthèse des principaux livrables du projet</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Semestre 1</td> <td>1 pré-diagnostic d'inventaire et d'analyse des pratiques, des acteurs et structures existantes impliqués dans la vie culturelle locale, ainsi que des potentialités et contraintes sur la commune</td> </tr> <tr> <td>Semestre 2</td> <td>1 document de restitution des résultats d'enquêtes et d'entretien sur les perceptions, les besoins et attentes des acteurs locaux et institutionnels en termes d'animation culturelle</td> </tr> <tr> <td>Début semestre 3</td> <td>1 rapport de diagnostic et pistes d'élaboration d'une stratégie de développement et d'animation culturelle</td> </tr> <tr> <td>Fin semestre 3</td> <td>Plan d'actions année N+1 de développement culturel et d'animation</td> </tr> <tr> <td>Fin semestre 3</td> <td>1 document d'orientation stratégique sur l'animation culturelle communale (axes structurels et thématiques)</td> </tr> </tbody> </table>	Semestre 1	1 pré-diagnostic d'inventaire et d'analyse des pratiques, des acteurs et structures existantes impliqués dans la vie culturelle locale, ainsi que des potentialités et contraintes sur la commune	Semestre 2	1 document de restitution des résultats d'enquêtes et d'entretien sur les perceptions, les besoins et attentes des acteurs locaux et institutionnels en termes d'animation culturelle	Début semestre 3	1 rapport de diagnostic et pistes d'élaboration d'une stratégie de développement et d'animation culturelle	Fin semestre 3	Plan d'actions année N+1 de développement culturel et d'animation	Fin semestre 3	1 document d'orientation stratégique sur l'animation culturelle communale (axes structurels et thématiques)
Semestre 1	1 pré-diagnostic d'inventaire et d'analyse des pratiques, des acteurs et structures existantes impliqués dans la vie culturelle locale, ainsi que des potentialités et contraintes sur la commune									
Semestre 2	1 document de restitution des résultats d'enquêtes et d'entretien sur les perceptions, les besoins et attentes des acteurs locaux et institutionnels en termes d'animation culturelle									
Début semestre 3	1 rapport de diagnostic et pistes d'élaboration d'une stratégie de développement et d'animation culturelle									
Fin semestre 3	Plan d'actions année N+1 de développement culturel et d'animation									
Fin semestre 3	1 document d'orientation stratégique sur l'animation culturelle communale (axes structurels et thématiques)									

5. ACTIVITES
<p>Conditions préliminaires nécessaires au démarrage de l'action:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification à la Mairie de personnes (élu(s) + agent cadre) en mesure de co-piloter le projet 2. Identification au PAG d'un agent en mesure de co-piloter le projet et de collaborateurs 3. Identification à la DAC d'un agent référent en mesure d'accompagner le projet 4. Identification d'un prestataire ou association en mesure de mener les enquêtes

OS1 :

1. Les atouts, pratiques, acteurs et structures existantes sont documentés et analysés

- 1.1.1 Rassemblement des documents internes au PAG (fiches action, rapports d'activité, retours d'expérience, etc. sur le soutien technique et financier à la vie culturelle)
- 1.1.2 Demande et rassemblement des documents Mairie et DAC (idem)
- 1.1.3 Description/analyse des actions menées et/ou soutenues par Mairie, PAG, DAC (ou autres acteurs) sur les volets culturels
- 1.1.4 Description/analyse du tissu associatif et des autres acteurs
- 1.1.5 Description/analyse des structures existantes
- 1.1.6 Première analyse interne et description des atouts, potentialités et contraintes sur la commune tels que perçus par l'équipe PAG sur la thématique culturelle
- 1.1.7 Synthèse de ces éléments dans un pré-diagnostic
- 1.1.8 Transmission du pré-diagnostic à la Mairie (+échanges)

2. Les perceptions, besoins et attentes des acteurs locaux et institutionnels sont questionnés et analysés

- 1.2.1 Conception du plan d'enquête et mise sur pieds de l'équipe d'enquête (dont choix du prestataire, externe, association ou autres)
- 1.2.2 Préparation/conception des formulaires d'enquêtes (destinés aux acteurs locaux, acteurs culturels du littoral, acteurs institutionnels)
- 1.2.3 Briefing des enquêteurs
- 1.2.4 Mise en œuvre du plan d'enquêtes (menées par les enquêteurs et agents PAG et animées par agents PAG) (voir annexe 1 : liste des acteurs potentiels à enquêter)
- 1.2.5 Rassemblement et saisie des résultats
- 1.2.6 Analyse des résultats
- 1.2.7 Transmission du compte rendu et analyse d'enquête à la Mairie (+échanges)

3. Un diagnostic est réalisé et partagé avec l'équipe municipale, les habitants et les acteurs locaux

- 1.3.1 Sur la base des éléments réunis en 1.1 et 1.2, réalisation d'un diagnostic sur le développement et l'animation culturelle de la commune (répartition DAC/PAG)
- 1.3.2 Préparation des documents et de la méthodologie de participation pour une restitution et discussions avec les habitants d'une part et les acteurs locaux d'autre part, sur le diagnostic et les pistes d'action/stratégiques
- 1.3.3 Organisation de l'évènement (planification, communication, invitation, logistique)
- 1.3.3 Tenue de l'évènement
- 1.3.4 Collecte et synthèse des avis, opinions et commentaires reçus à l'occasion de cet évènement
- 1.3.5 Sur la base de 1.3.3 et 1.3.4, compléter le diagnostic en intégrant les nouveaux apports
- 1.3.6 Transmission du diagnostic final à la Mairie (+échanges)

OS2 :

2.1 Les grands axes structurels et thématiques de la stratégie communale de développement et d'animation culturelle sont discutés et fixés

- 2.1.1 Sur la base du diagnostic, élaboration de pistes d'axes stratégiques (thématiques et structurels) pour le développement et l'animation culturelle sur Papaïchton
- 2.1.2 Planification de trois rencontres avec la Mairie sous la forme d'un groupe de travail DAC/Mairie (élus+agents)/PAG pour présenter le diagnostic et les pistes, les discuter ensemble et les adapter aux besoins et souhaits de la Mairie
- 2.1.3 Tenues des rencontres
- 2.1.4 Travail intermédiaire afin de préparer les documents d'une réunion sur l'autre et enrichir le

dialogue des éléments discutés la fois d'avant
2.1.5 Validation des axes stratégiques

2.2 Un programme d'action pour l'année suivant le diagnostic est préparé et validé par les partenaires

- 2.2.1 Réalisation d'une proposition de plan d'action sur l'année n+1 à l'occasion des réunions du GT
- 2.2.2 Transmission et discussion avec la Mairie
- 2.2.3 Modification/adaptation du document
- 2.2.4 Validation et début de la mise en œuvre

2.3 Une réflexion est initiée sur la stratégie complète (plan d'action pluriannuel, financement, organisation)

- 2.3.1 Organisation d'une réunion sur l'organisation de la politique culturelle sur la Mairie
- 2.3.2 Tenue de la réunion : ressources humaines, moyens, actions à privilégier
- 2.3.3. Mise en place de groupe(s) de travail pour la préparation de la stratégie complète

6. PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

Directement :

Les acteurs locaux du développement culturel, dont le milieu associatif, artistes et artisans locaux, autorités coutumières, milieu scolaire et la population locale (via l'amélioration attendue de l'offre culturelle locale)

Les acteurs culturels régionaux (décentralisation de l'offre vers le territoire communal et participation des acteurs de l'intérieur dans les événementiels du littoral)

Le Parc amazonien (PAG) et la Mairie

Indirectement : Le tissu économique local lié à la réalisation des manifestations culturelles

Les partenaires et acteurs institutionnels de la culture (Direction de l'Action Culturelle (DAC), Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)...).

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Impacts et bénéfiques

- 3. Amélioration de la politique communale culturelle
- 4. Meilleure connaissance du milieu culturel, de ses dynamiques et besoins
- 5. Amélioration de l'appui au milieu associatif
- 6. Meilleure évaluation des atouts et potentialités de la commune
- 7. Meilleure structuration de l'appui PAG sur la commune
- 8. Meilleure articulation de l'action culturelle entre les acteurs locaux, institutionnels et régionaux
- 9. Amélioration de la visibilité de la politique et logique de développement culturel de Papaïchton
- 10. Idéalement, meilleure captation de fonds et génération de projets
- 11. Amélioration de la qualité et la cohérence de l'offre culturelle sur la commune
- 12.

Durabilité

La structuration d'une politique communale pour la vie culturelle locale doit permettre de fixer les orientations à long terme et d'engager les différents acteurs dans des partenariats construits et consolidés autour de la mise en œuvre de ce projet global et commun.

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES	
<p>Difficultés, risques et contraintes possibles :</p> <p>Saturation des personnes au regard sur des enquêtes/disponibilités des enquêtés</p> <p>Manque d'engagement dans le portage de l'action d'un agent référent technique sur la culture en Mairie ainsi que des élus référents Temps disponibles des agents PAG pour la réalisation et/ou le suivi des différentes phases</p> <p>Tenir dans le temps la réalisation des différentes phases</p>	<p>Réponses pour éviter, diminuer ou gérer les risques/contraintes :</p> <p>Favoriser des relais locaux pour la réalisation des enquêtes en externalisant leur réalisation à un opérateur externe (association, stagiaire ou autre)</p> <p>Désignation en amont des référents techniques et politiques de la mairie et du PAG</p> <p>Priorisation de l'action et constitution d'une équipe fonctionnant en mode projet</p> <p>Evaluation précise et réaliste des besoins + élaboration d'un chronogramme avec les points d'étapes rythmant la réalisation des phases</p> <p>Constitution d'un copil Mairie/PAG pour le suivi</p>

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE
<p>Rôle des partenaires du projet</p> <p>Ce travail sera réalisé en étroite collaboration entre les partenaires du projet (Mairie/PAG/DAC et autres acteurs locaux) avec des temps d'échange et de concertations importants. Le PAG coordonnera la première phase technique du travail (réalisation d'un diagnostic sur la base d'enquêtes auprès des acteurs de la sphère culturelle) mais le pilotage général du projet reste du ressort de la Mairie.</p> <p>Des points d'étapes réguliers se feront entre chaque partenaire pour accompagner/suivre les différentes phases du projet et partager les données acquises au cours du diagnostic afin d'aider la mairie à se positionner sur la définition de grands axes structurels et thématiques pour l'élaboration d'une stratégie de développement et d'animation culturelle locale.</p> <p><u>I - Mairie/PAG :</u> <u>Pilotage global mairie mais pilotage technique du PAG sur la réalisation du diagnostic</u> PAG : appui technique (réalisation du diagnostic (pilotage sur cette action), participation aux réunions et travail intermédiaire) mais aussi financier (pour la réalisation des enquêtes))</p> <p><u>II - Appui DAC & Collectivité Territoriale de Guyane :</u> appui technique (participation au diagnostic et réunions et travail intermédiaire) voire financier (réalisation des enquêtes pour le diagnostic).</p> <p><u>III - Acteurs locaux du développement culturel :</u> appui technique (participation aux enquêtes, participation aux réunions de restitution).</p> <p>Mode d'organisation des acteurs</p> <p>Tout au long de la phase de diagnostic réalisé par le PAG, la mairie sera consultée et largement impliquée pour participer à celui-ci, que ce soit pour fournir des éléments d'informations que pour analyser/discuter les éléments de synthèse généraux qui s'en dégageront au cours de points d'étape qui seront organisés. Elle sera également très fortement intégrée et sollicitée (car porteur du projet) sur la formation des groupes de travail qui suivront pour dégager les grands axes de la stratégie communale de développement de l'animation, sur la base du diagnostic préalablement réalisé. A minima 5 réunions sont prévues avec la Mairie, en lien avec d'autres acteurs impliqués dans le projet, outre les points ponctuels qui auront lieu entre agents du PAG et mairie sur la phase diagnostic.</p> <p>La DAC sera impliquée en tant que conseillère dans la réalisation et l'analyse du diagnostic, voire apportera un appui financier (sous réserve de disponibilité de financement). Des points réguliers seront faits entre la Chargée de mission culture du PAG et le conseiller de la DAC sur ce sujet. Ce dernier participera en outre aux points de restitution/discussion avec la maire dans toutes les phases de ce travail de diagnostic/élaboration d'axes stratégiques de la politique d'animation culturelle de la commune.</p>

Les acteurs du développement culturel local (associations locales, voire organismes du littoral appuyant des actions locales culturelles) seront fortement sollicités durant la phase d'élaboration du diagnostic (apport d'informations durant les enquêtes, participation aux réunions de restitution) réalisés en lien avec la mairie.

Pilotage au sein du PAG

Référente action PAG : Claire COULY, Chargée de mission culture

Collaborateurs : Fabien PONS MOREAU, Touine KOUATA, Bertrand GOGUILLON, SCOM (à définir)

Pilotage au sein de la DAC

Référent action : Thomas MOUZARD, conseiller DAC

Pilotage au sein de la Mairie :

Référent administratif : - - - - -

Référent(s) élu(s) : Antoine DINGUIOU ; Paul BAKAMAN

Suivi Région : Kristen SARGE

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

Différentes phases de restitutions des résultats sont prévues et auront lieu sous forme de points d'étape avec les acteurs impliqués dans le projet (cf. rubrique 4, réunions organisées par la mairie principalement) afin de partager l'information et la compléter au cours de discussion commune. Ces échanges pourront se faire sous forme orale avec diffusion de rapports des résultats écrits associés (power point et rapport final du diagnostic).

Il pourrait être envisagé également une aide à la diffusion d'une plaquette recensant les acteurs locaux et institutionnels sur la thématique de la culture (financeurs vs acteurs locaux) à un plus large public de la commune.

11. SUIVI ET EVALUATION

Suivi

Points d'étapes internes PAG (DTM et siège) : à minima deux fois/mois.

Points d'étape PAG/DAC/mairie= à minima 5 (cf rubrique 4).

Evaluation

Avancée du diagnostic - Représentativité du diagnostic (pourcentage d'acteurs locaux pré-ciblés ayant participé aux enquêtes) - Degré d'implication des acteurs locaux dans les ateliers (Degré de participation aux réunions de restitution auxquels ils seront conviés pour discussion avec le PAG et la mairie des lacunes, besoins et attentes en terme d'animation culturelle sur la commune)

12. CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage	Estimation H/J	Sem.0	Semestre 1						Semestre 2						Semestre 3					
						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Eléments préliminaires		0.1 Identification à la Mairie de personnes (élu(s) + agent cadre) en mesure de co-piloter le projet	Mairie	-																			
		0.2 Identification au PAG d'un agent en mesure de co-piloter le projet et de collaborateurs	PAG	-																			
		0.3 Identification à la DAC d'un agent référent en mesure d'accompagner le projet	DAC	-																			
		0.4 Identification d'un prestataire ou association en mesure de mener les enquêtes	PAG	-																			
I. Evaluer les atouts, les potentialités et les besoins de la commune en animation culturelle	I.1 Les atouts, pratiques, acteurs et structures existantes sont documentés et analysés	1.1.1 Rassemblement des documents internes au PAG (fiches action, rapports d'activité, retours d'expérience, etc. sur le soutien technique et financier à la vie culturelle)	PAG	15 H/J (10 CCo+5 TK)																			
		1.1.2 Demande et rassemblement des documents Mairie et DAC (idem)	PAG																				
		1.1.3 Description/analyse des actions menées par Mairie, PAG, DAC	PAG																				
		1.1.4 Description/analyse du tissu associatif et des autres acteurs	PAG																				
		1.1.5 Description/analyse des structures existantes	PAG																				
		1.1.6 Première analyse interne et description des atouts, potentialités et contraintes de la commune tels que perçu par l'équipe PAG	PAG																				
		1.1.7 synthèse de ces éléments dans un pré-diagnostic	PAG																				
		1.1.8 Transmission du pré-diagnostic à la Mairie (+échanges)	PAG																				
	I.2 Les perceptions, besoins et attentes des acteurs locaux et institutionnels sont collectés et analysés	1.2.1 Conception du plan d'enquête et mise sur pieds de l'équipe d'enquête (dont choix du prestataire, externe, association ou autres)	PAG/DAC	3H/J CCo																			
		1.2.2 Préparation/conception des formulaires d'enquêtes (acteurs locaux, acteurs culturels du littoral, acteurs institutionnels)	PAG/DAC	3H/J CCo																			
		1.2.3 Briefing des enquêteurs	Enquêteurs PAG	0.5H/J CCo																			
		1.2.4 Mise en œuvre du plan d'enquêtes (menées par les enquêteurs et agents PAG et animées par agents PAG)	Enquêteurs PAG	10H/J (enquêteurs) 10H/J (littoral) + anim. 3H/J TK																			

13. ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement

PAG		Mairie		DAC		CTG		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel*	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel*	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel*	Estimation de la Contribution en personnel	Estimation de la Contribution hors personnel*	Estimation de la Contribution en personnel	
(€)	(H/J et estimation €)							
4540	16067.7 (82.5H/J)	400 + à définir	1832 (16 H/J)	3500	3296.85 (15.5 H/J)	A définir		29636.5€

* incluant fonctionnement, investissement et intervention

14. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables ²
Objectif général (<i>finalité, objectif global, objectif de DD</i>)	Favoriser la transmission et la valorisation des patrimoines et le dialogue culturel au travers d'une politique d'animation dynamique et structurée au sein de la commune de Papaïchton	Degré de réalisation des livrables Degré de représentativité du diagnostic
Objectif(s) spécifique(s) (<i>objectifs de développement du projet</i>)	OS 1 : Evaluer les atouts, les potentialités et les besoins sur la commune en animation culturelle OS 2 : Structurer les grands axes d'une politique d'animation culturelle sur la commune	Degré d'implication des acteurs locaux aux ateliers Degré de satisfaction des acteurs locaux et Mairie
Résultats (<i>produits</i>)	OS1 : a. Les atouts, pratiques, acteurs et structures existantes sont documentés et analysés b. Les perceptions, besoins et attentes des acteurs locaux et institutionnels sont questionnés et analysés Un diagnostic est réalisé et partagé avec l'équipe municipale, les habitants et les acteurs locaux	<i>Livrables associés :</i> 1 pré-diagnostic d'inventaire et d'analyse 1 document de restitution des résultats d'enquêtes 1 rapport de diagnostic Plan d'actions année N+1 1 document d'orientation stratégique
Résultats (<i>produits</i>)	OS2 : 2.1 les grands axes structurels et thématiques de la stratégie communale de développement et d'animation culturelle sont discutés et fixés 2.2 Un programme d'action pour l'année suivant le diagnostic est préparé et validé par les partenaires 2.3 Une réflexion est initiée sur la stratégie complète (plan d'action pluriannuel, financement, organisation)	



100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

Papaïchton, Territoire à Energie POSitive (TEPOS)



Papaïchton, Territoire à Energie POSitive (TEPOS)

Territoire et zones d'interventions	Papaïchton –Bourg de Papaïchton
Description synthétique du projet	<p>Dans le cadre de l'appel à projets TEPOS (Territoire à Energie Positive) lancé par le ministère de l'Écologie, la commune de Papaïchton, lauréate de l'appel, a fait le choix de construire une maison de la culture polyvalente, sur son bourg. Celle ci sera conçue et réalisée comme un espace d'échange et de démocratisation de la culture en même tant qu'un centre de gravité pour le monde associatif. La maison des cultures servira aussi de « modèle » en termes d'optimisation des sources d'énergie et de son utilisation. Une autre composante de ce développement « à énergie positive » est de structurer une offre de transport collectif bas-carbone.</p> <p>Objectif général : Assurer la conception et la réalisation du projet TEPOS de la commune de Papaïchton au travers d'une maison de la culture polyvalente et d'une offre de mobilité collective bas-carbone</p> <p>Objectifs spécifiques (OS) OS1: Fédérer les partenaires autour du projet OS2: Mener les études préalables à la mise en œuvre opérationnelle, étude de préfiguration OS3: Planifier les financements pour la phase opérationnelle et proposer un plan stratégique à moyen et long terme pour la continuité de la démarche TEPOS</p>
Rôle des différents partenaires du projet	<p>Porteur : Mairie de Papaïchton Pilote : Mairie/Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)/Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME)/Région Appui : PAG Implication : tissu associatif et économique</p>
Public cible / bénéficiaires	<p>Directs : administrés de la commune de Papaïchton (6096 personnes), acteurs associatifs et culturels Indirects : administration communale et partenaires institutionnels Acteurs économiques</p>
Durée prévue – période d'intervention	2015 - 2017
Référence Charte	<p>OR II-1-2 Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales ; OR II-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local ; OR II-3-2 Favoriser les espaces de rencontres et de dialogue des cultures ; ORIII-1-2 Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes ; ORIII-1-6 Désenclaver les territoires</p>

1. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Alors que le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a été voté le 3 mars 2015 au Sénat, la commune de Papaïchton a souhaité s'engager dans une démarche de transition énergétique. Pour cela, elle a souhaité participer à l'appel à projets « TEPOS » (Territoire à Energie Positive pour la croissance verte) du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie de septembre 2014, duquel elle a été lauréate.

La stratégie portée par un *Territoire à Energie POSitive pour la croissance verte* doit s'articuler autour d'un ou plusieurs des axes suivants :

- **Le bâti** (équipement public, logement ou activité...) présentant de hautes performances environnementales ou des innovations en termes d'usage, en facilitant la rénovation.
- **La mobilité** : des modes de transport économes en énergie et à faible niveau d'émission de gaz à effet de serre et polluants, offre de transport étendue favorisant le désenclavement du territoire de projet (covoiturage, auto-partage, transport à la demande, libre-service), encouragement des modes actifs, offre intermodale de qualité, amélioration des services et des informations aux usagers, distribution optimisée des marchandises...
- **Les stratégies énergétiques** : réseaux économes en énergie et en gaz à effet de serre (chauffage, refroidissement, déchets), production d'énergies renouvelables, réseaux intelligents, boucles locales d'autoconsommation / autoproduction... Le projet devra viser une échelle d'intervention qui fasse levier sur le territoire en lien avec les opérateurs de réseaux.
- **L'espace public et l'environnement**, avec une attention particulière portée sur l'optimisation de la gestion de l'eau (eau potable, eaux pluviales et usées) et sur l'éclairage public.
- **Les sites de projets d'économie circulaire** où des entrepreneurs des secteurs de l'industrie, de l'agriculture mettent en place un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins, le recyclage des déchets.
- **Les projets d'aménagement, d'infrastructure** proposant des formes urbaines et des équipements innovants en réponse à la fois à la lutte contre l'étalement urbain et aux besoins de développement du territoire. Les projets labellisés ou engagés dans la labellisation "EcoQuartier" seront en particulier considérés.

Le projet de la commune de Papaïchton porte principalement sur l'axe bâti au travers d'une maison polyvalente de la culture et sur l'axe mobilité au travers du développement d'une offre de transport collectif bas-carbone. Elle sera accompagnée par les services de l'État (préfecture, direction départementale des territoires), le Conseil Régional et le Parc amazonien pour concrétiser ce projet ciblé et accéder aux financements. Cet accompagnement sera matérialisé par le contrat **local de transition énergétique**, signé entre l'Etat, l'ADEME, la Région et les élus de Papaïchton.

Le contexte à Papaïchton

Aujourd'hui sur le territoire de Papaïchton, les acteurs culturels sont principalement représentés par des associations actives ou sollicitant régulièrement des subventions sur des projets de valorisation de la culture Aluku et des échanges culturels. Ces associations sont pour certaines d'entre elles en mal de bénévoles, de structuration ou d'animation interne. Malgré leur fragilité relative, il n'y a pas aujourd'hui de mutualisation des moyens ou des projets.

En termes d'évènements, il se tient pour le moment deux grands temps forts que sont les rencontres musicales du Maroni et la fête patronale. Cependant, des évènements culturels (concours, kermesses, concerts, fêtes thématiques et autres) sont organisés tout au long de l'année, rythmant la vie de la commune et des écarts et créant des dynamiques socio-économiques

importantes.

En termes d'infrastructures, mise à part la place des fêtes, aucune structure ou espace culturel ne permet aujourd'hui de mettre en valeur la diversité et l'expression culturelle sur la commune ainsi que de développer une offre plus variée, requérant d'avantages d'infrastructure/matériels professionnels. Il n'existe ainsi pas de salle polyvalente ni de lieu de permanence sur la commune pour les associations.

Sur l'axe transport, il n'existe pas de transport en commun formalisé sur la commune. L'augmentation de la démographie en cours (2296 habitants en 2007, 6097 en 2012, et certainement plus de 15 000 habitants d'ici 15 ans) couplée à l'augmentation du niveau de vie amène :

- à un accroissement important du nombre de véhicules personnels sur la commune (qui sont d'ailleurs peu aux normes de sécurité et environnementales en vigueur),
- à une augmentation des contraintes pour le développement des activités économiques (agriculture, commerce de proximité), tout cela posant également de vraies questions de qualité de vie, notamment en ce qui concerne l'interconnexion avec les écarts de Loka et Boniville et leur accès aux services et opportunités,
- à une dépendance toujours plus accrue aux énergies fossiles, particulièrement onéreuses sur le fleuve.

Un réel besoin en terme de transports propres, diversifiés et adaptés émerge donc de la part des habitants de la commune, pour divers usages tant personnels que professionnels.

2.JUSTIFICATION

Préfigurer la création d'un lieu de découverte, d'échange et émulateur pour le milieu culturel

La forte croissance démographique et le changement des modes de vie des habitants sur la commune de Papaïchton se traduisent aujourd'hui par des besoins grandissants en termes de développement économique et social. Cependant, ils ne doivent pas faire oublier que le développement à l'échelle d'un territoire passe, au même titre que la dimension économique et sociale, par le développement de la dimension culturelle, tant dans l'offre que la dynamique d'échange.

L'offre culturelle actuelle de la commune est encore assez limitée, en partie pour cause d'équipements/espaces culturels spécifiques fonctionnels, hormis la scène sur la place des fêtes, et seuls deux temps forts, la fête patronale et les rencontres musicales du Maroni, rythment l'agenda culturel de manière récurrente.

Or ce manque d'infrastructure est un sérieux handicap que beaucoup, habitants et professionnels, ont pu constater. Cela oblige les acteurs à des adaptations (utilisations d'espaces privés ou d'espaces impropres à ces activités, construction de « lieux de fortune », réduction des ambitions des projets...) dont ils sont parfois tributaires.

Les écueils techniques et logistiques rencontrés par les maîtres d'ouvrage, de quelque catégorie qu'ils relèvent (collectivités, associations, privés), empêchent souvent les projets sinon d'éclore, du moins de se développer au rythme et à l'échelle qui devrait être le leur.

La commune compte néanmoins sur de nombreux atouts d'un point de vue culturel :

- Une vie associative dynamique et variée
- La présence d'artisans et de groupes locaux reconnus régionalement
- L'existence de divers petits et moyens événements rythmant la vie du bourg et de ses écarts tout au long de l'année
- Une volonté politique affichée de mettre en œuvre une politique et une stratégie

d'animation culturelle, de la part du Maire et de son équipe

- Un patrimoine historique, culturel et paysager qui donne à la commune de solides éléments pour acquérir un positionnement fort au niveau régional : collectivité de Guyane capitale du pays Boni, site classé au patrimoine national des Abattis Cottica, maisons traditionnelles de Loka et Boniville, etc.

Compte tenu de ce contexte et des dynamiques de projets existantes, **le développement d'un lieu de rencontres et d'expressions culturelles de proximité**, construit en partenariat avec les acteurs du milieu, représente un enjeu majeur, support de la dynamique territoriale.

Pensé à la fois comme un espace de représentation, de travail, de création et de formation où artistes, artisans, scolaires, monde associatif et population se rencontrent, ce lieu permettra la mise en place d'actions de promotion de la culture variées, la =mise en contact et en synergie d'initiatives et d'artistes, d'échanges, de paroles et d'expériences.

Ce lieux permettra donc la préparation et la tenue de représentations (théâtre, danse, concerts, spectacles, débats, etc.) et d'expositions, mais aussi certainement d'ateliers, de débats ... ainsi qu'un soutien à la dynamique associative et à l'ancrage des projets culturels du territoire au-delà de l'événementiel. En effet, en tant que centre de gravité de la vie culturelle par la mise à disposition de moyens (locaux) et certainement de services encourageant les associations à mutualiser certaines fonctions difficile à gérer à l'heure actuelle et pourtant essentielles (gestion administrative, financière, communication, etc.), il jouera un rôle de catalyseur et impulsera une dynamique forte au sein du tissu associatif.

Au-delà de l'opportunité même d'accompagner l'épanouissement culturel, un tel lieu permet également de donner à découvrir ou redécouvrir certaines facettes des patrimoines culturels du territoire. En valorisant (et parfois en re-légitimant) les richesses du patrimoine sous toutes ses formes et de manière innovante. Cet espace constituera un véritable support de médiation/animation entre habitants, artistes et visiteurs, vecteur de reconnaissance et d'épanouissement des identités individuelles et culturelles. Des espaces de ce type existent déjà (Musée des cultures de Guyane par exemple), mais il n'existe aucun espace sur le territoire communal qui soit en mesure de jouer ce rôle clé.

Une infrastructure publique exemplaire dans la transition énergétique des territoires

L'électricité sur la commune est à 100% d'origine thermique (diesel ; trois groupes) et la consommation, qui est estimée à environ 1700MWh/an en 2015, devrait presque doubler d'ici à 2030⁹ du fait de l'augmentation de la population, de l'augmentation de la consommation par les ménages et de l'augmentation des besoins des services et entreprises. Cette dépendance toujours plus accrue des foyers et des infrastructures aux énergies fossiles constitue un enjeu fort pour la commune sur les prochaines années, dans un contexte où le prix de ces énergies est soumis à des contraintes de plus en plus fortes et voué à une inéluctable hausse.

Dans ce contexte, le développement d'une infrastructure publique exemplaire en termes de sobriété et d'efficacité énergétiques, au cœur du Bourg de Papaïchton, représente une opportunité forte pour la commune, à la fois de diminuer ses coûts de fonctionnement, de tester des matériaux et technologies et de montrer l'exemple sur son territoire. Les technologies et choix techniques réalisés sur les installations de l'infrastructure permettront en effet non seulement de limiter l'augmentation du taux de dépendance énergétique, mais aussi de tester et de capitaliser des informations et retour d'expérience sur des modalités de construction encore peu développées sur

⁹ Selon un scénario de croissance estimé à 4%: consommation estimée de 3059MWh/an en 2030 (EDF, 2013)

l'intérieur.

Développer une mobilité bas-carbone à l'échelle de la commune

Compte tenu du développement démographique et socio-économique de la commune, les activités et les échanges vont certainement aller en s'augmentant, rendant les particuliers et les entrepreneurs toujours plus dépendant des énergies fossiles sur un scénario de développement sans changement des modes de déplacement (véhicule individuel) et des sources d'énergie (essence/gasoil). De telles situations augmentent souvent la précarité énergétique des foyers les plus modestes, faisant face à des inégalités fortes selon qu'ils ont les moyens d'avoir accès à la mobilité ou non.

En ce sens, développer une offre de mobilité adaptée, bas-carbone et ajustée à l'échelle de la commune constitue également une opportunité clé d'engager la commune sur un mode de développement raisonné, rendant disponible une offre de mobilité économe pour tous les habitants.

Première phase : penser et préparer l'arrivée de ces services (préfiguration)

La première phase de la démarche « Papaïchton, Territoire à Energie Positive » se concentrera sur les éléments suivants :

1. Mener un travail de réflexion et concertation avec les habitants et partenaires pour la mise en œuvre de l'initiative TEPOS et les choix d'infrastructures et services à réaliser sur la commune
2. Déterminer et mener les études nécessaires à la mise en place des 2 axes priorités par la commune (bâti, transport)
3. Mettre en place des actions pilotes
4. S'assurer du financement, de l'articulation interinstitutionnelle et du pilotage du projet

Deuxième phase : Construction et mise en service de la maison des cultures polyvalente et des équipements transport.

Lien entre le projet TEPOS et les documents territoriaux ou d'urbanisme

Institution	Documents
Mairie	Plan Local d'Urbanisme (PLU en cours de réalisation)
PAG	Charte du PAG OR II-1-2 Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales ; OR II-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local ; OR II-3-2 Favoriser les espaces de rencontres et de dialogue des cultures ; ORIII-1-2 Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes ; ORIII-1-6 Désenclaver les territoires COB : <ul style="list-style-type: none">• Orientation 3 : Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable ⇒ Déclinaison 3-5 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et changement climatiques
Région	Schéma d'aménagement régional (SAR) Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) Programmation Pluriannuelle pour l'Energie 2015-2018 (PPE)

	Plan Energétique Régional Pluriannuel de Prospection et d'Exploitation des Energies Renouvelables et d'Utilisation Rationnelle de l'Energie (PRERURE)
ADEME	Programme Régional pour la maîtrise de l'énergie Partenaire clé de l'initiative TEPOS
Ministère de l'écologie/DEAL	Instigateur de l'initiative TEPOS Partenaire clé de l'initiative TEPOS
Autres partenaires potentiels à mobiliser: Caisse des dépôts et consignations (CDC), Eco-organismes, Association pour le développement de la mobilité électrique (AVERE), Association pour la diffusion des nouvelles technologies au service du développement durable (NOVEA), Electricité De France (EDF).	

3.OBJECTIFS

Objectif général à long terme : Assurer la conception et la réalisation du projet TEPOS de la commune de Papaïchton

Objectifs spécifiques (OS) sur le présent projet :

OS1: Fédérer les partenaires autour du projet

OS2: Mener les études préalables à la mise en œuvre opérationnelle, étude de préfiguration

OS3: Planifier les financements pour la phase opérationnelle et proposer un plan stratégique à moyen et long terme pour la continuité de la démarche TEPOS

4.RESULTATS et PRODUITS

1 - Fédérer les partenaires autour du projet

1.1 - Les partenaires sont informés et mobilisés

1.2 - Le comité de coordination/pilotage est créé et fonctionnel, autour du cahier des charges partagés et validé par les partenaires

2 - Mener les études préalables et étude de préfiguration à la mise en œuvre opérationnelle

2.1 - Etudes de préfiguration pour la mise en place de l'axe bâti élaborée et partagée par les partenaires

2.2 - Etudes de préfiguration pour la mise en place de l'axe mobilité élaborée et partagée par les partenaires

3 - Planifier les financements pour la phase opérationnelle et proposer un plan stratégique à moyen et long terme pour la continuité de la démarche TEPOS

3.1 – Plan de financement et de la phase opérationnelle élaboré, partagé et validé par les partenaires permettant d'enclencher la recherche de financements

3.2 – Plan stratégique à moyen et long terme de la démarche TEPOS élaboré et partagé par les partenaires

Synthèse des principaux livrables du projet

Année 1	Constitution CoPil, définition du cahier des charges de l'axe bâti et de l'axe mobilité
Année 2-3	Etudes de préfiguration
Année 3	Plan de financement pour la phase opérationnelle

5.ACTIVITES

Activité préliminaire 0.1 : estimation du budget du projet

1 - Federer les partenaires autour du projet

1.1 – Les partenaires sont informés et mobilisés

- 1.1.1 - Lettre de saisine à envoyer aux partenaires directs (DEAL/ADEME/Région-CTG)
- 1.1.2 - Etablir un listing de partenaires potentiels
- 1.1.3 - Contacter les partenaires potentiels pour évaluer leur motivation à s'intégrer au projet
- 1.1.4 - Présentation et discussion avec chacun des partenaires potentiels

1.2 - Le comité de coordination/pilotage est créé et fonctionnel, autour du cahier des charges qui est partagé et validé par les partenaires

- 1.2.1 – Définir une proposition de cahier des charges pour l'axe bâti¹⁰
- 1.2.2 - Définir une proposition de cahier des charges pour l'axe mobilité²
- 1.2.3 - Réunion des partenaires autour de la proposition pour le cahier des charges (axe bâti, axe mobilité) - mise en place du COPIL, discussion du cahier des charges, mise en place d'un calendrier de COPIL
- 1.2.4 – Intégrer les éléments proposés par le COPIL au cahier des charges
- 1.2.5 – Diffusion du cahier des charges mis à jour et validation par retour email/courrier des partenaires
- 1.2.6 – Réunions du COPIL en fonction du déroulé du calendrier fixé collectivement

2 – Etude de préfiguration

2.1 - Etudes de préfiguration pour la mise en place de l'axe bâti élaborées et partagées par les partenaires*

- 2.1.1 – Rédaction du marché public selon le cahier des charges de l'axe bâti validé par le COPIL
- 2.1.2 - Parution du marché public
- 2.1.3 – Réception des offres et comité de sélection
- 2.1.4 – Rapport d'analyse d'offre et choix du prestataire
- 2.1.5 – Notification au prestataire choisi et à ceux non-choisis
- 2.1.6 – Lancement de la commande auprès du prestataire
- 2.1.7 - Présentation à la Commission Opérationnelle de la Mairie de PPI pour avis
- 2.1.8 – Présentation de l'étude et validation par le COPIL et les partenaires élargis
- 2.1.9 - Validation par le Conseil municipal, délibération

2.2 – Etudes de préfiguration pour la mise en place de l'axe mobilité élaborées et partagées par les partenaires*

- 2.2.1 – Rédaction marché public selon le cahier des charges de l'axe bâti validé par le COPIL
- 2.2.2 - Parution du marché public
- 2.2.3 – comité de sélection
- 2.2.4 – rapport d'analyse d'offre et choix du prestataire
- 2.2.5 – notification au prestataire choisi et à ceux non-choisis
- 2.2.6 – lancement de la commande auprès du prestataire
- 2.2.7 - Présentation étude à la Commission Opérationnelle pour avis
- 2.2.8 – Présentation et validation par le COPIL et les partenaires élargis
- 2.2.9 - Validation par le Conseil municipal, délibération

**deux lots seront proposés dans le marché public. Si un prestataire/cabinet d'études venait à répondre aux deux offres, il s'agira de mutualiser les deux résultats et dans tous les cas s'assurer que les étapes 2.1.7/2.2.7, 2.1.8/2.2.8 et 2.1.9/2.2.9 seront assez concomitantes.*

10. Plan de financement et plan stratégique

¹⁰ Intégrant éventuellement une dimension de consultation avec les habitants

3.1 – Plan de financement défini et partagé par l'ensemble des partenaires

- 3.1 – Elaboration d'une proposition de budget détaillé en fonction des 2 axes du projet
- 3.2 – Organisation d'une réunion pour tenir informé le COPIL de la proposition de budget
- 3.3 - Proposer le budget en COPIL et établir une ébauche de plan de financement
- 3.4 – Travail en interne de chaque partenaire pour se positionner sur la proposition de plan de financement
- 3.5 – Validation du plan de financement par le COPIL
- 3.6 – Validation du plan de financement par le conseil municipal de la commune
- 3.7 - Inscription au budget de chaque partenaire
- 3.8 – Rédaction et envoi des dossiers de demande de subvention
- 3.9 - Lancement de l'opération (passation du marché public et exécution du marché)

3.2 – Plan stratégique à moyen et long terme de la démarche TEPOS élaboré et partagé par les partenaires

- (3.0 – Echange avec les habitants sur la vision à long terme du projet ?)
- 3.1 – Elaboration d'une proposition de plan stratégique avec les co-pilotes
- 3.2 – Organisation d'une réunion de dialogue/discussion au sein du COPIL pour présenter et discuter la proposition
- 3.3 – Travail en interne de chaque partenaire pour se positionner sur la proposition et apporter leurs points de vue
- 3.4 – Intégration des éléments et validation du plan stratégique par le COPIL
- 3.5 – Validation du plan stratégique par le conseil municipal de la commune
- 3.6 – Restitution avec les habitants

6.PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

Les acteurs associatifs (23 associations) : la mise en place de lieux et services pour les associations permettra d'appuyer la structuration du tissu associatif, notamment par des services mutualisés d'administration et gestion.

D'une manière générale, **les habitants** (6096 habitants, 1021 ménages, INSEE 2012) de Papaïchton pourront profiter de l'amélioration de la proposition culturelle et de l'amélioration de l'offre de mobilité.

L'amélioration des infrastructures, de l'articulation des acteurs et de l'animation culturelle au sens large permettra d'offrir un meilleur accès à la culture, aux échanges culturels, de mettre en valeur la culture Aluku et indirectement de bénéficier de la structuration des acteurs associatifs et de leurs projets autour de ce lieu.

Les acteurs de la culture en Guyane et les porteurs de projets culturels : la mise en place d'une infrastructure polyvalente permettra d'offrir aux acteurs et porteurs de projets une scène, un espace et un outil de travail et de création unique sur le fleuve.

Les acteurs économiques (27 entreprises enregistrées en 2013): le développement d'un service de mobilité permettra certainement de développer et faciliter les échanges sur la commune, y compris pour les entrepreneurs privés, entre les différentes parties du territoire de Papaïchton et en lien avec Maripa-Soula.

7. IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Impacts/Bénéfices

Pour l'axe bâti :

- Amélioration de l'accès aux différentes cultures (traditionnelle, moderne, extraterritoriale) et aux échanges culturels
- Renforcement du lien social entre les générations autour de la culture Aluku
- Amélioration de l'offre d'infrastructures pour les acteurs culturels
- Amélioration de l'efficacité énergétique et de l'exemplarité de l'immobilier public,
- Création de quelques emplois sur la commune pour la gestion des infrastructures et des services
- Structuration du tissu socioculturel de la commune

Pour l'axe transports :

- Accès à la mobilité pour tous les habitants et les acteurs locaux
- Accompagnement d'un développement local raisonné et favorisant la cohésion et la solidarité sociale du territoire
- Renforcement de la planification de l'aménagement du territoire
- Limitation de l'augmentation future de la dépendance énergétique des habitants au travers d'une offre alternative au véhicule individuel

Pour les deux axes, favoriser, à travers les ateliers et rencontres avec les habitants, une prise de conscience des questions relatives à la consommation d'énergie à différentes échelles (foyer => territoire).

Durabilité

Durabilité « environnementale » : Dans la mesure où ce projet vise à améliorer l'efficacité énergétique sur deux axes sur la commune de Papaïchton, il constitue en principe une initiative s'inscrivant fortement dans une démarche de durabilité. Le projet permettra aussi de mener une réflexion liée à la composition du mix énergétique de la commune, aujourd'hui totalement composé d'énergies fossiles. En effet, notamment sur l'axe mobilité, un service public collectif bas-carbone/électrique ne pourra pas faire l'économie de la recherche et mise en place d'autres sources d'énergies renouvelables.

Durabilité « financière » : Concernant la durabilité financière du projet, c'est justement au travers des résultats attendus 3.1 et 3.2 (planification financière et stratégique) que les acteurs partenaires du projet devront réaliser des choix engageants concernant son fonctionnement et son portage. Il s'agit d'une condition essentielle à la réussite du projet.

8. ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Principaux risques, difficultés et contraintes pouvant affecter le bon déroulé du projet :

- Manque de portage technique
- Faible engagement des acteurs locaux
- Tension par rapport au pilotage du projet dans la mesure où il s'agit d'un contrat local de transition énergétique impliquant la Région, l'ADEME et la DEAL
- Non engagement des acteurs

Réponse de mitigation, évitement ou compensation de ces risques :

- Mise en place d'une équipe de pilotage (COFIL) composée d'un agent qualifié de la Mairie, d'un ou plusieurs élus, d'un agent de l'ADEME et d'un agent de la DEAL
- Expliquer le contexte et l'intérêt de la démarche TEPOS
- Bien définir les attentes (services offerts et infrastructures) du porteur de projet et éventuellement trouver un nom de projet qui

régionaux sur le financement et le portage stratégique <ul style="list-style-type: none"> • Non appropriation par les habitants • Marchés infructueux du fait des contraintes d'enclavement de la commune 	soit plus parlant en termes de stratégie de communication <ul style="list-style-type: none"> • Bien définir les modalités de gouvernance avec les partenaires et communiquer sur l'intérêt de la démarche collective • Communication adaptée aux habitants, mettant en valeur les opportunités et avantages • Identification en amont d'entreprises à même de conduire les études, puis les travaux
---	--

9. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

Les différents partenaires du projet TEPOS sont les suivants :

- **Mairie** : porteur du projet
- **ADEME** : copilote du projet, financement de l'axe bâti du projet TEPOS
- **DEAL/Ministère de l'écologie** : copilote du projet, financement et coordination avec l'ensemble de la démarche TEPOS sur la Guyane et dans le réseau national des initiatives TEPOS
- **Collectivité Territoriale de Guyane**: copilote du projet, financement et coordination avec l'ensemble de la démarche TEPOS sur l'ensemble régionale
- **PAG** : partenaire au porteur de projet,
- **Autres partenaires**: l'identification et la mobilisation d'autres partenaires potentiels feront l'objet d'une activité spécifique (1.1.2). Les partenaires pré identifiés sont : Caisse des dépôts et consignations (CDC), Eco-organismes, Association pour le développement de la mobilité électrique (AVERE), Association pour la diffusion des nouvelles technologies au service du développement durable (NOVEA), Electricité De France (EDF).

Mécanismes de coordination de la mise en œuvre du projet entre les partenaires

Des réunions régulières seront organisées afin de tenir les partenaires informés et mobilisés autour du projet afin de définir une gouvernance par la constitution d'un comité de coordination (COFIL). En consultation avec tous les partenaires, le COFIL aura pour mission de définir un calendrier d'actions et de prévoir un agenda de réunions qui feront l'objet de compte-rendus diffusés à l'ensemble des partenaires du projet.

Implication du Parc amazonien

Le Parc amazonien se positionne en tant que simple partenaire du projet, l'ADEME et la DEAL étant co-pilotes avec la Mairie. Il participera aux COFIL et apportera son appui technique si nécessaire durant les différentes phases du projet. Il communiquera sur le projet selon les modalités présentées dans la section 9.

PILOTAGE

Equipe projet Mairie	Equipe projet ADEME	Equipe projet DEAL	Equipe projet PAG	Equipe projet CTG
Elu(s) référent(s) : Prisca ADAYA, Paul BAKAMAN	Agent référent : A définir	Agent référent : A définir	Agents référents : Matthieu Descombes et Gilles Farny Collaborateur(s) : Touine KOUATA Fabien PONS-Moreau	Agent référent : A définir

10. COMMUNICATION ET DIFFUSION

La communication sera assurée via le site internet des partenaires directs, La DEAL, l'ADEME et la Collectivité Territoriale, répercutant l'information sur leurs plateformes internet respectives et assurant une diffusion à l'échelon régional et national, à chaque étape clé du projet (constitution du COPIL, cahier des charges validés, lancement de l'étude de préfiguration, résultat de l'étude et lancement de la mise en œuvre du plan de financement pour l'implémentation de l'étude de préfiguration).

Le Parc amazonien diffusera également des informations sur l'avancement du projet au travers de son site internet.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la mairie diffusera l'information liée au projet auprès des administrés par l'intermédiaire d'ateliers participatifs.

11. SUIVI ET EVALUATION

Suivi et évaluation par le COPIL et conseil municipal. La méthodologie devra être proposée et validée par le COPIL.

Quelques indicateurs pouvant être mobilisés :

- Degré de réalisation des activités (en particulier du cahier des charges puis CCTP marchés publics)
- Nombre de réunions du COPIL
- Degré d'avancement des études
- Nombre d'ateliers et taux de participation (partenaires, habitants)
- Plan de financement réalisé et partagé entre les partenaires
- Plan stratégique réalisé et partagé entre les partenaires
- Degré de satisfaction de la Mairie et des partenaires vis-à-vis des choix techniques, financiers et stratégiques

13. CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables ²
Objectif général <i>(finalité, objectif global, objectif de DD)</i>	Assurer la conception et la réalisation du projet TEPOS de la commune de Papaïchton	- Degré de réalisation des activités (en particulier du cahier des charges puis CCTP marchés publics)
Objectif(s) spécifique(s) <i>(objectifs de développement du projet)</i>	OS1: Fédérer les partenaires autour du projet OS2: Mener les études préalables à la mise en œuvre opérationnelle, étude de préfiguration OS3: Planifier les financements	- Nombre de réunions du COPIL - Degré d'avancement des études
Résultats <i>(produits)</i>	OS1 - Fédérer les partenaires autour du projet 1.1 - Les partenaires sont informés et mobilisés 1.2 - Le comité de coordination/pilotage est créé et fonctionnel, autour du cahier des charges partagés et validé par les partenaires OS2 - Mener les études préalables et étude de préfiguration à la mise en œuvre opérationnelle 2.1 - Etudes de préfiguration pour la mise en place de l'axe bâti élaborée et partagée par les partenaires 2.2 - Etudes de préfiguration pour la mise en place de l'axe mobilité élaborée et partagée par les partenaires OS3 - Plan de financement de la phase opérationnelle et proposition d'un plan stratégique à moyen et long terme pour la continuité de la démarche TEPOS 3.1 – Plan de financement et de la phase opérationnelle élaboré, partagé et validé par les partenaires 3.2 – Plan stratégique à moyen et long terme de la démarche élaboré et partagé par les partenaires	- Nombre d'ateliers et taux de participation (partenaires, habitants) - Plan de financement réalisé et partagé entre les partenaires - Plan stratégique réalisé et partagé entre les partenaires - Degré de satisfaction de la Mairie et des partenaires vis-à-vis des choix techniques, financiers et stratégiques
Activités	1 - Fédérer les partenaires autour du projet 1.1 – Les partenaires sont informés et mobilisés 1.1.1 - Lettre de saisine à envoyer aux partenaires directs (DEAL/ADEME/Région-CTG) 1.1.2 - Etablir un listing de partenaires potentiels 1.1.3 - Contacter les partenaires potentiels pour évaluer leur motivation à s'intégrer au projet 1.1.4 - Présentation et discussion avec chacun des partenaires potentiels 1.2 - Le comité de coordination/pilotage est créé et fonctionnel, autour du cahier des charges qui est partagé et validé par les partenaires 1.2.1 – Définir une proposition de cahier des charges pour l'axe bâti 1.2.2 - Définir une proposition de cahier des charges pour l'axe mobilité	

	<p>1.2.3 - Réunion des partenaires autour de la proposition pour le cahier des charges (axe bâti, axe mobilité) - mise en place du COPIL, discussion du cahier des charges, mise en place d'un calendrier de COPIL</p> <p>1.2.4 – Intégrer les éléments proposés par le COPIL au cahier des charges</p> <p>1.2.5 – Diffusion du cahier des charges mis à jour et validation par retour email/courrier des partenaires</p> <p>1.2.6 – Réunions du COPIL en fonction du déroulé du calendrier fixé collectivement</p> <p><u>2 – Etude de préfiguration</u></p> <p>2.1 - Etudes de préfiguration pour la mise en place de l'axe bâti élaborées et partagées par les partenaires*</p> <p>2.1.1 – Rédaction du marché public selon le cahier des charges de l'axe bâti validé par le COPIL</p> <p>2.1.2 - Parution du marché public</p> <p>2.1.3 – Réception des offres et comité de sélection</p> <p>2.1.4 – Rapport d'analyse d'offre et choix du prestataire</p> <p>2.1.5 – Notification au prestataire choisi et à ceux non-choisis</p> <p>2.1.6 – Lancement de la commande auprès du prestataire</p> <p>2.1.7 - Présentation à la Commission Opérationnelle de la Mairie de PPI pour avis</p> <p>2.1.8 – Présentation de l'étude et validation par le COPIL et les partenaires élargis</p> <p>2.1.9 - Validation par le Conseil municipal, délibération</p> <p>2.2 – Etudes de préfiguration pour la mise en place de l'axe mobilité élaborées et partagées par les partenaires*</p> <p>2.2.1 – Rédaction marché public selon le cahier des charges de l'axe bâti validé par le COPIL</p> <p>2.2.2 - Parution du marché public</p> <p>2.2.3 – comité de sélection</p> <p>2.2.4 – rapport d'analyse d'offre et choix du prestataire</p> <p>2.2.5 – notification au prestataire choisi et à ceux non-choisis</p> <p>2.2.6 – lancement de la commande auprès du prestataire</p> <p>2.2.7 - Présentation étude à la Commission Opérationnelle pour avis</p> <p>2.2.8 – Présentation et validation par le COPIL et les partenaires élargis</p> <p>2.2.9 - Validation par le Conseil municipal, délibération</p> <p><i>*deux lots seront proposés dans le marché public. Si un prestataire/cabinet d'études venait à répondre aux deux offres, il s'agira de mutualiser les deux résultats et dans tous les cas s'assurer que les étapes 2.1.7/2.2.7, 2.1.8/2.2.8 et 2.1.9/2.2.9 seront assez concomitantes.</i></p> <p><u>3. Plan de financement et plan stratégique</u></p>	
--	---	--

	<p>3.1 – Plan de financement défini et partagé par l'ensemble des partenaires</p> <p>3.1 – Elaboration d'une proposition de budget détaillé en fonction des 2 axes du projet</p> <p>3.2 – Organisation d'une réunion pour tenir informé le COPIL de la proposition de budget</p> <p>3.3 - Proposer le budget en COPIL et établir une ébauche de plan de financement</p> <p>3.4 – Travail en interne de chaque partenaire pour se positionner sur la proposition de plan de financement</p> <p>3.5 – Validation du plan de financement par le COPIL</p> <p>3.6 – Validation du plan de financement par le conseil municipal de la commune</p> <p>3.7 - Inscription au budget de chaque partenaire</p> <p>3.8 – Rédaction et envoi des dossiers de demande de subvention</p> <p>3.9 - Lancement de l'opération (passation du marché public et exécution du marché)</p> <p>3.2 – Plan stratégique à moyen et long terme de la démarche TEPOS élaboré et partagé par les partenaires</p> <p>(3.0 – Echange avec les habitants sur la vision à long terme du projet ?)</p> <p>3.1 – Elaboration d'une proposition de plan stratégique avec les co-pilotes</p> <p>3.2 – Organisation d'une réunion de dialogue/discussion au sein du COPIL pour présenter et discuter la proposition</p> <p>3.3 – Travail en interne de chaque partenaire pour se positionner sur la proposition et apporter leurs points de vue</p> <p>3.4 – Intégration des éléments et validation du plan stratégique par le COPIL</p> <p>3.5 – Validation du plan stratégique par le conseil municipal de la commune</p> <p>3.6 – Restitution avec les habitants</p>	
--	--	--

COMMUNE DE PAPAÏCHTON

